



RÉPUBLIQUE DU CONGO

Juillet 2015

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV; COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2015 au titre de l'article IV avec la République du Congo, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier:

- Le **rapport des services du FMI** par une équipe des services du FMI pour être soumis à l'examen du Conseil d'administration le 17 juillet 2015, à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 1^{er} Juin 2015 avec les autorités de la République du Congo sur l'évolution et les politiques économiques du pays. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 1^{er} juillet 2015.
- L'**annexe d'information** préparée par le FMI.
- L'**analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Le **communiqué de presse** qui résume les avis du Conseil d'administration.

Le document suivant sera publié avec le rapport des services du FMI.

Rapport sur les Questions générales.

La politique qui régit la publication des rapports des services et autres documents du FMI autorise la suppression d'informations sensibles.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante:

Fund Monétaire International • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur: (202) 623-7201
Courriel: publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix unitaire: 18,00 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**



Communiqué de presse n°15/350
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 22 Juillet 2015

Fonds monétaire international
Washington, D. C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI achève la consultation de 2015 au titre de l'article IV avec la République du Congo

Le 17 juillet 2015, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu la consultation de 2015 au titre de l'article IV avec la République du Congo selon la procédure de défaut d'opposition, et examiné et appuyé l'évaluation des services du FMI sans convocation de réunion.^{1 2}

La croissance a été solide et l'inflation modérée en 2014, mais la République du Congo a été durement frappée par le choc lié aux cours du pétrole. En 2014, la croissance s'est hissée à 6,8 %, sous l'impulsion d'un rebond de la production pétrolière. L'inflation est descendue à 0,5 % à fin 2014 (en glissement annuel), principalement en raison du fléchissement des prix alimentaires internationaux. Le déficit budgétaire s'est situé à 8,5 % du PIB en 2014, soit près du double de 2013, notamment à cause de l'augmentation des dépenses publiques et de la diminution des recettes pétrolières. Ce déficit a été principalement financé à partir d'emprunts auprès de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et de tirages sur les dépôts extérieurs de l'État. Le déficit courant s'est creusé de 1 % du PIB pour se situer à 5½ % du PIB en 2014. Cependant, les réserves officielles détenues à la BEAC ont grossi de 189 milliards FCFA pour se hisser à 2.698 milliards FCFA à fin 2014, grâce au rapatriement des dépôts des banques commerciales et des dépôts de l'État détenus à l'étranger. De ce fait, les réserves internationales de la République du Congo et les dépôts de l'État à la BEAC se maintiennent à environ 9½ mois d'importations prospectives et 20 % du PIB, respectivement, soit les chiffres les plus élevés parmi les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La dette publique représente actuellement environ 36½ % du PIB, contre 32 % du PIB en 2013 et 20 % du PIB en 2010, après le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Les autorités ont entrepris des mesures correctives sur le plan budgétaire en maîtrisant les dépenses d'investissement dans le cadre d'une loi de finances rectificative de 2015.

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

² La procédure de défaut d'opposition est proposée pour les consultations au titre de l'article IV lorsque les conditions suivantes sont remplies : i) il n'y a pas de risque grave ou notable ni de question de politique générale qui exige un débat en Conseil; ii) il est peu probable que les politiques économiques ou les circonstances aient une incidence régionale ou mondiale notable; iii) si, parallèlement, une revue de programme est également achevée, elle doit également l'être selon la procédure de défaut d'opposition; et iv) l'utilisation des ressources du FMI n'est pas à l'examen et elle n'est pas non plus envisagée.

Bien que robuste ces dernières années, la croissance n'a pas abouti à une amélioration généralisée des niveaux de vie. Elle a été en moyenne de 5 % ces cinq dernières années grâce à une augmentation des dépenses publiques, principalement financées par la montée des recettes pétrolières. Ceci s'est traduit par une intensification de l'activité dans l'agriculture, l'industrie et les services. Cependant, la République du Congo continue d'accuser des taux élevés de pauvreté et d'inégalité, d'énormes déficits d'infrastructure et d'importants problèmes de développement.

Les perspectives à court et moyen terme seront tributaires de l'évolution du secteur pétrolier et de la trajectoire et de la qualité de l'ajustement budgétaire. La production pétrolière devrait diminuer en 2015, principalement en raison des retards dans la mise en exploitation d'un nouveau gisement. La croissance du PIB devrait se situer à 1 % en 2015 et être en moyenne de près de 3 % par an sur la période 2015–20. Le tassement des cours internationaux du pétrole devrait provoquer une détérioration du solde des transactions courantes et continuer de peser sur le budget. D'ici 2018, l'augmentation prévue de la production pétrolière à partir des nouveaux gisements entrant en production devrait améliorer les soldes budgétaire et extérieur. À partir de 2018, cette tendance s'inversera avec le recul de la production. La croissance non pétrolière devrait redescendre à environ 3 % en 2015-16, avec la contraction des dépenses publiques en capital et le report des projets miniers en raison d'une conjoncture mondiale incertaine sur le marché du minerai de fer. L'inflation devrait être de 2½ % à moyen terme, s'appuyant sur le régime de parité fixe. Les risques qui pèsent sur les perspectives se rapportent à la volatilité des prix du pétrole, à la persistance d'un niveau de prix faible à l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et à l'instabilité intérieure.

Évaluation par le Conseil d'administration

La croissance a été solide et l'inflation modérée en 2014. En 2014, la croissance s'est hissée à 6,8 %, sous l'impulsion d'un rebond de la production pétrolière. L'inflation est descendue à 0,5 % à fin 2014 (en glissement annuel), principalement en raison du fléchissement des prix alimentaires internationaux.

La République du Congo a cependant été durement frappée par le choc des prix pétroliers. Le déficit budgétaire s'est situé à 8,5 % du PIB en 2014, soit près du double de 2013, principalement à cause de l'augmentation des dépenses et de la diminution des recettes pétrolières. Le solde des transactions courantes s'est également détérioré.

L'économie devrait connaître un taux de croissance annuel d'environ 3 % sur la période 2015–20 à mesure que de nouveaux gisements pétroliers entreront en production. Quoique nécessaire, l'ajustement budgétaire prévu par la loi de finances rectificative devrait entraîner un ralentissement de la croissance à 1 % en 2015. Les risques qui pèsent sur les perspectives concernent la volatilité des cours du pétrole, la persistance du faible niveau des prix, l'accumulation d'arriérés de dépenses intérieurs et l'instabilité intérieure. Le taux de change effectif réel du Congo est globalement aligné sur les fondamentaux macroéconomiques, mais les exportations non pétrolières sont faibles et soulèvent des préoccupations en matière de compétitivité.

La loi de finances rectificative de 2015 devrait être votée rapidement et son exécution suivie de près. Les autorités devraient étudier de manière approfondie leur riposte aux manques à percevoir et aux dépassements de dépenses. Le maintien des dépôts à la BEAC offrirait une marge de manœuvre face à l'éventualité d'autres chocs négatifs. Des plans de secours devraient être préparés pour faire face aux risques baissiers.

Pour préserver la viabilité des finances publiques et de la dette, il faudra une stratégie cohérente d'ajustement budgétaire à moyen terme. Compte tenu de la durée de vie résiduelle limitée des réserves pétrolières et de la persistance de faibles prix, la politique budgétaire devrait être ancrée sur une réduction pluriannuelle progressive du déficit primaire hors pétrole. L'augmentation de la dette publique depuis l'allègement accordé en 2010 au titre des initiatives PPTE et IADM et les tirages effectués sur les réserves pétrolières, soulignent combien il est important d'adhérer à une politique d'emprunt prudente qui maintienne la VAN de la dette nette en dessous des seuils indicatifs de l'AVD. Ce travail devrait en outre être coordonné dans le contexte d'un cadre de surveillance macroéconomique révisé de la CEMAC (voir le rapport des services du FMI sur la CEMAC).

Les dépenses publiques devraient s'orienter de plus en plus vers les politiques destinées à promouvoir une croissance inclusive et des programmes pro-pauvres. Le lien entre les initiatives du PND et le budget annuel doit être clairement établi durant la préparation du budget, en insistant davantage sur la diversification de l'économie. La sélection, l'évaluation et le suivi des projets d'investissement et la budgétisation de leurs coûts d'exploitation et d'entretien doivent être renforcés. De manière plus générale, les services du FMI encouragent les autorités à donner suite aux recommandations des PEFA et PEMFAR afin de renforcer l'exécution budgétaire et les processus de passation de marché et de décaissement et d'accroître l'efficacité et la qualité de la dépense.

L'ajustement budgétaire doit s'appuyer sur une amélioration des politiques de mobilisation de recettes et sur les réformes de GFP. Il est possible d'accroître les recettes non pétrolières et limitant l'utilisation de taux réduits de TVA et des exonérations tout en renforçant l'administration fiscale et douanière. Les réformes de GFP doivent se centrer sur l'amélioration de la qualité des investissements, la résolution de l'accumulation d'arriérés et la mise en place d'une information budgétaire exhaustive qui consolide les dépenses hors budget, éventuellement avec l'assistance technique du FMI.

Les réformes du secteur financier sont essentielles pour soutenir la croissance, la diversification et la réduction des inégalités. Le secteur financier devrait profiter de l'intention des autorités de revoir leur stratégie sectorielle, afin de mettre à profit les innovations récentes et d'assurer la cohésion avec les objectifs régionaux. Les grandes priorités restent l'amélioration de la centrale des risques, l'établissement d'un cadastre et d'un guichet unique pour l'enregistrement des titres de propriété foncière, et le renforcement de la justice. La promotion de la microfinance et de la banque mobile devrait également renforcer l'accès à la finance.

Dans l'intérêt de la viabilité extérieure il importe de maintenir un niveau de réserves supérieur à cinq mois d'importations, pour ainsi soutenir la parité fixe. Le repli des cours du pétrole et son impact sur les réserves de change rendent d'autant plus importante la conformité aux exigences de

la CEMAC en matière de mise en commun des réserves pour appuyer le régime de parité fixe. À cet égard, les services du FMI saluent le rapatriement d'une partie des dépôts que le Congo détient à l'étranger et recommandent que cette politique se poursuive.

Il est urgent de renforcer la qualité et l'actualité des données macroéconomiques, pour contribuer à améliorer l'analyse macroéconomique et la prise de décisions et assurer le respect des obligations prévues à l'article VIII. Il convient d'améliorer les capacités et d'opérationnaliser la stratégie nationale de développement des statistiques. De manière plus précise il importe de veiller à ce que tous les organismes publics unifient leurs données et il est nécessaire d'assurer le financement adéquat de l'institut de la statistique.

Il est recommandé que la prochaine consultation au titre de l'article IV ait lieu conformément au cycle normal de 12 mois.

Table 1. République du Congo : Indicateurs économiques et financiers, 2013-16

	2013	2014	2015	2016
		Est.	Proj.	
	(Variation annuelle en pourcentage)			
Production et prix				
PIB à prix constants	3.3	6.8	1.0	6.5
Secteur pétrolier	-10.2	3.4	-3.4	18.2
Secteur non-pétrolier	8.1	7.9	2.3	3.4
PIB à prix courants	-4.6	0.5	-17.3	16.1
Prix à la consommation (moyenne de période)	4.6	0.9	0.9	1.7
Prix à la consommation (fin de période)	2.1	0.5	1.8	2.1
	(En pourcentage du PIB)			
Solde du compte courant	-4.5	-5.5	-10.7	-6.0
Dette publique extérieure (fin de période)	32.0	36.4	48.5	44.3
	(En pourcentage du PIB non-pétrolier)			
Finances du gouvernement central				
Total des recettes	111.7	93.9	71.7	80.1
Recettes pétrolières	82.1	64.7	39.6	47.5
Recettes non-pétrolières (dons et revenus d'investissement inclus)	29.6	29.2	32.1	32.6
Total des dépenses	116.0	110.9	89.6	84.0
Dépenses courantes	33.7	36.2	32.6	32.0
Dépenses de capital (et prêts nets)	57.7	53.2	37.6	36.6
Hors-Budget	24.6	21.4	19.4	15.4
Solde global (déficit -, sur base d'engagement) ^{1/}	-4.3	-17.0	-17.9	-3.9
Solde primaire de base (déficit -) ^{2/}	14.1	-5.9	-5.6	6.1
Dont solde primaire de base non-pétrolier (déficit -)	-68.0	-70.6	-45.2	-41.4
	(En pourcentage du total des recettes publiques hors dons)			
Service de la dette publique extérieure (après allègement) ^{3/}	5.2	6.6	7.4	6.9
Dette publique extérieure (après allègement) ^{3/}	68.8	86.0	122.4	110.3
	(Milliards de francs CFA, sauf indication contraire)			
PIB nominal	6,657	6,689	5,528	6,421
PIB nominal non-pétrolier	2,796	3,050	3,098	3,253
Prix mondial du pétrole (dollars américains par baril)	104	96	59	64
Production de pétrole (millions de barils)	88	91	88	104
Taux de change nominal (CFA / USD, moyenne de période)	494	494

Sources : autorités congolaises et estimations des services du FMI et projections.

¹ Dons inclus.

² Revenu (excluant les revenus d'intérêt et dons) moins les dépenses totales (hors paiements d'intérêts et les investissements financés sur ressources extérieures).

³ Point d'achèvement PPTE atteint en Janvier 2010. En Mars 2010, le Club de Paris a accordé un allègement de 100 pour cent de la dette.



RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

1^{er} juillet 2015

PRINCIPALES QUESTIONS

Contexte économique. La République du Congo a été durement touchée par le choc des prix du pétrole. Les soldes budgétaire et courant se sont détériorés en 2014 sous l'effet d'une augmentation des dépenses publiques et du repli des cours du brut. Les autorités ont entrepris des mesures correctives. L'activité du secteur privé se heurte à un déficit d'infrastructure, à un climat des affaires difficile et à un système financier manquant de profondeur. La croissance et les dépenses publiques ne parviennent pas encore à réduire sensiblement la pauvreté et les progrès en la matière ne sont pas à la hauteur des résultats enregistrés par des pays comparables. Les inégalités persistantes pourraient être une source d'instabilité.

Perspectives et risques. L'économie devrait connaître une croissance annuelle d'environ 3 % sur la période 2015–20 avec l'entrée en production de nouveaux gisements. Le rééquilibrage budgétaire prévu dans la loi de finances rectificative proposée pèsera sur la croissance hors pétrole cette année. La réduction des recettes d'exportations pétrolières et des recettes budgétaires devrait entraîner une compression des marges de manœuvre extérieure et budgétaire en 2015. Celles-ci devraient s'améliorer durant les trois prochaines années avec l'expansion de la production pétrolière. Les risques pesant sur les perspectives sont liés à la volatilité des cours du pétrole et à la persistance d'un faible niveau de prix, à l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et à l'instabilité intérieure.

Politiques. Le budget rectificatif de 2015 devrait être voté dans les meilleurs délais et son exécution suivie de près. À moyen terme, il importe d'assurer la viabilité des finances publiques et de la dette au moyen d'une stratégie d'ajustement budgétaire globale et cohérente qui tienne compte de niveaux de prix du pétrole plus faibles et de la durée de vie résiduelle limitée des réserves pétrolières. Des efforts devraient être outre consentis pour accroître la qualité des dépenses en capital afin de maximiser la croissance à plus long terme et la réduction de la pauvreté, et pour renforcer la gestion des finances publiques. La consolidation des dispositifs juridiques et institutionnels contribuera à améliorer le climat des affaires, à développer le secteur financier et à promouvoir l'inclusion financière. La poursuite du rapatriement des dépôts à l'étranger renforcera la conformité aux exigences régionales de mise en commun des réserves et contribuera à préserver le bon fonctionnement de la parité fixe.

Approuvé par
**Anne-Marie Gulde et
 Bob Traa**

Les entretiens se sont déroulés à Brazzaville du 19 mai au 1^{er} juin 2015. L'équipe des services du FMI était composée de M^{me} Hakura (chef de mission) et de MM. McLoughlin, Jenkinson et Issoufou (tous du Département Afrique). La mission a reçu le concours de M. Tchicaya-Gondhet de Trébaud (Économiste résident). L'équipe a rencontré le Ministre d'État, Ministre de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, M. Ondongo, et d'autres hauts responsables. La mission a en outre rencontré des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement. Elle a bénéficié du soutien en matière de recherche de MM. Dernaoui et Mengistu, et de l'appui administratif de M^{mes} Ng Choy Hing et Koulefianou (tous du Département Afrique). La République du Congo est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La monnaie commune est le franc CFA, qui est rattaché à l'euro.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	4
ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE	5
PERSPECTIVES ET RISQUES	12
ENTRETIENS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	14
A. Politique budgétaire : développer l'économie non pétrolière pour protéger les plus démunis	14
B. Réformes de la gestion des finances publiques	18
C. Promotion du développement du secteur financier et de l'inclusion financière	21
D. Autres questions de surveillance	22
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	23
ENCADRE	
1. Évaluation des dépenses publiques et du cadre de responsabilité financière et recommandations	20
GRAPHIQUES	
1. Évolution macroéconomique	7
2. Climat des affaires et gouvernance	10
3. Évolution de l'infrastructure en République du Congo	11

TABLEAUX

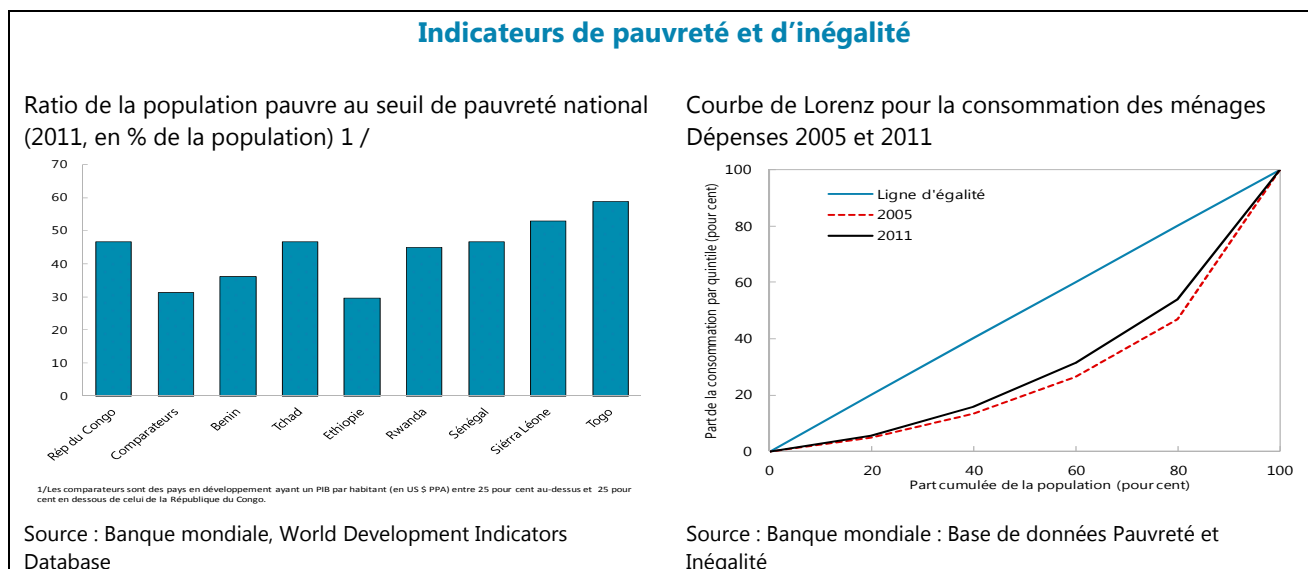
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2013–20	25
2. Balance des paiements à moyen terme, 2013–20	26
3. Opérations de l'administration centrale, 2013–20	27
4. Opérations de l'administration centrale, 2013–20	28
5. Situation des flux de trésorerie de l'État, 2013–20	29
6. Situation monétaire, 2012–15	30
7. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2012–15	31
8. Objectifs du Millénaire pour le développement, 1995–2013	32

ANNEXES

I. Mise en œuvre par les autorités des recommandations de 2014	33
II. Évaluation du secteur extérieur	34
III. Matrice d'évaluation des risques	39
IV. Viabilité des finances publiques — Impact de la baisse des cours du pétrole	40

CONTEXTE

1. Bien que robuste, la croissance n'a toujours pas abouti à une amélioration généralisée des niveaux de vie. Elle a été en moyenne de 5 % ces cinq dernières années grâce à une augmentation des dépenses publiques, principalement financées par la montée des recettes pétrolières. Ceci s'est traduit par une intensification de l'activité dans l'agriculture, l'industrie et les services. Cependant, la République du Congo continue d'accuser d'énormes déficits d'infrastructure et l'enquête de 2011 auprès des ménages a révélé des progrès limités dans la réduction de la pauvreté et des inégalités, (Document sur les questions générales, chapitre 1). L'évolution des cours du pétrole et la croissance des principaux marchés d'exportation sont marqués par l'incertitude ; or, une chute prononcée des recettes pétrolières fera obstacle aux efforts consentis pour relever ces défis de développement. Des progrès limités dans ce domaine pourraient provoquer des tensions et de l'instabilité.



2. La dépendance à l'égard du pétrole exige un recalibrage des politiques. La conjoncture de faibles cours internationaux du pétrole rend d'autant plus urgent un rééquilibrage budgétaire et souligne la nécessité de relever les défis persistants du développement. Compte tenu de l'épuisement projeté des réserves pétrolières à moyen terme, il est essentiel que la poussée des investissements soit performante et qu'elle accompagne la diversification de l'économie. Le programme d'investissement public devrait donc clairement viser un relèvement de la croissance potentielle de l'économie non pétrolière – la principale source d'emplois – en insistant par ailleurs davantage sur les coûts de la pratique des affaires et les questions de compétitivité.

3. Les élections présidentielles sont programmées pour le milieu de 2016. La Constitution ne permet pas au Président Sassou N'guesso de briguer un troisième mandat. En mai 2015, le gouvernement a lancé un dialogue avec les forces vives de la nation pour traiter de réforme constitutionnelle afin de lever cet obstacle. Les partis d'opposition ont annoncé qu'ils boycotteraient ce processus.

4. Les politiques mises en œuvre ont partiellement suivi les recommandations des récentes consultations au titre de l'article IV (annexe 1). Un budget rectificatif expansionniste a été adopté en septembre 2014 afin d'accroître les dépenses liées à l'organisation des Jeux africains, qui se tiendront à Brazzaville en 2015. Cependant, compte tenu du repli des cours du pétrole, la loi de finances de 2015 comprenait un certain rééquilibrage budgétaire et le Conseil des Ministres a récemment adopté un budget rectificatif prévoyant un autre ajustement budgétaire pour tenir pleinement compte de la chute des prix du pétrole. Les autorités ne sont cependant pas allées jusqu'à adopter le cadre budgétaire à moyen terme recommandé qui tablait sur une réduction du déficit primaire hors pétrole. Dans le cadre de la revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR), les autorités étudient avec les partenaires techniques et financiers comment améliorer l'efficacité et la qualité des dépenses publiques. Certains des dépôts de l'État en Chine ont été rapatriés à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), conformément au dispositif régional de mise en commun des réserves.

ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

5. En 2014, la croissance s'est hissée à 6,8 %, contre 3,3 % l'année précédente, principalement sous l'impulsion d'un rebond de la production pétrolière, et des solides résultats que continue d'afficher le secteur non pétrolier. La croissance hors pétrole a été animée par la vigoureuse croissance de l'agriculture, des BTP, de l'industrie manufacturière et des transports et télécommunications. L'inflation a reculé de 2,1 % à fin 2013 à 0,5 % à fin 2014 (en glissement annuel), principalement en raison du fléchissement des prix alimentaires internationaux.

6. Cependant, la République du Congo a été durement frappée par le choc des prix pétroliers. La forte augmentation des dépenses publiques durant ces dernières années a accompagné la croissance, mais elle a aussi accentué la vulnérabilité du pays aux chocs. Les soldes budgétaires et courants se sont détériorés en 2014 sous l'effet de l'augmentation des dépenses publiques et du repli des cours du pétrole.

7. Le déficit budgétaire global représentait 8,5 % du PIB en 2014, soit près du double de ce qu'il était en 2013. Cela s'explique par le maintien du niveau élevé des dépenses en capital et par la diminution des recettes pétrolières. Malgré une augmentation de la production de 3 %, les recettes pétrolières ont reculé de 5 % du PIB du fait de l'évolution des prix et des révisions apportées à divers contrats de partage des bénéfices en juillet 2014.

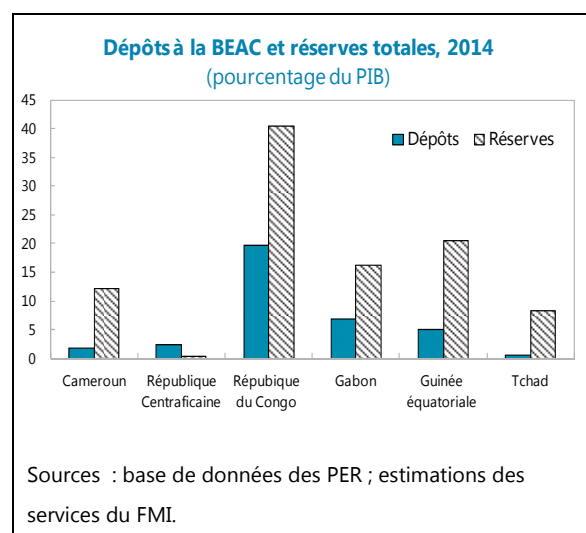
8. Le déficit primaire de base hors pétrole s'est amélioré, passant de 74 % à 72,1 % du PIB non pétrolier en 2014. Cet indicateur exclut les recettes pétrolières, les dons et les dépenses en capital financées sur ressources extérieures. L'amélioration tient à un niveau plus faible de dépenses hors-budget et de remboursement d'arriérés intérieurs :

- Les dépenses courantes ont été globalement conformes aux montants budgétés et ont augmenté de 2,5 % du PIB non pétrolier par rapport à 2013.
- Les dépenses d'investissement budgétisées sur ressources propres ont augmenté de 2,7 % du PIB non pétrolier, les autorités ayant poursuivi les travaux de construction pour les Jeux africains de 2015 et la Municipalisation accélérée.

- Les recettes non pétrolières n'ont pas été à la hauteur des prévisions, diminuant de 0,5 % du PIB non pétrolier par rapport à 2013, principalement en raison du niveau plus faible que prévu des recettes douanières.
- Les dépenses hors-budget ont diminué de 3,2 % du PIB non pétrolier.
- Les arriérés de paiement intérieurs se sont situés à 1,5 % du PIB non pétrolier en 2014, soit un montant inférieur de 4,9 % du PIB aux chiffres de 2013.
- Les dépenses en capital financées sur ressources extérieures, qui n'entrent pas dans le solde primaire de base hors pétrole, ont diminué de 7,1 points du PIB non pétrolier pour descendre à 11,6 % du PIB non pétrolier, car seulement près de la moitié des dépenses budgétisées ont été exécutées.

9. En raison du repli des cours du pétrole, les autorités ont rapatrié des dépôts extérieurs pour financer le déficit budgétaire et renforcer les réserves officielles.

- Le déficit budgétaire de 8,5 % du PIB a été principalement financé à partir de tirages sur les dépôts extérieurs de l'État (2,1 % du PIB) et d'emprunts auprès de la BEAC (environ 5,2 % du PIB)³.
- Le déficit des transactions courantes s'est creusé de 1 % du PIB pour atteindre 5,5 % du PIB en 2014. Cependant, les réserves officielles détenues à la BEAC ont grossi de 189 milliards FCFA pour se hisser à 2.698 milliards FCFA à fin 2014, grâce au rapatriement de dépôts de l'État détenus en Chine (141 milliards FCFA) et de dépôts de banques commerciales à l'étranger (427 milliards FCFA en 2014, voir par. 11)⁴.
- De ce fait, les réserves internationales de la République du Congo et les dépôts de l'État à la BEAC se maintiennent à environ 9½ mois d'importations prospectives et 20 % du PIB, respectivement, soit les chiffres les plus élevés parmi les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).



³ Les autorités ont décidé d'emprunter auprès de la BEAC (avances statutaires) afin de préserver leurs dépôts à la BEAC, lesquels sont principalement tenus pour le fonds des générations futures dont les retraits anticipés font l'objet de pénalités.

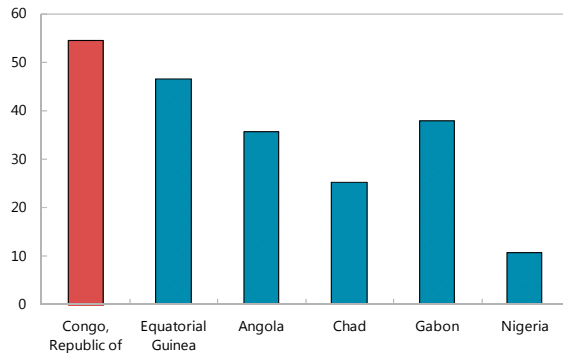
⁴ Outre ses réserves internationales à la BEAC, la République du Congo détient des dépôts en Chine. Ces dépôts sont en partie détenus comme garantie des prêts concessionnels d'infrastructure à long terme qui constituent le gros de la dette extérieure du Congo.

Graphique 1. République du Congo : évolution macroéconomique

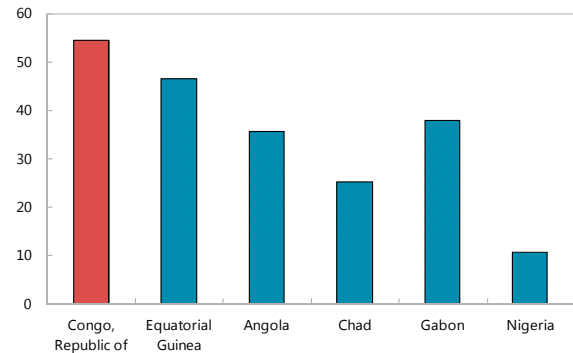
Le Congo continue de dépendre fortement du pétrole.

Celui-ci représente 80 % des recettes en devises.

PIB pétrolier, 2014
(pourcentage du PIB)

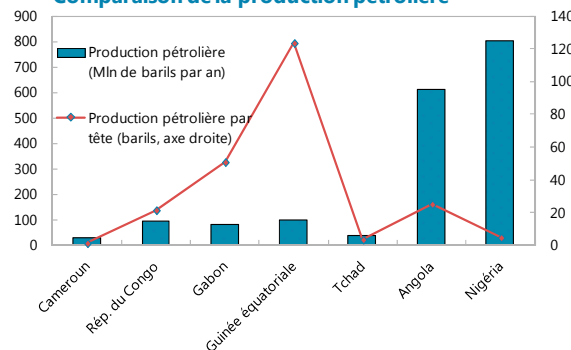


PIB pétrolier, 2014
(pourcentage du PIB)



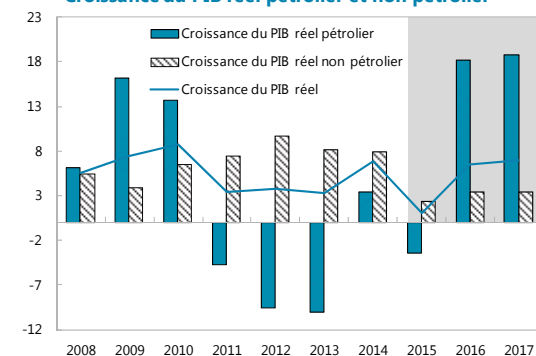
Et fait du pays le 4^e producteur d'AfSS ...

Comparaison de la production pétrolière



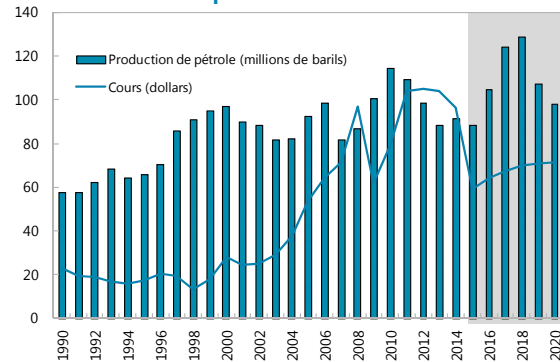
En 2014 la croissance a été alimentée par un rebond de la production pétrolière après trois années consécutives de repli.

Croissance du PIB réel pétrolier et non pétrolier



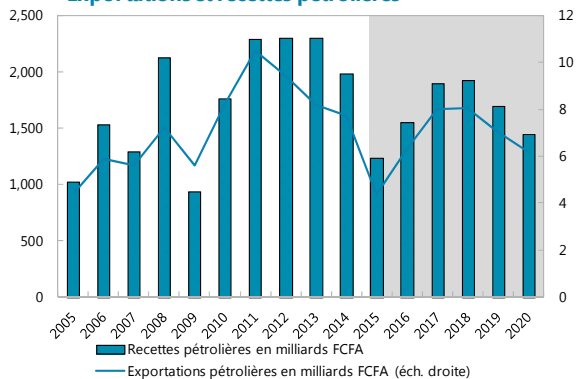
La production pétrolière a augmenté mais les cours ont chuté et devraient rester bas...

Production de pétrole et cours du baril



... Par conséquent, les recettes et exportations du pétrole ont diminué en 2014.

Exportations et recettes pétrolières

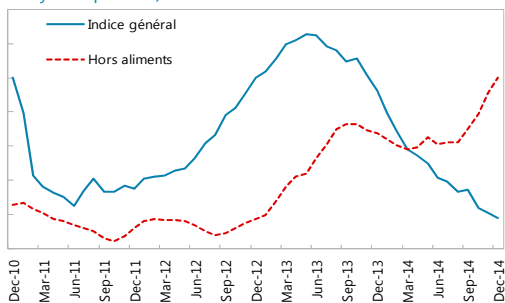


Sources : base de données des PEM ; BEAC et estimations des services du FMI.

Graphique 1. République du Congo : évolution macroéconomique (suite)

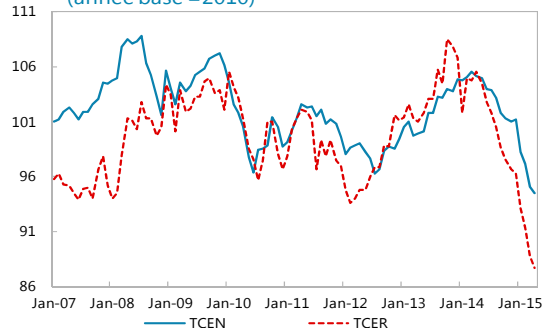
L'inflation a ralenti en 2014 malgré une poussée de l'inflation non alimentaire...

Indice des prix à la consommation Index
(pourcentage de variation en glissement annuel, moyenne période)



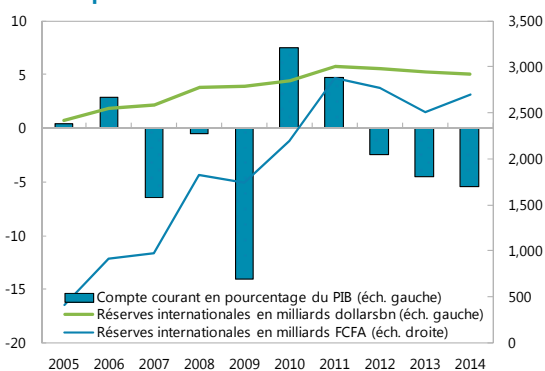
...et une dépréciation du FCFA.

Taux de change effectifs
(année base = 2010)



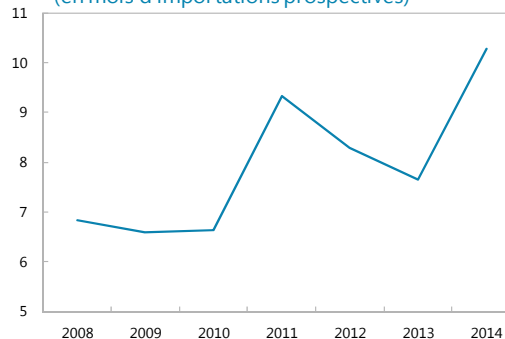
Le déficit courant s'est creusé en 2014 et les réserves, en dollars, ont diminué.

Compte courant et réserves internationales



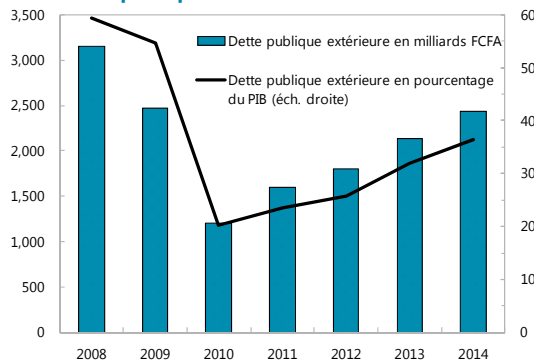
Les réserves en mois d'importations prospectives de biens et de services ont augmenté en 2014.

Réserves brutes
(en mois d'importations prospectives)



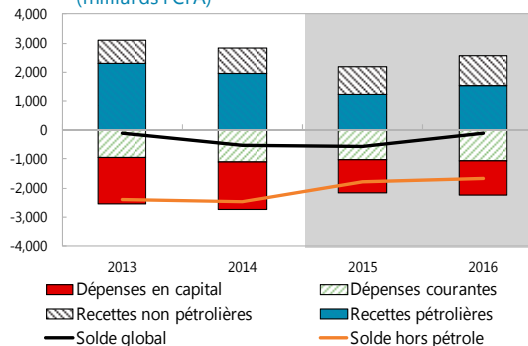
...cependant la dette extérieure augmente

Dettes publiques extérieures



Le solde budgétaire s'est détérioré car les recettes pétrolières étaient inférieures aux prévisions et les dépenses ont augmenté.

Recettes, dépenses et solde
(milliards FCFA)



Sources : base de données des PEM ; BEAC et estimations des services du FMI.

10. Les autorités ont entrepris des mesures correctives sur le plan budgétaire. Le budget de 2015 repose sur une hypothèse de prix du pétrole de 70 dollars le baril et prévoit un certain degré de rééquilibrage. Cependant, au premier trimestre le prix d'exportation pratiqué par le Congo était inférieur à 50 dollars le baril. De ce fait, le déblocage des crédits budgétaires mensuels pour les dépenses courantes a été plafonné à 30 %, hormis pour les traitements et salaires et la composante salariale des transferts, qui sont intégralement exécutés. Par ailleurs, le rythme de mise en œuvre des projets moins prioritaires a été ralenti. À la fin mai, le Conseil des Ministres a adopté une loi de finances rectificative, à partir d'une hypothèse de prix du baril de 55 dollars. Elle attend d'être votée par le Parlement.

11. Les mesures adoptées par la BEAC ont eu pour effet de réduire les avoirs extérieurs nets (AEN) des banques commerciales. L'augmentation tendancielle des AEN des banques commerciales s'est inversée en 2014, lorsque la BEAC a adopté des mesures en mai et juillet pour faciliter les transactions liées aux transferts bancaires en devises et demander aux banques d'effectuer à l'avenir toutes ces transactions directement avec elle, au lieu d'accumuler des soldes de change à l'étranger. De ce fait, les banques ont réduit leurs avoirs extérieurs nets de 427 milliards FCFA en 2014 (6,4 % du PIB), pour les ramener à 165,5 milliards FCFA à fin 2014.

12. Malgré la croissance du crédit, les circuits financiers restent moins développés que dans les pays comparables. La croissance du crédit à l'économie s'est hissée à 27,6 % en 2014, contre 16½ % en 2013. Malgré la récente accélération de la croissance du crédit, le ratio crédit privé/PIB se maintient à 15 %, soit nettement en dessous des valeurs des pays émergents.

13. La dette publique représente actuellement 36½ % du PIB, contre 32 % en 2013 et 20 % en 2010, après le point d'achèvement de l'Initiative PPTE. L'augmentation du ratio dette publique brute/PIB en 2014 s'explique par la poursuite des emprunts, la détérioration des termes de l'échange du fait de la chute des cours du pétrole (laquelle a réduit la croissance du PIB nominal) et les variations de valorisation en raison de la dépréciation du FCFA.

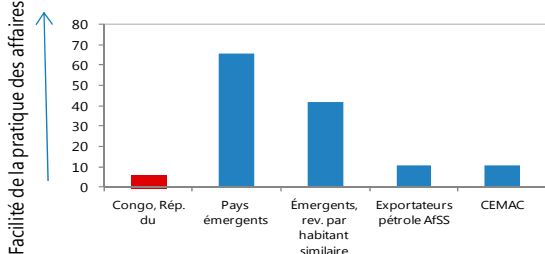
14. Deux agences de notation sur trois ont maintenu la solide notation de la dette souveraine congolaise. S&P's a rétrogradé la note du Congo de B+ à B, dans le cadre d'une réévaluation de tous les pays exportateurs de pétrole.

15. Il ressort des méthodes empiriques couramment utilisées dans le cas des pays exportateurs de pétrole que le taux de change effectif réel du Congo est aligné sur les fondamentaux à moyen terme, mais des préoccupations subsistent quant à la compétitivité de l'économie non pétrolière (annexe 2). La persistance d'un considérable déficit courant hors pétrole (26 % du PIB en 2014) met en évidence des problèmes de compétitivité liés aux difficultés du climat des affaires et aux gros déficits d'infrastructure (graphiques 2 et 3). Les exportations non pétrolières sont restées faibles en 2014 malgré une dépréciation du taux de change effectif réel de 2,6 % en 2014. Le Congo se maintient dans le 10^e percentile inférieur du classement global *Doing Business* de la Banque mondiale. Les scores sont particulièrement faibles au regard de l'obtention de crédits, de l'accès à l'électricité et du régime d'insolvabilité.

Graphique 2. République du Congo : climat des affaires et gouvernance

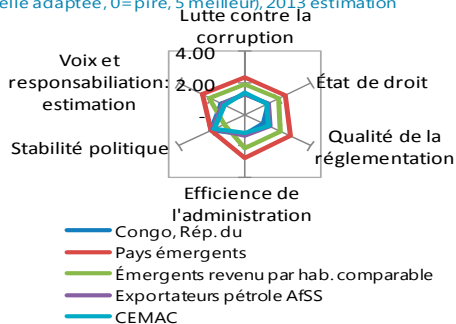
Le climat des affaires du Congo est délicat

Facilité de la pratique des affaires 2015
(percentile; 100= meilleur)



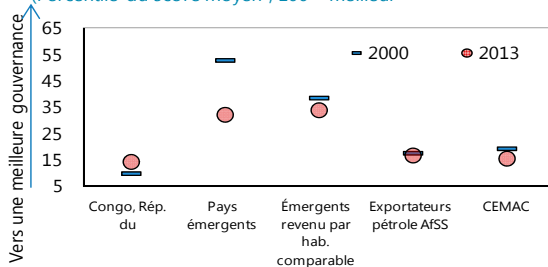
Les indicateurs de gouvernance du Congo sont semblables à ceux d'autres pays de la CEMAC...

Indicateurs de gouvernance (WGI)
(échelle adaptée, 0= pire, 5 meilleur), 2013 estimation



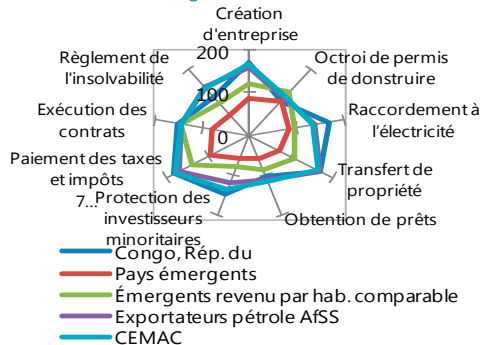
Les progrès du Congo en matière de gouvernance sont limités...

Variation de l'indicateur de gouvernance
(Percentile du score moyen, 100= meilleur)



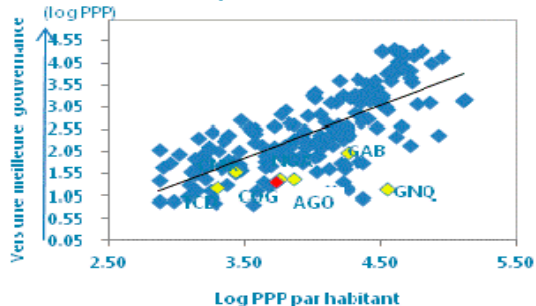
.... par rapport à celui d'autres pays comparables de la région ou du monde.

Indicateurs Doing Business 2015
(189=dernier rang)



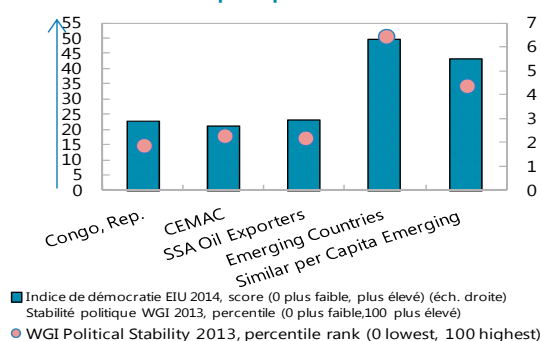
...mais inférieurs à ce qu'il serait attendu d'un pays ayant un niveau de revenu similaire.

Gouvernance et PIB par habitant
(log PPP)



...à l'image de la région.

Score de stabilité politique et



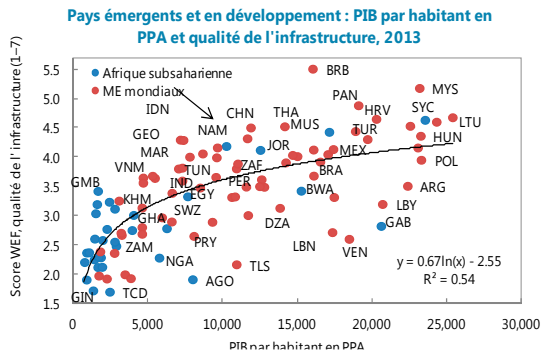
Sources : Doing Business, 2015 ; indicateurs mondiaux de gouvernance de la Banque mondiale (WGI), 2013, (moyenne de la lutte contre la corruption, l'efficacité de l'administration, l'État de droit, la qualité de la réglementation, la stabilité politique et la voix et responsabilisation) ; Economist Intelligence Unit (EIU) ; calculs des services du FMI.

PFR=pays à faible revenu ; PRIS= pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ; OIL=producteurs de pétrole ; WGI= indices mondiaux de gouvernance.

Pays exportateurs de pétrole d'AfSS = Angola, Cameroun, Congo, Rép. du, Guinée équatoriale, Gabon, Nigéria et Tchad.

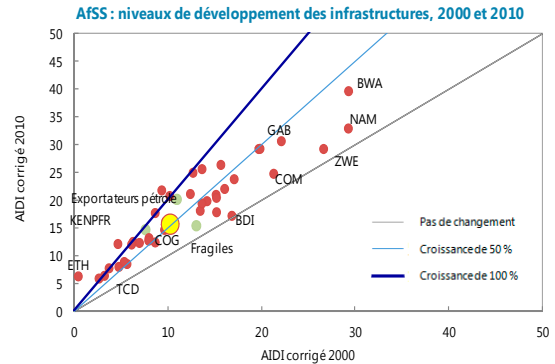
Graphique 3. Évolution de l'infrastructure en République du Congo

La qualité de l'infrastructure est liée à une progression du revenu par habitant dans les pays émergents et en développement...

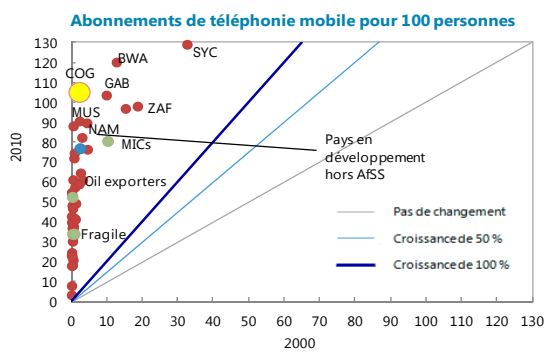


Remarque : Un plus grand pointage Forum économique mondial (WEF) indique une meilleure qualité de l'infrastructure. République du Congo se trouve pas dans l'échantillon.

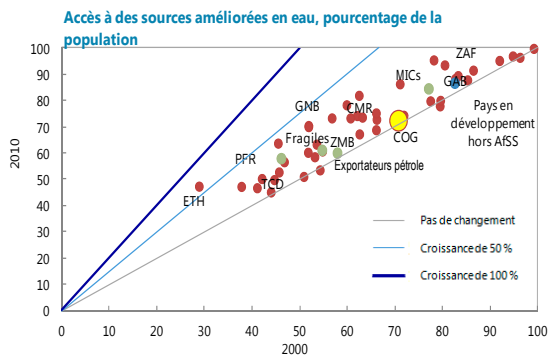
Au Congo, malgré certains progrès, il subsiste des déficits d'infrastructure.



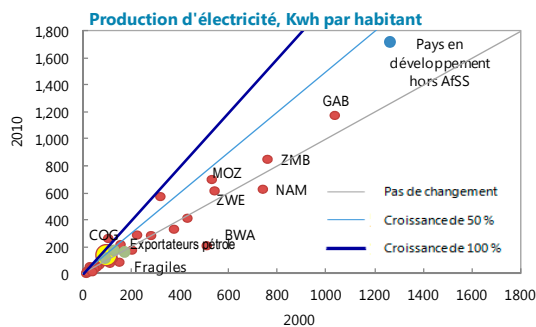
Les avancées ont été les plus marquées dans les technologies de l'information et de la communication...



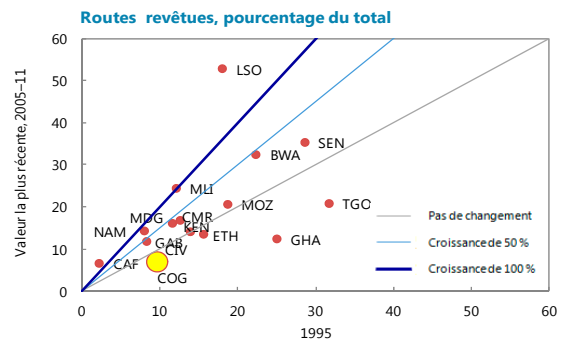
Tandis que les progrès ont été limités dans l'accès à l'eau et l'assainissement.



L'offre d'électricité est insuffisante, peu fiable et coûteuse...



...et les progrès ont été très limités dans les transports.



Sources : chapitre 3 des PER d'octobre 2014, Département Afrique du FMI ; calculs des services du FMI.

PERSPECTIVES ET RISQUES

16. Les perspectives à court et moyen terme seront tributaires de l'évolution du secteur pétrolier.

La production pétrolière devrait diminuer en 2015, principalement en raison des retards dans la mise en exploitation d'un nouveau gisement. La croissance annuelle du PIB devrait se situer à 1 % en 2015 et être en moyenne de près de 3 % sur 2015–20. Le tassement des cours internationaux du pétrole devrait provoquer une détérioration du compte courant et continuer de peser sur le budget. Cela devrait exiger un tirage sur les dépôts à la BEAC de l'ordre de 6,5 % du PIB en 2015. D'ici 2018, l'augmentation prévue de la production pétrolière à partir des gisements entrant en production devrait améliorer les soldes budgétaire et extérieur. À partir de 2018, cette tendance s'inversera avec le recul de la production. La croissance non pétrolière devrait redescendre à environ 3 % en 2015–16, avec la contraction des dépenses en capital et le report des projets miniers en raison d'une conjoncture incertaine sur le marché mondial du minerai de fer. L'inflation devrait être de 2½ % à moyen terme, s'appuyant sur le régime de parité fixe.

17. La trajectoire et la qualité de l'ajustement budgétaire seront déterminantes.

Les services du FMI ont élaboré deux scénarios de rechanges pour mettre en lumière les conséquences pour les perspectives économiques à moyen terme du maintien d'un niveau élevé de dépenses publiques, d'une part, et d'une amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, d'autre part (tableau du texte) :

- **Dans un scénario «baissier» où les dépenses publiques continuent d'être élevées, l'ajustement budgétaire serait reporté et la baisse des recettes pétrolières est compensée par des emprunts extérieurs.** L'augmentation des dépenses publiques par rapport au scénario de référence donnerait un coup de pouce à la croissance à court terme mais la montée de l'inflation nuirait à la compétitivité. Compte tenu par ailleurs de l'augmentation des importations, cela aurait pour effet de creuser le déficit courant entre 2016 et 2018. En outre, compte tenu du repli projeté de la production et des recettes pétrolières à compter de 2018, en 2019 la dette publique dépasserait 60 % du PIB, de sorte que pour financer le maintien d'un niveau élevé de dépenses, il faudrait puiser dans les réserves. À terme, cela obligerait à procéder à un ajustement budgétaire encore plus prononcé pour pouvoir préserver les réserves et soutenir la parité fixe. À moyen et long terme, il s'en suivrait une croissance plus faible et une détérioration permanente de la position globale d'endettement.
- **Un scénario «hausser» illustre l'effet d'une plus grande efficacité de l'investissement du secteur public.** Celle-ci pourrait résulter de la mise en œuvre des recommandations des revues PEFA et PEMFAR et d'une plus grande coordination entre organismes publics (par. 30–31). Dans ce scénario, la plus grande efficacité des investissements se traduit par une croissance plus forte durant toutes les années par rapport au scénario de référence. Bien qu'une croissance plus élevée entraîne une légère dégradation du solde des transactions courantes à moyen terme, en raison d'un niveau d'importations supérieur, à moyen terme, le solde budgétaire global et les réserves sont supérieurs au scénario de référence.

Tableau du texte. République du Congo : comparaison du scénario de référence et des scénarios de rechange

	2015-20			Moyennes			2015-20		
	2021-27	2028-34	2015-20	2021-27	2028-34	2015-20	2021-27	2028-34	
	Référence			Baissier			Haus sier		
Production et prix									
	(variation annuelle en pourcentage)								
PIB réel	2.8	2.6	4.2	2.9	0.9	2.3	3.3	3.1	4.8
PIB réel non pétrolier	3.2	4.9	5.1	3.3	2.9	3.2	3.7	5.5	5.6
Prix à la consommation (fin de période)	2.3	2.5	2.6	3.0	2.2	2.5	2.3	2.5	2.6
Secteur extérieur									
	(pourcentage du PIB)								
Solde des transactions courantes	-2.5	1.7	5.1	-6.3	2.3	6.5	0.4	1.6	3.1
Réserves internationales officielles brutes	28.2	17.0	17.1	31.5	16.9	11.3	37.2	40.5	37.0
Réserves internationales officielles brutes (mois d'im	5.8	4.2	4.9	6.1	4.4	3.1	8.0	10.2	10.8
Dette publique extérieure (pourcentage du PIB)	40.6	37.0	33.2	55.7	59.9	49.8	40.1	37.3	30.7
Agrégats budgétaires									
	(pourcentage du PIB non pétrolier)								
Recettes non pétrolières (dons et produit des placem	32.6	31.6	30.9	33.8	33.3	33.1	32.6	31.5	30.6
Dépenses totales	78.8	49.5	33.1	89.1	50.4	39.3	78.0	49.9	32.5
Solde global (déficit -, base engagements) 1/	-0.3	1.5	1.9	-10.4	3.3	-1.4	6.1	2.9	2.8
Solde primaire hors pétrole 2/	-45.8	-17.8	-2.1	-54.7	-16.3	-5.5	-44.8	-18.0	-1.5
Pour mémoire :									
	(milliards FCFA)								
PIB nominal	7,117	7,646	9,595	7,335	7,527	8,319	7,280	7,904	10,389
Dépenses publiques et prêts nets	2,771	2,635	2,889	3296	2,612	2,931	2,783	2,788	3,075
Dépenses publiques (croissance en pourcentage)	-3.4	0.1	2.7	1.2	-3.1	1.6	-3.3	0.6	2.7

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

1/ Dons compris.

2/ Recettes et dons (hors produit des placements et recettes pétrolières) moins dépenses totales (hors charges d'intérêt).

18. Les risques qui pèsent sur les perspectives sont plutôt équilibrés (voir la matrice d'évaluation des risques, Annexe III). Les risques mondiaux se rapportent à la persistance de faibles cours du pétrole. Sans un plan de rééquilibrage budgétaire à moyen terme clairement énoncé, l'accumulation d'arriérés de dépenses intérieurs pourrait s'accélérer et les risques liés à la viabilité de la dette s'accroître. Cela pourrait gravement compromettre la résilience de l'économie et la marge de manœuvre budgétaire, essentielle pour relever les défis de la diversification de l'économie et de la réduction de la pauvreté. Cela pourrait en outre provoquer des tensions et de l'instabilité. Le risque haussier qui pèse sur le scénario de référence concerne les améliorations de l'efficacité des investissements publics.

Avis des autorités

19. Les autorités voient avec plus d'optimisme la croissance hors pétrole. Elles s'attendent à ce que la croissance hors pétrole en 2015 soit impulsée par un essor continu de l'agriculture et de l'industrie. Les Jeux africains devraient en outre donner un coup de fouet au tourisme, au commerce et aux services. Les autorités estiment que la consommation des ménages devrait rester vigoureuse,

alimentée par la progression des salaires dans le secteur public. Elles reconnaissent par ailleurs que les incertitudes liées au choc des prix du pétrole pourraient agir sur l'humeur des consommateurs et des investisseurs. Les retombées du ralentissement des dépenses dans le secteur des BTP sur le reste de l'économie devraient être modérées, car les grands projets de construction sont essentiellement le fait d'entreprises étrangères qui dépendent fortement des importations

20. Les autorités ont rappelé qu'elles sont déterminées à mener une politique budgétaire prudente à moyen terme mais elles ont noté les tensions qui s'exercent sur les dépenses du fait de leurs plans de diversification. Elles suivent de près l'évolution des cours du pétrole et reconnaissent qu'il est nécessaire d'améliorer la qualité des dépenses publiques. Les autorités soulignent qu'il appartient à l'État de réaliser les investissements nécessaires dans les infrastructures de base et dans la santé et l'éducation, afin de promouvoir la croissance et la compétitivité et de faciliter l'activité du secteur privé dans les secteurs non pétroliers. La politique relative aux Zones économiques spéciales (ZES) devrait également contribuer au décollage du secteur privé non pétrolier⁵. L'amélioration du réseau routier contribuera en outre à consolider le rôle du Congo comme «pays de transit», en acheminant les marchandises arrivant à Pointe-Noire vers le reste de la région. À l'avenir, ces investissements devraient avoir un rendement considérable sous la forme d'une croissance hors pétrole plus vigoureuse.

ENTRETIENS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

A. Politique budgétaire : développer l'économie non pétrolière pour protéger les plus démunis

21. Compte tenu de la durée de vie résiduelle limitée des réserves pétrolières, le récent repli des cours internationaux rend d'autant plus urgent l'ajustement budgétaire. Les services du FMI ont renouvelé les recommandations en faveur d'un ajustement budgétaire pour préserver la viabilité des finances publiques à moyen terme. Par ailleurs, il est nécessaire de préserver les dépenses prioritaires destinées à corriger les déficits social et infrastructurel. La loi de finances rectificative de 2014, adoptée en septembre, s'écartait d'une trajectoire de rééquilibrage budgétaire conforme à la viabilité des finances publiques. Elle prévoyait une forte augmentation des dépenses d'investissement financées sur ressources propres, principalement pour les Jeux africains. Toutefois, suite à la chute des cours du pétrole, les dépenses en capital financées sur ressources propres budgétisées ont été sous-exécutées, les autorités ayant accordé la priorité aux chantiers liés aux Jeux africains et à la Municipalisation accélérée. D'autres pressions s'exercent sur les dépenses en raison des élections de 2016 (présidentielles) et de 2017 (législatives).

⁵ Les ZES ont été examinées dans le rapport du FMI No. 14/272.

22. Le projet de loi de finances rectificative de 2015 durcit à juste titre l'orientation budgétaire. À partir des projections des autorités, la loi de finances rectificative prévoit une diminution du déficit primaire hors pétrole à environ 42 % du PIB non pétrolier, contre 81,2 % du PIB non pétrolier en 2014. Les services du FMI tablent sur une diminution plus faible du déficit primaire hors pétrole, à 57 % du PIB non pétrolier en 2015. Cet ajustement s'explique principalement par une réduction des dépenses d'investissement financées sur ressources propres. Outre le report des projets non prioritaires et le non démarrage des nouveaux projets, cela entraînerait une inversion partielle du doublement des dépenses courantes et d'investissement budgétisées observé durant les trois dernières années. Cela devrait avoir un impact négatif sensible sur la croissance annuelle non pétrolière, laquelle devrait descendre à 3,2 % par an durant la période 2015–20, contre près de 8 % par an durant les cinq années précédentes. L'ajustement étant centré sur une réduction des dépenses en capital, lesquelles ont une forte composante extérieure, la croissance des importations devrait diminuer, ce qui atténue l'effet global sur la croissance. Compte tenu de la compression projetée des dépenses, les autorités devraient s'efforcer de protéger les programmes profitant aux populations les plus démunies, d'améliorer l'efficacité de l'investissement afin de maximiser l'accumulation de capital et de préserver la viabilité de la dette, et veiller à ce que les faiblesses de la gestion des finances publiques ne provoquent pas d'arriérés. La mobilisation des recettes fiscales non pétrolières est appelée à s'accroître grâce aux nouveaux impôts mis en place en 2015, notamment pour les opérateurs de téléphonie mobile, et au renforcement de l'administration douanière. Les services du FMI recommandent que la loi de finances rectificative précise ce qui explique la croissance projetée des recettes non pétrolières. Les services du FMI soulignent en outre qu'il est important de préparer des plans d'urgence, compte tenu des fluctuations que connaît la conjoncture mondiale, afin de pouvoir gérer les risques baissiers au cas où ils se matérialiseraient. À cet égard, les services du FMI saluent l'intention des autorités de suivre de près l'exécution budgétaire au moyen de rapports budgétaires mensuels exhaustifs.

23. Les autorités devront vraisemblablement faire des choix importants de politique budgétaire durant le reste de l'exercice 2015. Elles devraient examiner de près les choix permettant de financer le déficit budgétaire projeté : à partir des dépôts de l'État à la BEAC (conformément aux projections actuellement retenues par les services du FMI dans le scénario de référence), en procédant à un ajustement budgétaire additionnel, ou en empruntant davantage auprès de sources intérieures ou extérieures. Il serait particulièrement utile d'analyser la nature et le rendement attendu des dépenses discrétionnaires et les coûts comparatifs des différents types de financement, y compris l'utilisation des marges de manœuvre budgétaires. Le maintien de dépôts à la BEAC offrirait une certaine marge dans l'éventualité d'autres chocs négatifs, notamment liés aux prix du pétrole, et contribuerait à entretenir le bon fonctionnement de la parité fixe, qui défend bien les intérêts du Congo. Dans l'intérêt de la viabilité extérieure et de la parité fixe, il faudra maintenir les niveaux de réserves au-dessus de cinq mois d'importations. La baisse des cours du pétrole et son impact sur les réserves internationales soulignent d'autant plus l'importance du respect des dispositions régionales en matière de mise en commun des réserves.

24. À moyen terme, il importera d'élaborer une stratégie d'ajustement budgétaire globale et cohérente. À cet égard, plusieurs aspects méritent d'être pris en considération :

- *Renforcer l'information budgétaire, y compris au regard des dépôts à l'étranger et des dépenses hors budget*⁶. De manière plus précise, la préparation mensuelle de l'exécution budgétaire du TOFE devrait comprendre les dépenses hors budget au-dessus de la ligne et le financement provenant des variations des dépôts à l'étranger, en dessous de la ligne⁷. Les dépenses hors budget comprennent essentiellement les paiements en nature sous forme de pétrole pour financer un certain nombre d'accords commerciaux et pour couvrir les pertes encourues par la raffinerie publique (CORAF) pour maintenir les prix intérieurs réglementés. Ces montants devraient tout au moins être inclus comme postes «pour mémoire» dans l'information budgétaire. Cela est important pour pouvoir effectuer une évaluation significative de l'orientation de la politique budgétaire et pour définir une trajectoire réaliste de rééquilibrage budgétaire.
- *Donner une perspective pluriannuelle à la planification budgétaire.* À cet égard, les services recommandent de ramener à environ 40 % du PIB non pétrolier le déficit primaire hors pétrole sur les cinq prochaines années pour veiller à la viabilité des finances publiques à long terme (Annexe IV).
- *Renforcer le contrôle des engagements.* Cela contribuerait à contenir l'accumulation d'arriérés intérieurs et à maîtriser tout accroissement de la dette publique extérieure qui mettrait gravement en cause la résilience de l'économie et la marge de manœuvre budgétaire.
- *Renforcer la surveillance macroéconomique et la coordination à l'échelle régionale.* Compte tenu des retombées considérables et différenciées de la chute des cours du pétrole au sein de la CEMAC, la République du Congo pourrait diriger un travail de coordination régionale renforcée afin d'assurer un panachage approprié des politiques pour riposter au choc

25. Il importe de réduire dans toute la mesure du possible l'impact de l'ajustement budgétaire sur la croissance à plus long terme et sur les populations pauvres. Plusieurs mesures sont envisageables :

- *Renforcer la mobilisation des recettes non pétrolières.* Il convient d'envisager de réduire dans toute la mesure du possible l'application de taux réduits de TVA et d'exonérations fiscales, d'accroître l'efficacité des contrôles et inspections fiscaux et douaniers et d'intégrer les non déclarants dans le système fiscal.

⁶ Le TOFE de 2013 signale un financement négatif de 629 milliards FCFA (9,4 % du PIB) au poste «décalage technique». Suite aux entretiens avec les autorités en juin 2014, le rapport publié sur les consultations de 2014 au titre de l'article IV notait que cet important financement négatif correspondait à l'accumulation de dépôts à l'étranger. Cependant, les données que les autorités ont récemment fournies aux services du FMI font clairement apparaître que ce type d'accumulation de dépôts à l'étranger ne s'était pas produit. De fait il y a eu un tirage de l'ordre de 59 milliards FCFA en 2013. Les fonds ont servi à financer une centrale thermique construite sous la supervision d'une société pétrolière étrangère, en dehors du cadre de l'information budgétaire courante.

⁷ Il conviendrait en outre d'envisager d'inclure les subventions au secteur pétrolier (au titre du manque à gagner lié à la commercialisation du fait de l'existence de prix à la pompe administrés) au poste des dépenses de transferts dans le TOFE, conformément à la présentation du Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP) de 1986.

- *Redéfinir les priorités des dépenses en capital, y compris hors budget.* Il est possible de rationaliser les dépenses en capital en hiérarchisant les projets ayant un impact manifeste sur le potentiel de croissance. Les récents travaux réalisés par le FMI⁸ pour évaluer l'efficacité des investissements mettent en évidence, dans le cas du Congo, un déficit d'efficacité sensiblement plus élevé que la moyenne des pays en développement à faible revenu. Cela montre qu'il est possible d'améliorer la qualité de l'investissement. De manière plus précise, les méthodes de sélection des projets devraient être améliorées afin d'accroître la qualité des dépenses publiques d'investissement et de maximiser le niveau du stock de capital congolais à long terme (annexe IV). Cela devrait également passer par des crédits suffisants pour les coûts d'entretien et de maintenance dans la planification budgétaire. En outre, toutes les dépenses d'investissement hors budget devraient être consolidées dans le processus budgétaire et, partant, soumises à des procédures normalisées.
- *Rationaliser les subventions qui profitent de façon disproportionnée aux populations qui en ont le moins besoin.* Les subventions énergétiques représentaient environ 4 % du PIB non pétrolier en 2014. Avec la chute des cours du pétrole, ces subventions ont été sensiblement réduites, à environ ½ % du PIB. Plusieurs pays (par exemple, le Cameroun et l'Indonésie) ont profité de l'actuelle conjoncture de faible cours internationaux du pétrole pour supprimer progressivement les subventions aux carburants. Une démarche comparable profiterait au Congo. Les prix des services d'utilité publique devraient aussi être évalués. En faisant coïncider la mise en place d'un programme de réformes des subventions énergétiques avec le déploiement du programme pilote de transferts monétaires, il serait possible d'atténuer l'impact social de la suppression des subventions énergétiques (Document sur les questions générales, chapitre 2).
- *Examiner les options permettant de maîtriser la croissance de la masse salariale de l'État.* Un calendrier pluriannuel de revalorisation des salaires de la fonction publique a été annoncé en 2013, lorsque les perspectives des cours internationaux du pétrole étaient plus favorables. Selon les prévisions, la masse salariale devrait culminer à près de 14 % du PIB non pétrolier en 2017, contre moins de 10 % en 2013. Les pressions haussières sur la masse salariale devraient provenir en partie de l'augmentation de l'embauche de professionnels de la santé qualifiés dans le cadre du programme national de construction d'hôpitaux qui vise à corriger les fortes inégalités géographiques en matière de soins. Les augmentations salariales devraient, quant à elles, être modérées.

26. Il est essentiel d'adhérer à une politique d'emprunt prudente pour éviter de

compromettre la viabilité de la dette. La dette extérieure a enregistré une augmentation continue durant ces dernières années et les autorités entendent mobiliser d'autres emprunts, en sus des tirages sur les réserves provenant des recettes pétrolières. Au vu de cela, les services du FMI engagent les autorités à suivre une politique d'emprunt prudente qui maintienne la VAN de la dette nette en dessous des seuils indicatifs de l'analyse de viabilité de la dette (AVD). En raison de la chute prononcée des cours du pétrole et au tassement du PIB nominal qui s'en est suivi, la VAN de la dette extérieure brute rapportée au PIB dépasse de façon temporaire le seuil de 30 % en 2015 et en 2016. Compte tenu

⁸ *Making Public Investment More Efficient* (FMI 2015).

par ailleurs des dépassements persistants dans les tests de résistance standard, cela donnerait lieu à une rétrogradation à un risque de surendettement «élevé». Cependant, une analyse basée sur la dette nette, qui tient compte du montant élevé des dépôts de l'État congolais auprès de la BEAC, fait apparaître que les seuils ne sont dépassés de manière durable que dans les tests de résistance. Au vu de cela, le risque de surendettement du Congo est jugé «modéré». Si les nouveaux emprunts contractés à moyen terme présentaient des conditions moins concessionnelles que ces dernières années, le risque de surendettement pourrait s'aggraver.

27. Les services du FMI encouragent les autorités à renforcer la gestion de la dette et à tenir compte également des tirages sur la richesse pétrolière. Dans la perspective d'un élargissement des sources de financement, il importe que les autorités élaborent une stratégie de dette à moyen terme (SDMT), renforcent les capacités d'évaluation des offres de financement et augmentent la transparence de la gestion de la dette et des actifs. S'agissant de l'option consistant à émettre des obligations d'État sur les marchés locaux et régionaux, les services du FMI recommandent de renforcer les capacités institutionnelles et analytiques avant d'aller plus loin. Cela devrait inclure l'élaboration d'une stratégie, en étroite collaboration avec les partenaires de la CEMAC, pour développer le marché régional des obligations d'État et préciser la part des besoins de financement qui pourrait être couverte par les titres publics et d'autres sources dans la SDMT.

Avis des autorités

28. Les autorités ont des avis contrastés sur les recommandations des services du FMI. Elles entendent soumettre rapidement au Parlement l'approbation de la loi de finances rectificative 2015. Elles ont souligné leur intention d'envisager des réductions de dépenses supplémentaires en cas de manques à percevoir plus importants. Dans l'immédiat, les dépenses liées à l'organisation des Jeux africains constituent la principale priorité. Le rythme des autres dépenses d'investissement serait ralenti et les projets étalés sur une période plus longue. Les autorités n'envisageraient aucun ajustement aux majorations salariales pluriannuelles annoncées pour la fonction publique en raison des engagements pris auprès des partenaires sociaux. Elles ont en outre ajouté que les populations rurales pauvres seraient les plus durement touchées par une suppression des subventions énergétiques et que par conséquent elles maintiendraient le système actuel de prix administrés des carburants. Les autorités reconnaissent que les dépenses hors budget ont créé des discordances dans les comptes budgétaires et elles ont convenu qu'à l'avenir les dépenses hors budget, y compris pour les subventions énergétiques, devraient être consolidées dans l'information budgétaire.

B. Réformes de la gestion des finances publiques

29. Le système de GFP se heurte à plusieurs difficultés dans des domaines d'importance cruciale. Des progrès ont été réalisés durant ces dernières années dans l'amélioration du cadre législatif applicable au budget, le renforcement du système de marchés publics et l'élaboration d'un cadre budgétaire à moyen terme. Cependant, d'importantes faiblesses subsistent au regard de l'adhésion aux crédits budgétaires durant l'exécution. En outre, le budget ne couvre pas entièrement les recettes et les dépenses de l'État (par. 24). Des faiblesses sont également évidentes dans le contrôle des engagements, notamment pour les dépenses en capital, et le recours aux ajustements budgétaires en cours d'exercice est également fréquent. Ces pratiques compliquent la gestion budgétaire et la

communication des dépenses de manière exacte et dans les délais voulus. À cela s'ajoutent les faiblesses dans la préparation des comptes. Cela se traduit de manière palpable par la persistance d'arriérés de paiement intérieurs, qui représentent environ 5,5 % du PIB. La réduction des dépenses publiques pourrait entraîner une accumulation encore plus forte d'arriérés.

30. Depuis l'adoption de la Loi organique relative aux finances de l'État (LORFE) en 2012, les réformes se sont principalement centrées sur la transposition des six directives de la CEMAC relatives à la GFP.

Le gouvernement a entrepris d'importantes mesures pour transposer les directives de GFP de la CEMAC à la faveur de projets de loi sur la transparence des finances publiques, la classification budgétaire et le plan comptable. Le projet de loi sur la responsabilité et la transparence des finances publiques est appelée à tracer des orientations pour les autres textes de GFP et elle prévoit des dispositions sur la transparence des recettes tirées des ressources naturelles qui pourraient compléter le statut de conformité du Congo au titre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) depuis février 2013. Ce travail devrait être rapidement mis en œuvre en préservent la conformité à la directive pertinente de la CEMAC. Les autorités ont en outre entrepris d'améliorer la gestion des dépenses dans le cadre du système intégré de dépenses et de recettes (SIDERE), et la budgétisation-programme est en train d'être mise au point. Il convient certes de saluer les efforts consentis pour transposer les directives de la CEMAC, mais la mise en œuvre des réformes de GFP accuse des retards dans certains domaines essentiels. Ceux-ci sont signalés dans la récente évaluation PEFA, laquelle donne l'occasion de recentrer les réformes sur ces faiblesses importantes (encadré 1). Par ailleurs, pour insuffler une nouvelle vigueur au processus de réforme il faudra assurer une plus grande clarté dans le cadre institutionnel et revoir le calendrier des activités pour veiller à un séquençage approprié.

31. Les services du FMI encouragent la mise en œuvre de mesures destinées à accroître l'équité et l'efficacité des dépenses publiques en s'appuyant sur les conclusions de la revue PEMFAR. Elles visent notamment à :

- Accorder la priorité aux crédits budgétaires destinés à l'agriculture et aux secteurs sociaux (santé et éducation), renforcer la capacité des équipes des ministères de tutelle sur les questions liées à la GFP, tout en améliorant le suivi et l'évaluation des projets pour corriger les faibles taux d'exécution ;
- Améliorer l'affectation des ressources publiques, notamment en prévoyant une couverture géographique du budget, par régions ou par zones rurales et urbaines ;
- Mettre en œuvre le programme pilote de transferts monétaires en faveur des plus démunis, puis étendre son application avec un ciblage et un suivi appropriés ;
- Améliorer l'accès aux soins de santé, par exemple en assurant la gratuité des prestations et en indemnisant les fournisseurs de soins dans le cadre de la couverture universelle que le gouvernement déploiera à moyen terme ; et
- Accorder la priorité aux dépenses d'infrastructure profitant le plus à la croissance et au développement humain.

Encadré 1 : Évaluation des dépenses publiques et du cadre de responsabilité financière et recommandations

Une évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA) a été réalisée en 2014 suite à l'évaluation initiale réalisée en 2006. La PEFA reconnaît les progrès réalisés depuis la première évaluation au regard de la mise en place d'un cadre budgétaire à moyen terme, des réformes du système de marchés publics et de la plus grande clarté conceptuelle apportée par la Loi organique relative aux finances de l'État de 2012. L'évaluation constate par ailleurs qu'il existe encore une marge considérable pour renforcer la crédibilité des crédits budgétaires, l'ampleur et la couverture des documents budgétaires, l'actualité et l'exactitude des données comptables, les contrôles internes et la transparence. En outre, le fonctionnement de divers systèmes informatiques à la base du système de GFP constitue un problème transversal qui freine les progrès dans l'ensemble du cycle des opérations budgétaires.

Au vu de cela, les services du FMI recommandent d'inclure les composantes essentielles suivantes dans une mise à jour du plan de réforme :

- Élargir la portée de la documentation et de l'information budgétaire et consolider les dépenses hors budget ;
- Assurer des prévisions fiables des agrégats budgétaires et renforcer les contrôles des engagements et les procédures destinées à prévenir l'accumulation d'arriérés ;
- Durcir les procédures applicables aux ajustements en cours d'exercice ;
- Adopter une perspectives pluriannuelle en matière de planification budgétaire, notamment pour les engagements relatifs aux projets d'investissement ;
- Renforcer le lien entre le Plan national de développement (PND) et les crédits budgétaires ; et
- Rationaliser les systèmes informatiques pour assurer une couverture intégrale et une interopérabilité entre les principaux départements et modules.

Avis des autorités

32. Les autorités accordent une grande priorité aux réformes de GFP et estiment que l'attention qu'elles portent au dispositif juridique global, tel que l'établissent les directives de la CEMAC, est approprié. Elles notent en particulier leur intention d'aller de l'avant avec l'adoption de la loi sur la responsabilité et la transparence des finances publiques d'ici la fin de l'année. Elles soulignent que les projets engagés ne sont pas annulés mais simplement reportés. Autrement dit, leurs coûts ne devraient pas s'accroître et il ne devrait pas se produire d'accumulation d'arriérés. Les autorités estiment que le problème des arriérés de paiement pourrait être surestimé, selon les conventions comptables utilisées pour leur enregistrement, car leur définition des arriérés diffère de celle qu'en ont les opérateurs privés. Les autorités conviennent toutefois de manière globale qu'une présentation plus exhaustive des opérations budgétaires de l'État est appropriée, et elles ont fait part de leur volonté d'approfondir les travaux avec les services du FMI pour avancer sur ce dossier. Par ailleurs, s'agissant de la question de la fourniture d'informations géographiques sur les crédits budgétaires, les autorités estiment qu'il est préférable de la traiter dans le cadre des travaux réalisés pour passer à une budgétisation-programme.

33. En ce qui concerne l'efficience de l'investissement public, les autorités ont indiqué qu'elles entendent accorder une plus grande priorité à la qualité du programme d'investissement public. S'agissant des priorités sectorielles, elles estiment que les montants affectés à l'agriculture étaient appropriés et que diverses politiques d'accompagnement dans les régions rurales (santé, électricité, eau, transport, etc.) étaient également importantes pour mettre en valeur le potentiel agricole. S'agissant du projet de programme de transferts monétaires, au second semestre 2015 les autorités entendent lancer le projet Lisungi, avec l'appui de la Banque mondiale, dans plusieurs districts pilotes.

C. Promotion du développement du secteur financier et de l'inclusion financière

34. Une analyse des liens macrofinanciers fait ressortir que le repli des cours du pétrole pourrait avoir de fortes retombées sur le secteur financier. La conformité des banques aux ratios prudentiels de la CEMAC reste, en moyenne, globalement adéquate. Trois établissements (sur dix) ne maintiennent pas de fonds propres à un niveau supérieur au minimum de 10 milliards FCFA établi par la COBAC. Deux d'entre eux ont préparé un plan de recapitalisation assorti d'échéances. Le troisième établissement pourrait être transformé en banque des PME avec la participation de l'État. Le ratio de créances improductives a plus que doublé, mais en partant de faibles niveaux, pour se situer à 2,5 % en 2014. Il ressort des tests de résistance du PESF de janvier 2015 que les banques congolaises seraient surtout vulnérables à un reclassement des créances productives en créances improductives. Au vu de cela, les indications d'une accumulation d'arriérés publics envers des opérateurs privés intérieurs, mettent en lumière le risque que la chute marquée des cours du pétrole et, partant, la nécessité de réduire les dépenses publiques, n'entraîne une augmentation plus forte des créances improductives.

35. Le renforcement de l'accès à la finance et de l'intermédiation financière pourrait avoir d'importantes retombées économiques. Le secteur financier de la République du Congo manque de profondeur, il est fortement concentré et il se caractérise par le peu d'inclusion (Document sur les questions générales, chapitre 3). Il ressort des analyses réalisées par les services du FMI qu'un accès accru aux prêts bancaires et aux autres services financiers, une meilleure qualité des garanties des prêts et une réduction des coûts d'intermédiation bancaire pourraient avoir un effet important sur la croissance, la productivité et la réduction des inégalités. Au vu de cela, les services du FMI recommandent i) d'accélérer la mise en place d'une centrale des bilans pour renforcer la qualité des données comptables ; ii) de renforcer la centrale des risques ; iii) d'établir un cadastre et un guichet unique pour l'enregistrement des titres de propriété foncière ; iv) de renforcer le cadre juridique en étoffant la capacité des magistrats et des tribunaux à prendre en charge des dossiers financiers. En outre, il est possible de promouvoir la microfinance et la banque mobile en encourageant la collaboration entre les banques commerciales, les institutions de microfinance et les opérateurs de télécommunications, en avançant dans la mise en œuvre du système de paiement électronique pour les impôts et les services d'utilité publique et en développant le réseau de succursales bancaires. La mission encourage les autorités à travailler en étroite collaboration avec la COBAC et la BEAC sur les innovations financières pour assurer la conformité aux réglementations régionales. Les services du FMI encouragent les autorités à mettre en place une stratégie de développement du secteur financier

prévoyant une feuille de route dotée de mesures hiérarchisées et d'échéances précises faisant intervenir toutes les parties prenantes pertinentes, et dont la mise en œuvre fasse l'objet d'un suivi rapproché.

36. LBC/FT. Les services du FMI encouragent les autorités à aller de l'avant pour veiller à ce que le secteur financier se conforme aux exigences de vigilance à l'égard de la clientèle, rendre opérationnelle l'agence d'investigation financière qui a été récemment créée (ANIF-Congo) et faire en sorte qu'elle dispose d'un budget suffisant pour lui permettre de s'acquitter immédiatement et en toute indépendance de ses fonctions primordiales.

Avis des autorités

37. Les autorités ont souligné que d'après les conclusions de l'évaluation réalisée au titre du PESF, les banques congolaises sont celles qui résistent le mieux aux chocs au sein de la CEMAC. Elles reconnaissent qu'il est important d'encourager le développement du secteur financier afin de promouvoir la diversification de l'économie. Elles reconnaissent en outre que pour mener à bonne fin ce développement, il faut réformer le système juridique afin de faciliter l'utilisation des garanties. Elles estiment que des progrès ont été réalisés en exigeant que les salaires de la fonction publique soient versés sur des comptes bancaires et en faisant appel à la banque mobile. De manière plus générale, elles sont en train de passer en revue et de mettre à jour leur stratégie de développement du secteur financier de 2006, laquelle devrait en outre faire en sorte que les mesures nationales soient pleinement alignées sur les objectifs régionaux dans le contexte de la CEMAC.

D. Autres questions de surveillance

38. La qualité et l'actualité des données macroéconomiques doivent être améliorées. Elles profiteraient à la mise en œuvre de l'important programme de réformes macroéconomiques et structurelles de la République du Congo et assureraient la conformité aux obligations de communication de données prévues par l'article VIII (par exemple en ce qui a trait aux données de PEG, aux dépenses hors-budget et aux dépôts détenus à l'étranger) À cet égard, les services du FMI encouragent les autorités à opérationnaliser la stratégie nationale de développement des statistiques pour corriger les problèmes liés aux données et aux contraintes de capacité technique durant les années à venir. Les services du FMI soulignent en outre qu'il est nécessaire d'assurer le financement adéquat de l'institut de la statistique, de préciser quelle est l'instance chargée de compiler et de diffuser les données de comptabilité nationale et de dette, et de veiller à ce que tous les organismes publics unifient leurs données de manière cohérente.

39. Les services du FMI encouragent les autorités à améliorer la coordination et le suivi des politiques. Cela sera essentiel pour améliorer l'efficacité et l'efficience des politiques de réforme macroéconomique et structurelle. Par exemple, la revue PEMFAR souligne qu'une meilleure coordination entre toutes les institutions intervenant dans les dépenses publiques d'investissement profiterait à la programmation, à la budgétisation et à l'exécution de ces investissements. Par ailleurs, les perspectives de reconduction du Plan national de développement 2012–16 en 2016 donnent l'occasion d'asseoir plus fermement les objectifs de développement du Congo dans le contexte d'une intégration régionale plus poussée, notamment en ce qui a trait aux infrastructures de transport.

Avis des autorités

40. Les autorités ont noté que la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement des statistiques est en cours. Elles ont fait état de l'assistance reçue de la part des partenaires au développement (Banque mondiale, AFRISTAT, FMI) et indiqué que l'objectif visé consistait à unifier toutes les statistiques officielles et à faire en sorte qu'à terme l'Institut national de la statistique soit la seule entité chargée de la diffusion des données

41. Le PND trace la vision stratégique globale dans laquelle s'inscrivent les dépenses d'investissement public. À partir d'une évaluation de la deuxième période du PND, les autorités prépareront un nouveau plan de développement. Le prochain plan couvrira le programme d'objectifs du Millénaire pour le développement post-2015 et les objectifs du continent.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

42. La croissance a été solide et l'inflation modérée en 2014. En 2014, la croissance s'est hissée à 6,8 %, sous l'impulsion d'un rebond de la production pétrolière. L'inflation est descendue à 0,5 % à fin 2014 (en glissement annuel), principalement en raison du fléchissement des prix alimentaires internationaux.

43. La République du Congo a cependant été durement frappée par le choc des prix pétroliers. Le déficit budgétaire s'est situé à 8,5 % du PIB en 2014, soit près du double de 2013, principalement à cause de l'augmentation des dépenses et de la diminution des recettes pétrolières. Le solde des transactions courantes s'est également détérioré.

44. L'économie devrait connaître un taux de croissance annuel d'environ 3 % sur la période 2015–20 à mesure que de nouveaux gisements pétroliers entreront en production. Quoique nécessaire, l'ajustement budgétaire prévu par la loi de finances rectificative devrait entraîner un ralentissement de la croissance à 1 % en 2015. 1. Les risques qui pèsent sur les perspectives concernent la volatilité des cours du pétrole, la persistance du faible niveau des prix, l'accumulation d'arriérés de dépenses intérieurs et l'instabilité intérieure. Le taux de change effectif réel du Congo est globalement aligné sur les fondamentaux macroéconomiques, mais les exportations non pétrolières sont faibles et soulèvent des préoccupations en matière de compétitivité.

45. La loi de finances rectificative de 2015 devrait être votée rapidement et son exécution suivie de près. Les autorités devraient étudier de manière approfondie leur riposte aux manques à percevoir et aux dépassements de dépenses. Le maintien des dépôts à la BEAC offrirait une marge de manœuvre face à l'éventualité d'autres chocs négatifs. Des plans de secours devraient être préparés pour faire face aux risques baissiers.

46. Pour préserver la viabilité des finances publiques et de la dette, il faudra une stratégie cohérente d'ajustement budgétaire à moyen terme. Compte tenu de la durée de vie résiduelle limitée des réserves pétrolières et de la persistance de faibles prix, la politique budgétaire devrait être ancrée sur une réduction pluriannuelle progressive du déficit primaire hors pétrole. L'augmentation de la dette publique depuis l'allègement accordé en 2010 au titre des initiatives PPT et IADM et les tirages effectués

sur les réserves pétrolières, soulignent combien il est important d'adhérer à une politique d'emprunt prudente qui maintienne la VAN de la dette nette en dessous des seuils indicatifs de l'AVD. Ce travail devrait en outre être coordonné dans le contexte d'un cadre de surveillance macroéconomique révisé de la CEMAC (voir le rapport des services du FMI sur la CEMAC).

47. Les dépenses publiques devraient s'orienter de plus en plus vers les politiques destinées à promouvoir une croissance inclusive et des programmes pro-pauvres. Le lien entre les initiatives du PND et le budget annuel doit être clairement établi durant la préparation du budget, en insistant davantage sur la diversification de l'économie. La sélection, l'évaluation et le suivi des projets d'investissement et la budgétisation de leurs coûts d'exploitation et d'entretien doivent être renforcés. De manière plus générale, les services du FMI encouragent les autorités à donner suite aux recommandations des PEFA et PEMFAR afin de renforcer l'exécution budgétaire et les processus de passation de marché et de décaissement et d'accroître l'efficacité et la qualité de la dépense.

48. L'ajustement budgétaire doit s'appuyer sur une amélioration des politiques de mobilisation de recettes et sur les réformes de GFP. Il est possible d'accroître les recettes non pétrolières et limitant l'utilisation de taux réduits de TVA et des exonérations tout en renforçant l'administration fiscale et douanière. Les réformes de GFP doivent se centrer sur l'amélioration de la qualité des investissements, la résolution de l'accumulation d'arriérés et la mise en place d'une information budgétaire exhaustive qui consolide les dépenses hors budget, éventuellement avec l'assistance technique du FMI.

49. Les réformes du secteur financier sont essentielles pour soutenir la croissance, la diversification et la réduction des inégalités. Le secteur financier devrait profiter de l'intention des autorités de revoir leur stratégie sectorielle, afin de mettre à profit les innovations récentes et d'assurer la cohésion avec les objectifs régionaux. Les grandes priorités restent l'amélioration de la centrale des risques, l'établissement d'un cadastre et d'un guichet unique pour l'enregistrement des titres de propriété foncière, et le renforcement de la justice. La promotion de la microfinance et de la banque mobile devrait également renforcer l'accès à la finance.

50. Dans l'intérêt de la viabilité extérieure il importe de maintenir un niveau de réserves supérieur à cinq mois d'importations, pour ainsi soutenir la parité fixe. Le repli des cours du pétrole et son impact sur les réserves de change rendent d'autant plus importante la conformité aux exigences de la CEMAC en matière de mise en commun des réserves pour appuyer le régime de parité fixe. À cet égard, les services du FMI saluent le rapatriement d'une partie des dépôts que le Congo détient à l'étranger et recommandent que cette politique se poursuive.

51. Il est urgent de renforcer la qualité et l'actualité des données macroéconomiques, pour contribuer à améliorer l'analyse macroéconomique et la prise de décisions et assurer le respect des obligations prévues à l'article VIII. Il convient d'améliorer les capacités et d'opérationnaliser la stratégie nationale de développement des statistiques. De manière plus précise il importe de veiller à ce que tous les organismes publics unifient leurs données et il est nécessaire d'assurer le financement adéquat de l'institut de la statistique.

52. Il est recommandé que la prochaine consultation au titre de l'article IV ait lieu conformément au cycle normal de 12 mois.

Tableau 1. République du Congo : principaux indicateurs économiques et financiers, 2013–20

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Projections							
	(variation annuelle en pourcentage sauf indication contraire)							
Production et prix								
PIB à prix constants	3.3	6.8	1.0	6.5	7.0	3.4	-1.6	0.3
Pétrolier	-10.2	3.4	-3.4	18.2	18.8	3.5	-16.4	-9.0
Non-pétrolier	8.1	7.9	2.3	3.4	3.3	3.4	3.6	2.9
PIB aux prix courants	-4.6	0.5	-17.3	16.1	22.2	2.0	-4.7	-4.8
Déflateur du PIB	-7.7	-6.0	-18.2	9.0	14.2	-1.4	-3.1	-5.1
Prix à la consommation (moyenne pour la période)	4.6	0.9	0.9	1.7	2.5	2.5	2.5	2.5
Prix à la consommation (fin de période)	2.1	0.5	1.8	2.1	2.4	2.5	2.5	2.5
Secteur extérieur								
Exportation, f.à.b.	-10.1	-3.6	-25.6	36.9	22.6	0.3	-9.7	-9.6
Importations, f.à.b.	9.0	3.2	-18.4	12.0	-0.4	6.2	8.2	-13.9
Volume des exportations	-11.1	3.9	-1.8	25.5	7.1	3.5	-12.3	-4.7
Volume des importations	8.0	2.5	-28.1	16.2	3.7	4.9	3.9	-8.4
Termes de l'échange (détérioration -)	-0.1	-4.6	-26.8	-9.9	-13.4	-4.4	-1.2	0.9
Solde des transactions courantes	-4.5	-5.5	-10.7	-6.0	3.4	2.7	-3.0	-1.2
Réserves de change brutes (milliard FCFA)	2,509	2,698	2,194	2,015	2,109	2,154	1,753	1,565
(en mois d'importations, f.à.b.)	7.4	9.3	6.5	5.9	5.9	5.9	5.3	5.0
(pourcentage du PIB)	38	40	40	31	27	27	23	22
Dette publique extérieure (pourcentage du PIB)	32.0	36.4	48.5	44.3	38.0	36.7	37.6	38.6
Secteur monétaire								
Masse monétaire (variation)	0.7	13.1	1.6
Credit à l'économie (variation)	16.5	27.6	15.5
	(pourcentage du PIB)							
Investissement et épargne								
Épargne nationale brute	26.5	29.9	23.9	25.4	30.1	29.0	25.1	26.0
Investissement brut	30.9	35.4	34.6	31.4	26.7	26.4	28.1	27.2
	(pourcentage du PIB non pétrolier)							
Opérations financières de l'administration centrale								
Recettes et dons	111.7	93.9	71.7	80.1	87.9	86.1	76.9	68.6
Recettes pétrolières	82.1	64.7	39.6	47.5	55.1	53.1	44.0	35.8
Recettes non pétrolières et dons	29.6	29.2	32.1	32.6	32.7	33.0	32.7	32.6
Dépenses totales	116.0	110.9	89.6	84.0	81.6	76.2	74.1	67.2
Courantes	33.7	36.2	32.6	32.0	32.7	30.8	29.9	29.4
Investissements (prêts nets inclus)	57.7	53.2	37.6	36.6	34.4	31.6	31.2	25.4
Hors budget	24.6	21.4	19.4	15.4	14.6	13.8	13.0	12.4
Solde global (déficit -,base engagements) 1/	-4.3	-17.0	-17.9	-3.9	6.2	9.9	2.8	1.3
Solde primaire hors pétrole (déficit -) 2/	-85.7	-81.2	-57.3	-51.1	-48.6	-42.9	-40.9	-34.2
Solde budgétaire primaire de base (déficit -) 3/	14.1	-5.9	-5.6	6.1	15.1	14.8	3.2	1.7
Solde primaire de base hors pétrole (- = déficit) 4/	-68.0	-70.6	-45.2	-41.4	-40.0	-38.3	-22.8	-16.9
Solde primaire de base hors pétrole (base caisse) 4/	-74.4	-72.1	-46.4	-43.5	-42.0	-39.3	-23.7	-17.8
	(pourcentage des recettes publiques totales hors dons)							
Service de la dette extérieure publique (après allègement)	5.2	6.6	7.4	6.9	6.3	7.6	9.2	8.3
Dette publique extérieure (après allègement)	68.8	86.0	122.4	110.3	99.6	95.1	98.1	102.7
	(milliards FCFA, sauf indication contraire)							
PIB nominal	6,657	6,689	5,528	6,421	7,848	8,007	7,633	7,265
PIB nominal non pétrolier	2,796	3,050	3,098	3,253	3,434	3,624	3,845	4,020
Cours mondial du pétrole (dollars EU/baril)	104	96	59	64	67	70	71	71
Production pétrolière (millions de barils)	88	91	88	104	124	128	107	98
Taux de change nominal (FCFA/dollar, moyenne de la période)	494	494
TCER (variation en pourcentage)	7.4	-2.6

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

1/ Dons inclus.

2/ Recettes et dons (revenu des investissements et du pétrole exclus) moins total dépenses (paiements des intérêts exclus).

3/ Recettes (revenu des investissements et dons exclus) moins dépenses totales (paiements des intérêts et investissements financés sur ressources extérieures exclus).

4/ Solde primaire de base moins recettes pétrolières.

Tableau 2. République du Congo : balance des paiements à moyen terme, 2013–20

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Projections							
	(milliards FCFA)							
Solde des transactions courantes	-298	-367	-589	-384	263	213	-233	-89
<i>dont hors pétrole</i>	-1,843	-1,766	-1,302	-1,305	-1,178	-1,376	-1,596	-1,236
Balance commerciale	2,309	2,067	1,361	2,357	3,404	3,283	2,543	2,408
Exportations, f.à.b.	4,675	4,509	3,353	4,590	5,628	5,644	5,099	4,609
Secteur pétrolier	4,039	3,814	2,564	3,693	4,619	4,590	3,976	3,418
Secteur non pétrolier	636	694	789	897	1,009	1,054	1,122	1,191
Importations, f.à.b.	-2,366	-2,442	-1,993	-2,233	-2,224	-2,361	-2,556	-2,201
Secteur pétrolier	-519	-612	-487	-609	-602	-518	-441	-369
Secteur public	-971	-905	-579	-656	-613	-789	-1,013	-687
Secteur privé non pétrolier	-877	-924	-927	-967	-1,009	-1,054	-1,102	-1,146
Balance des services	-1,227	-1,223	-1,069	-1,308	-1,352	-1,346	-1,244	-1,147
Secteur pétrolier	-622	-621	-494	-744	-805	-777	-660	-569
Secteur non pétrolier	-605	-603	-575	-563	-548	-568	-584	-578
Revenu	-1,190	-1,008	-627	-1,169	-1,516	-1,470	-1,269	-1,081
Revenu du travail	-57	-53	-35	-51	-65	-64	-55	-47
Revenu des investissements	-1,133	-955	-592	-1,118	-1,451	-1,405	-1,214	-1,034
Transferts courants (net)	-190	-202	-254	-265	-273	-254	-262	-268
Compte de capital	26	31	30	26	25	28	28	27
Annulation de dette 1/	0	0	0	0	0	0	0	0
Dons officiels	26	31	30	26	25	28	28	27
Compte financier	-90	390	59	181	-193	-196	-195	-127
Investissement direct (net)	1,248	1,311	879	1,393	1,048	1,021	898	783
<i>dont : secteur pétrolier</i>	1,109	1,121	799	1,314	970	938	808	688
Autres investissements	-1,338	-922	-819	-1,212	-1,241	-1,217	-1,093	-910
Moyen et long terme	365	185	252	187	153	-23	-28	16
secteur public	340	157	232	155	124	-53	-55	-15
Tirages	497	324	374	313	294	164	195	196
Projet	497	324	374	313	294	164	195	196
Amortissement 2/	-157	-168	-142	-158	-170	-217	-250	-210
Secteur privé	25	29	20	32	30	29	27	31
Pétrolier	14	14	13	25	22	21	18	16
Non pétrolier	11	15	7	7	8	8	8	15
Court terme	-1,703	-1,107	-1,072	-1,399	-1,394	-1,194	-1,065	-926
Erreurs et omissions	0	0	0	0	0	0	0	0
Balance globale des paiements	-362	54	-500	-177	95	45	-400	-188
Financement	362	-54	500	177	-95	-45	400	188
Financement sur réserves	269	-195	500	177	-95	-45	400	188
FMI (net)	-2	-3	-3	-2	-1	-1	0	0
Achats / Décaissements	0	0	0	0	0	0	0	0
Rachats / Remboursements	-2	-3	-3	-2	-1	-1	0	0
Autres réserves	269	-195	500	177	-95	-45	400	188
Dépôts de l'État à l'étranger 3/	59	141	0	0	0	0	0	0
Financement exceptionnel 4/	34	0	0	0	0	0	0	0
Besoin de financement (- = excédent)	0	0	0	0	0	0	0	0

Sources : BEAC; estimations et projections des services du FMI.

1/ Rapport du FMI No. 11/67.

2/ Inclut l'allègement de l'encours de la dette au point d'achèvement de l'initiative PPTE.

3/ Les estimations des services du FMI reposent sur des données préliminaires.

4/ Inclut l'allègement de la dette du Club de Paris et du Club de Londres, ainsi que les paiements aux créanciers en litige.

Tableau 3. République du Congo : opérations de l'administration centrale, 2013–20

	2013		2014		2015				2016	2017	2018	2019	2020	
	Budget		Budget rect.	Proj. RS	Budget	Budget (rect. prélim.) 6/	Proj. RS	Proj. révisées	Projections					
(milliards FCFA)														
Recettes et dons	3,512	3,123	3,465	3,193	2,863	2,648	2,269	3,237	2,221	2,606	3,018	3,120	2,955	2,756
Recettes primaires	3,339	3,096	3,263	3,146	2,831	2,475	2,095	3,205	2,181	2,574	2,987	3,087	2,922	2,723
Recettes pétrolières	2,597	2,295	2,378	2,250	1,973	1,479	860	2,205	1,226	1,545	1,894	1,924	1,692	1,440
Recettes non pétrolières	741	801	885	895	857	996	1,236	1,000	955	1,028	1,094	1,163	1,231	1,284
Impôts sur les revenus et profits	288	321	343	350	360	336	336	391	336	356	380	405	434	458
Taxes sur les biens et services	273	296	317	333	333	403	403	372	403	425	451	479	503	520
Taxes sur le commerce international	150	148	195	172	155	220	196	192	196	208	222	236	248	257
Recettes non fiscales	31	36	30	40	10	33	300	45	20	39	41	43	46	49
Revenu des investissements	30	1	20	9	1	10	10	10	10	6	6	6	5	6
Dons	144	26	182	38	31	163	164	23	30	26	25	28	28	27
Dépenses et prêts nets	2,818	3,243	3,600	2,831	3,381	3,055	2,706	2,880	2,775	2,732	2,803	2,762	2,848	2,703
Dépenses courantes	1,022	943	1,106	1,077	1,106	993	1,010	1,182	1,011	1,042	1,123	1,116	1,150	1,180
Salaires	270	275	324	308	323	369	369	345	369	420	470	482	494	506
Autres dépenses courantes	698	650	731	718	743	577	594	790	601	581	611	593	616	637
Biens et services	260	257	327	324	338	282	222	358	222	233	239	245	251	257
Transferts	332	264	301	294	303	206	203	324	209	248	270	243	257	269
Charges communes	106	98	102	100	103	89	169	108	169	100	102	105	108	110
Collectivités locales	35	32	36	36	25	32	32	31	25	24	24	23	22	21
Intérêts	19	18	15	15	15	15	15	16	16	16	17	19	18	16
Dépenses d'investissement	1,796	1,612	2,495	1,754	1,624	2,062	1,696	1,698	1,164	1,190	1,181	1,146	1,198	1,023
Financées sur ressources propres	1,048	1,089	1,846	1,343	1,269	1,477	1,110	1,375	760	850	862	954	975	800
Financées sur ressources extérieures	749	523	649	411	355	585	586	323	404	340	319	192	223	223
Dépenses hors budget	0	688	0	0	652	0	0	0	600	500	500	500	500	500
Prêts nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde primaire hors pétrole 1/	-1,914	-2,398	-2,518	-1,883	-2,478	-1,881	-1,291	-1,841	-1,774	-1,661	-1,668	-1,553	-1,571	-1,376
Solde primaire de base 2/	1,288	395	326	741	-180	20	-10	664	-174	198	520	536	125	69
<i>dont : Solde primaire de base hors pétrole 3/</i>	-1,309	-1,900	-2,052	-1,509	-2,153	-1,459	-869	-1,541	-1,400	-1,347	-1,374	-1,389	-876	-680
Solde, base engagements														
Dons exclus	551	-146	-317	324	-550	-570	-601	335	-584	-152	190	331	79	26
Dons inclus	694	-120	-135	362	-518	-407	-437	357	-554	-126	215	358	107	53
Variation des arriérés	-68	-180	-38	-137	-47	0	0	-103	-38	-68	-68	-34	-34	-34
Extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérieurs	-68	-180	-38	-137	-47	0	0	-103	-38	-68	-68	-34	-34	-34
Solde, base caisse	627	-300	-173	225	-565	-407	-437	255	-593	-194	146	324	73	19
Solde primaire de base non pétrolier (base caisse)	-1,376	-2,081	-2,089	-1,646	-2,201	-1,459	-869	-1,644	-1,438	-1,416	-1,442	-1,423	-911	-715
Financement	-628	300	221	-225	565	407	437	-255	593	194	-146	-324	-73	-19
Extérieur (net)	470	433	509	216	286	265	271	118	232	155	124	-53	-55	-15
Tirages	605	497	467	374	324	422	422	300	374	313	294	164	195	196
Amortissement échu	-135	-157	-157	-157	-180	-157	-152	-182	-142	-158	-170	-217	-250	-210
Rééchelonnement obtenu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Annulation de dette	0	34	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	59	199	0	141	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts à l'étranger 4/	0	59	0	0	141	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérieur (net)	-1,098	-134	-288	-441	280	142	166	-373	360	39	-270	-272	-18	-4
Système bancaire (net)	-1,098	27	-288	-441	340	142	166	-373	360	39	-270	-272	-18	-4
Financement non bancaire	0	-161	0	0	-60	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Besoin de financement (- = excédent)	0	0	48	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pour mémoire														
Solde budgétaire de base 5/	1,299	377	331	736	-194	15	-15	657	-180	188	509	523	302	249
Stock de dépôts de l'État	2,448	1,324	982	1,765	982	1,194	1,194	2,138	622	582	852	1,123	1,141	1,145
PIB aux prix courants du marché	7,261	6,657	6,689	6,851	6,689	5,528	5,528	7,277	5,528	6,421	7,848	8,007	7,633	7,265
PIB non pétrolier aux prix courants du marché	2,796	2,796	3,050	3,111	3,050	3,098	3,098	3,437	3,098	3,253	3,434	3,624	3,845	4,020

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

1/ Recettes et dons (revenu des investissements et recettes pétrolières exclus) moins dépenses totales (paiements des intérêts exclus).

2/ Recettes (revenu des investissements et dons exclus) moins dépenses totales (paiements des intérêts et investissements financés sur ressources extérieures exclus).

3/ Solde primaire de base moins recettes pétrolières.

4/ Estimations du FMI basées sur des données préliminaires.

5/ Solde budgétaire global, dons et investissements financés sur ressources extérieures exclus.

6/ Tient compte du budget rectificatif adopté en Conseil des Ministres et devant être voté par le Parlement.

Tableau 4. République du Congo : opérations de l'administration centrale, 2013–20

	2013		2014		2015				2016	2017	2018	2019	2020	
	Budget		Budget rect.	Proj. RS	Budget	Budget (rect. prélim.) 6/	Proj. RS	Proj. révisées	Projections					
	(pourcentage du PIB non pétrolier)													
Recettes et dons	125.6	111.7	113.6	102.6	93.9	85.5	73.2	94.2	71.7	80.1	87.9	86.1	76.9	68.6
Recettes primaires	119.4	110.7	107.0	101.1	92.8	79.9	67.6	93.2	70.4	79.1	87.0	85.2	76.0	67.8
Recettes pétrolières	92.9	82.1	78.0	72.3	64.7	47.7	27.7	64.2	39.6	47.5	55.1	53.1	44.0	35.8
Recettes non pétrolières	26.5	28.6	29.0	28.8	28.1	32.2	39.9	29.1	30.8	31.6	31.8	32.1	32.0	31.9
Impôts sur les revenus et profits	10.3	11.5	11.3	11.3	11.8	10.8	10.8	11.4	10.8	11.0	11.1	11.2	11.3	11.4
Taxes sur les biens et services	9.7	10.6	10.4	10.7	10.9	13.0	13.0	10.8	13.0	13.1	13.1	13.2	13.1	12.9
Taxes sur le commerce international	5.4	5.3	6.4	5.5	5.1	7.1	6.3	5.6	6.3	6.4	6.5	6.5	6.5	6.4
Recettes non fiscales	1.1	1.3	1.0	1.3	0.3	1.0	9.7	1.3	0.6	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Revenu des investissements	1.1	0.0	0.7	0.3	0.0	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1
Dons	5.1	0.9	6.0	1.2	1.0	5.3	5.3	0.7	1.0	0.8	0.7	0.8	0.7	0.7
Dépenses et prêts nets	100.8	116.0	118.0	91.0	110.9	98.6	87.3	83.8	89.6	84.0	81.6	76.2	74.1	67.2
Dépenses courantes	36.5	33.7	36.2	34.6	36.2	32.1	32.6	34.4	32.6	32.0	32.7	30.8	29.9	29.4
Salaires	9.7	9.8	10.6	9.9	10.6	11.9	11.9	10.0	11.9	12.9	13.7	13.3	12.8	12.6
Autres dépenses courantes	24.9	23.3	24.0	23.1	24.4	18.6	19.2	23.0	19.4	17.9	17.8	16.3	16.0	15.8
Biens et services	9.3	9.2	10.7	10.4	11.1	9.1	7.2	10.4	7.2	7.0	6.8	6.5	6.4	6.4
Transferts	11.9	9.4	9.9	9.4	9.9	6.6	6.5	9.4	6.8	7.6	7.9	6.7	6.7	6.7
Charges communes	3.8	3.5	3.4	3.2	3.4	2.9	5.5	3.1	5.5	3.1	3.0	2.9	2.8	2.7
Collectivités locales	1.3	1.1	1.2	1.2	0.8	1.0	1.0	0.9	0.8	0.7	0.7	0.6	0.6	0.5
Intérêts	0.7	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4
Dépenses d'investissement	64.2	57.7	81.8	56.4	53.2	66.6	54.7	49.4	37.6	36.6	34.4	31.6	31.2	25.4
Financées sur ressources propres	37.5	38.9	60.5	43.2	41.6	47.7	35.8	40.0	24.5	26.1	25.1	26.3	25.4	19.9
Financées sur ressources extérieures	26.8	18.7	21.3	13.2	11.7	18.9	18.9	9.4	13.0	10.4	9.3	5.3	5.8	5.5
Dépenses hors budget	0.0	24.6	0.0	0.0	21.4	0.0	0.0	0.0	19.4	15.4	14.6	13.8	13.0	12.4
Prêts nets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde primaire hors pétrole 1/	-68.4	-85.7	-82.6	-60.5	-81.2	-60.7	-41.7	-53.6	-57.3	-51.1	-48.6	-42.9	-40.9	-34.2
Solde primaire de base 2/	46.1	14.1	10.7	23.8	-5.9	0.6	-0.3	19.3	-5.6	6.1	15.1	14.8	3.2	1.7
dont : Solde primaire de base hors pétrole 3/	-46.8	-68.0	-67.3	-48.5	-70.6	-47.1	-28.1	-44.8	-45.2	-41.4	-40.0	-38.3	-22.8	-16.9
Solde, base engagements														
Dons exclus	19.7	-5.2	-10.4	10.4	-18.0	-18.4	-19.4	9.7	-18.8	-4.7	5.5	9.1	2.1	0.6
Dons inclus	24.8	-4.3	-4.4	11.6	-17.0	-13.1	-14.1	10.4	-17.9	-3.9	6.2	9.9	2.8	1.3
Variations des arriérés	-2.4	-6.4	-1.2	-4.4	-1.5	0.0	0.0	-3.0	-1.2	-2.1	-2.0	-0.9	-0.9	-0.9
Extérieurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs	-2.4	-6.4	-1.2	-4.4	-1.5	0.0	0.0	-3.0	-1.2	-2.1	-2.0	-0.9	-0.9	-0.9
Solde, base caisse	22.4	-10.7	-5.7	7.2	-18.5	-13.1	-14.1	7.4	-19.1	-6.0	4.3	8.9	1.9	0.5
Solde primaire de base non pétrolier (base caisse)	-49.2	-74.4	-68.5	-52.9	-72.1	-47.1	-28.1	-47.8	-46.4	-43.5	-42.0	-39.3	-23.7	-17.8
Financement	-22.5	10.7	7.2	-7.2	18.5	13.1	14.1	-7.4	19.1	6.0	-4.3	-8.9	-1.9	-0.5
Extérieur (net)	16.8	15.5	16.7	7.0	9.4	8.6	8.7	3.4	7.5	4.8	3.6	-1.5	-1.4	-0.4
Tirages	21.6	17.8	15.3	12.0	10.6	13.6	13.6	8.7	12.1	9.6	8.6	4.5	5.1	4.9
Amortissement échu	-4.8	-5.6	-5.1	-5.1	-5.9	-5.1	-4.9	-5.3	-4.6	-4.9	-5.0	-6.0	-6.5	-5.2
Rééchelonnement obtenu	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Annulation de dette	0.0	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	0.0	2.1	6.5	0.0	4.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépôts à l'étranger 4/	0.0	2.1	0.0	0.0	4.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieur (net)	-39.3	-4.8	-9.4	-14.2	9.2	4.6	5.4	-10.8	11.6	1.2	-7.9	-7.5	-0.5	-0.1
Système bancaire (net)	-39.3	1.0	-9.4	-14.2	11.1	4.6	5.4	-10.8	11.6	1.2	-7.9	-7.5	-0.5	-0.1
Financement non bancaire	0.0	-5.8	0.0	0.0	-2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement (- = excédent)	0.0	0.0	1.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire														
	(pourcentage du PIB)													
Recettes et dons	48.4	46.9	51.8	46.6	42.8	47.9	41.0	44.5	40.2	40.6	38.5	39.0	38.7	37.9
Revenu primaire	46.0	46.5	48.8	45.9	42.3	44.8	37.9	44.0	39.5	40.1	38.1	38.6	38.3	37.5
Recettes pétrolières	35.8	34.5	35.6	32.8	29.5	26.8	15.5	30.3	22.2	24.1	24.1	24.0	22.2	19.8
Recettes non pétrolières	10.2	12.0	13.2	13.1	12.8	18.0	22.3	13.7	17.3	16.0	13.9	14.5	16.1	17.7
Dépenses totales	38.8	48.7	53.8	41.3	50.5	55.3	48.9	39.6	50.2	45.6	37.1	34.6	37.0	36.9
Dépenses courantes	14.1	14.2	16.5	15.7	16.5	18.0	18.3	16.2	18.3	16.2	14.3	13.9	15.1	16.2
Dépenses d'investissement	24.7	24.2	37.3	25.6	24.3	37.3	30.7	23.3	21.0	18.5	15.0	14.3	15.7	14.1
Dépenses hors budget		10.3	0.0	0.0	9.7	0.0	0.0	0.0	10.9	10.9	7.8	6.4	6.2	6.6
Solde budgétaire de base 5/	17.9	5.7	5.0	10.7	-2.9	0.3	-0.3	9.0	-3.3	2.9	6.5	6.5	4.0	3.4
Solde budgétaire primaire de base	17.7	5.9	4.9	10.8	-2.7	0.4	-0.2	9.1	-3.1	3.1	6.6	6.7	1.6	1.0
dont : Solde budgétaire prim. de base non pétrolier	-18.0	-28.5	-30.7	-22.0	-32.2	-26.4	-15.7	-21.2	-25.3	-21.0	-17.5	-17.3	-11.5	-9.4
Solde global, base caisse	8.6	-4.5	-2.6	3.3	-8.5	-7.4	-7.9	3.5	-10.7	-3.0	1.9	4.0	1.0	0.3

Sources: Autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI.

1/ Recettes et dons (revenu des investissements et recettes pétrolières exclus) moins dépenses totales (paiements des intérêts exclus).

2/ Recettes (revenu des investissements et dons exclus) moins dépenses totales (paiements des intérêts et investissements financés sur ressources extérieures exclus).

3/ Solde primaire de base moins recettes pétrolières.

4/ Estimations du FMI basées sur des données préliminaires.

5/ Solde budgétaire global, dons et investissements financés sur ressources extérieures exclus.

6/ Tient compte du budget rectificatif adopté en Conseil des Ministres et devant être voté par le Parlement.

Tableau 5. République du Congo : situation des flux de trésorerie de l'État, 2013–20

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Projections							
	(milliards FCFA)							
Dépôts système bancaire, début de période	1,349	1,324	982	622	583	852	1,124	1,142
Entrées de trésorerie brutes	2,889	2,440	1,610	1,865	2,193	2,094	1,891	1,641
Recettes pétrolières	2,295	1,973	1,226	1,545	1,894	1,924	1,692	1,440
Excédent primaire hors pétrole	0	0	0	0	0	0	0	0
Placement de la dette intérieure	0	0	0	0	0	0	0	0
Placement de la dette extérieure	497	324	374	313	294	164	195	196
Accumulation d'arriérés	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts de l'étranger	59	141	0	0	0	0	0	0
Autre	38	1	10	6	6	6	5	6
Sorties de trésorerie brutes	2,914	2,781	1,970	1,904	1,924	1,823	1,874	1,637
Déficit primaire hors pétrole	2,398	2,478	1,774	1,661	1,668	1,553	1,571	1,376
Intérêt	18	15	16	16	17	19	18	16
Amortissement intérieur	161	60	0	0	0	0	0	0
Amortissement extérieur	157	180	142	158	170	217	250	210
Paiements d'arriérés	180	47	38	68	68	34	34	34
Dépôts à l'étranger	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre	0	2	0	0	0	0	0	0
Flux net de trésorerie 1/	-25	-342	-360	-39	270	272	18	4
Dépôts système bancaire, fin de période	1,324	982	622	583	852	1,124	1,142	1,146
Pour mémoire:								
	(milliards FCFA, sauf indication contraire)							
PIB	6,657	6,689	5,528	6,421	7,848	8,007	7,633	7,265
Solde global	-120	-520	-564	-131	209	353	102	48
Solde global, caisse	-301	-567	-603	-200	140	318	68	13
Dette	2,542	2,799	3,007	3,103	3,170	3,096	2,993	2,889
Intérieure 2/	411	364	326	257	189	154	120	86
Extérieure	2,131	2,435	2,682	2,845	2,981	2,942	2,873	2,803
	(pourcentage du PIB)							
Solde global	-1.8	-7.8	-10.2	-2.0	2.7	4.4	1.3	0.7
Dette	38.2	41.8	54.4	48.3	40.4	38.7	39.2	39.8
Intérieure 2/	6.2	5.4	5.9	4.0	2.4	1.9	1.6	1.2
Extérieure	32.0	36.4	48.5	44.3	38.0	36.7	37.6	38.6
Dépôts système bancaire	19.9	14.7	11.3	9.1	10.9	14.0	15.0	15.8
Total des dépôts 3/	29.0	28.0	29.1	24.4	23.3	26.1	27.5	28.8

Source: autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les discordances avec les flux du système bancaire des tableaux 3 et 4 se rapportent aux paiements en instance.

2/ La dette intérieure est principalement constituée du stock d'arriérés.

3/ Dépôts de l'État à la BEAC et à l'étranger.

Tableau 6. République du Congo : situation monétaire, 2012–15

	2012	2013	2014	2015
				Proj.
Situation monétaire	(milliards FCFA)			
Avoirs extérieurs nets	3,097	3,000	2,768	2,294
Banque centrale	2,676	2,406	2,601	2,101
Institution de dépôts	422	594	166	193
Avoirs intérieurs nets	-794	-682	-145	371
Crédit intérieur net	-669	-542	24	541
Crédit net au secteur public	-1,347	-1,332	-984	-624
Crédit net à l'État	-1,349	-1,324	-982	-622
Banque centrale	-1,357	-1,278	-952	-591
Créances	15	12	360	400
Dépôts	-1,372	-1,290	-1,312	-991
Institutions de dépôts	8	-46	-30	-30
Créances sur les organismes publics, net	11	9	22	23
Crédit à l'économie	667	780	979	1,142
Autres postes, net	-125	-139	-169	-170
Masse monétaire au sens large	2,303	2,319	2,623	2,664
Circulation fiduciaire	565	623	667	678
Dépôts à vue	1,485	1,369	1,612	1,638
Dépôts à terme	253	326	343	349
	(variation en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)			
Avoirs extérieurs nets	2.2	-4.2	-10.0	-18.1
Avoirs intérieurs nets	18.9	4.9	23.2	19.6
Crédit intérieur net	28.6	5.5	24.4	19.7
Crédit net à l'État	17.4	1.1	14.7	13.7
Crédit au secteur privé	10.8	4.9	8.6	6.2
	(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)			
Monnaie au sens large	21.1	0.7	13.1	1.6
Monnaie centrale	16.3	-13.1	44.6	-1.8
Vitesse de circulation de la monnaie				
PIB non pétrolier/ M2 fin de période	1.1	1.2	1.2	1.2
	(pourcentage)			
Croissance totale du PIB	2.6	-4.6	0.5	-17
Croissance du PIB non pétrolier	17.9	13.2	9.1	1.6
Crédit au secteur privé/PIB non pétrolier	27.0	27.9	32.1	36.8

Sources : BEAC; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 7. République du Congo : indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2012–15

	2012	2013	2014	Fév-2015*
	(pourcentage, fin d'année)			
Fonds propres				
Capital réglementaire/actifs pondérés par les risques	12.8	11.9	16.1	15.6
Fond propres/actifs	6.6	8.2	4.5	4.2
Qualité des actifs				
Prêts improductifs/total des prêts	1.5	1.2	2.5	2.8
Prêts improductifs (nets de provisions)/fonds propres	1.0	0.3	4.7	5.1
Produit bancaire et rentabilité				
Rendement des actifs	1.6	2.0	1.0	n.a.
Rentabilité des fonds propres	27.8	28.4	23.4	n.a.
Liquidité				
Actifs liquides/total des actifs	32.1	25.2	17.1	15.1

Sources : autorités (COBAC); estimations des services du FMI.

* Dernières observations disponible. Données extraites en avril 2015.

Tableau 8. République du Congo : objectifs du Millénaire pour le développement, 1995–2013

	1995	2000	2009	2011	2012	2013
Objectif 1 : Éradiquer la pauvreté extrême et la faim						
Ratio emploi/population, + 15 ans, total (%)	62.6	63.7	65.8	66.0	66.0	66.1
Ratio emploi/population, 15-24 ans, total (%)	40.4	40.1	40.2	40.0	39.9	39.8
Prévalence de la malnutrition (% des enfants de moins de 5 ans)	44.7	30.1	35.7	35.0	33.0	...
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous						
Persistence jusqu'à la dernière année primaire, total (% cohorte)	...	55.0	70.0
Taux d'enseignement de l'enseign. primaire, total (% du grpe d'âge concerné)	69.5	76.1	73.0	...
Objectif 3: Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes						
Prop. des sièges occupés par des femmes dans les parlements nat. (%)	2.0	12.0	7.3	7.3	7.4	7.4
Taux d'inscription des filles dans le primaire par rapport aux garçons (%)	85.5	92.5	93.3	94.4	107.0	...
Taux d'inscription des filles dans le secondaire par rapport aux garçons (%)	75.0	70.4	86.7	...
Taux d'inscription des filles dans les universités par rapport aux garçons (%)	...	31.4	21.1	58.4	62.7	...
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile						
Vaccination contre la rougeole (% des 12-23 mois)	38.0	34.0	63.0	75.0	65.0	65.0
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	68.3	76.5	45.1	39.4	37.3	35.6
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	107.0	121.0	65.7	55.7	52.0	49.1
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle						
Taux de fécondité des ado. (naissances pour 1000 femmes de 15-19 ans)	132	136	129	127	127	...
Taux de mortalité matern. (est. modélisée, pour 100 000 naissances vivantes)	650	610	580	560	...	410
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies						
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes)	239	356	393	383	382	382
Prévalence du VIH, femmes (pourcentage des 15-24 ans)	3.4	2.5	1.5	1.3	1.3	1.2
Prévalence du VIH, hommes (% des 15-24 ans)	1.8	1.4	0.8	0.7	0.7	0.7
Prévalence du VIH, total (% des 15-49 ans)	5.8	5.2	3.1	2.8	2.6	2.5
Taux de dépistage des cas de tuberculose (% toutes formes)	56.0	83.0	62.0	68.0	68.0	63.0
Objectif 7 : Assurer un environnement durable						
Émissions de CO2 (kg par dollar PPP de PIB)	0.2	0.1	0.1
Émissions de CO2 (tonnes par habitant)	0.6	0.3	0.5
Zones forestières (% de la superficie)	66.3	66.1	65.7	65.6	65.6	...
Accès à des équip. sanitaires améliorés (% de la population ayant accès)	...	12.7	14.1	14.4	14.6	...
Accès à des sources d'eau améliorées (% de la population ayant accès)	...	69.2	73.8	74.8	75.3	...
Régions marines protégées (% de la superficie)	0.0	32.8	32.8	...	33.5	...
Zones terrestres protégées (% de la superficie)	6.8	9.1	9.4	...	30.4	...
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement						
Service de la dette CGE et FMI uniquement,% des exportations, envois de fonds des travailleurs exclus	10.9	0.6	4.9	1.2	1.2	...
Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes)	0.0	0.0	4.5	5.6	6.1	6.6
Abonnement au téléphone portable (pour 100 personnes)	0.0	2.2	73.8	91.9	98.8	105.0
APD reçue par habitant (\$EU courants)	45.9	10.2	70.9	61.5	32.0	...
Ligne de téléphone (pour 100 personnes)	0.8	0.7	0.3	0.3	0.3	0.4
Autres						
Taux de fécondité, total (naissances par femme)	5.2	5.1	5.1	5.1	5.0	...
RNB par habitant, méthode Atlas (\$EU courants)	430	570	1,950	2,200	2,480	2,590
RNB, méthode Atlas (\$EU courants) (milliards)	1.2	1.8	7.8	9.3	10.8	11.5
Formation brute de capital (% du PIB)	36.6	22.6	22.5	25.3	26.0	30.9
Espérance de vie à la naissance, total (années)	52.9	52.3	56.6	57.8	58.3	...
Taux d'alphabétisation, total adulte (% habitants au - 15 ans)	79.3
Population, total (millions)	2.7	3.1	4.0	4.2	4.3	4.5
Commerce (% du PIB)	128.0	124.0	121.0	145.0	144.0	143.0

Source :base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

Annexe I. Mise en œuvre par les autorités des recommandations de 2014

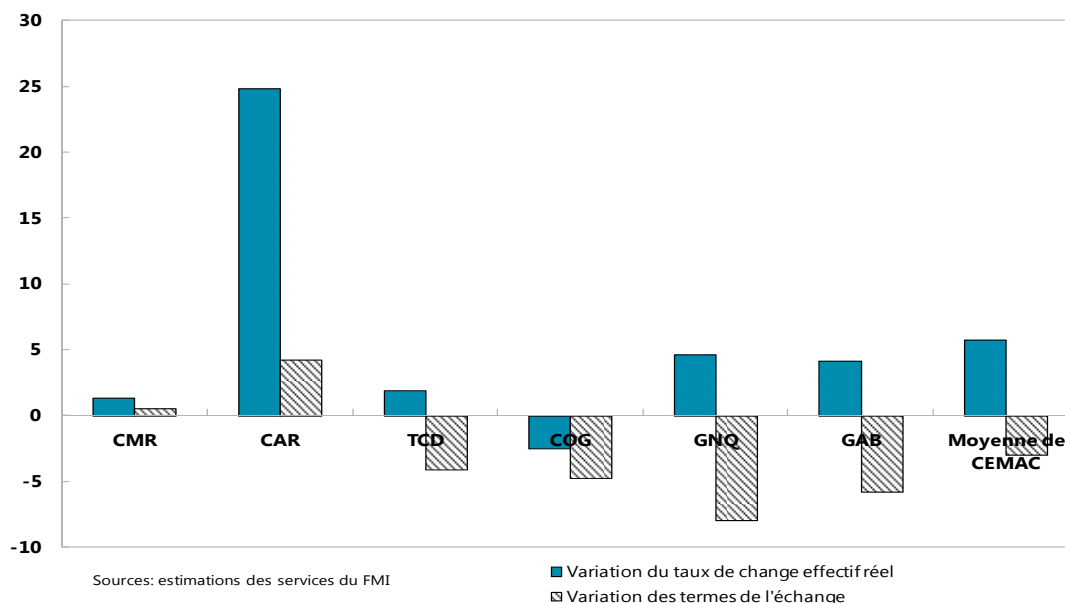
Recommandations des consultations de 2014 au titre de l'article IV		Mise en œuvre par les autorités
Ancrage de politique budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer un ancrage budgétaire fondé sur une réduction du déficit primaire hors pétrole dans la durée afin d'assurer la viabilité des finances publiques et de la dette et d'accumuler une richesse suffisante pour l'après-pétrole. • Améliorer la mobilisation de recettes non pétrolières 	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget rectificatif de 2014 s'écartait de la trajectoire de rééquilibrage budgétaire recommandée. Les budget et budget rectificatif de 2015 placent la politique budgétaire sur une trajectoire de rééquilibrage. Cependant, les autorités ne sont pas allées jusqu'à adopter un ancrage budgétaire basé sur une réduction du déficit primaire hors pétrole à terme. • L'assiette de la TVA a été élargie, et en 2015 une taxe sur les opérateurs de téléphonie mobile a été adoptée.
Gestion des finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la transparence et la responsabilisation dans la gestion de finances publiques conformément aux directives régionales. • Améliorer l'exécution budgétaire et les procédures de passation de marché/décaissement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les autorités ont préparé un projet de loi sur la responsabilité et la transparence fiscales qui transpose certaines des directives de la CEMAC sur la gestion des finances publiques, et améliorerait la comptabilité, la préparation et l'exécution du budget. Le projet de loi doit être ratifié par le Conseil des Ministres. • Des progrès sont à signaler dans les échanges avec les services sur l'élargissement de la couverture de l'information budgétaire en incluant les flux financiers liés aux dépôts de l'État à l'étranger et les dépenses hors budget
Dépenses budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> • Corriger les déficits d'infrastructure sociale et économique en renforçant la qualité des dépenses publiques en capital. • Étendre les programmes d'emploi et de protection sociale déjà engagés. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'efficacité et la qualité des dépenses publiques restent faibles, comme en témoignent les fréquents délestages et le mauvais état des routes. Les efforts destinés à améliorer la sélection, l'évaluation et le suivi des projets d'investissement et la budgétisation de leurs coûts d'exploitation et d'entretien doivent être renforcés. • Un dispositif de sécurité alimentaire a été déployé. • Un institut national de formation professionnelle lié à la mise en œuvre des programmes de protection sociale a été établi. • Les programmes d'emploi destinés à développer les aptitudes pour répondre aux besoins du secteur privé se poursuivent. L'infrastructure dans le secteur de l'éducation a été renforcée. • Le programme pilote de transferts monétaires ciblés a été officiellement lancé en 2014 et la mise en œuvre se poursuit.
Climat des affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le climat des affaires. • Lever les barrières à la fourniture efficace de services financiers afin de promouvoir le développement du secteur privé et la croissance inclusive. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les autorités ont pris des mesures pour renforcer le climat des affaires. Le paiement de l'impôt sur les sociétés a été facilité en réduisant le taux d'imposition et en supprimant l'impôt sur la valeur locative des installations des entreprises et sur les véhicules d'entreprise. La protection des investisseurs minoritaires a été améliorée grâce au renforcement des exigences d'information et de transparence. Ces mesures ont été prises en considération dans l'enquête «Doing Business» de la Banque mondiale de 2015. Cependant, le climat des affaires du Congo reste parmi les plus difficiles au monde. • La profondeur du marché, l'intermédiation financière et l'accès à la finance continuent d'accuser du retard.
Coordination des politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la suivi et la coordination des politiques • Améliorer l'exactitude et l'actualité des données 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de coordination entre organismes publics continue de nuire à l'efficacité et à l'efficacité des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles. • Il demeure urgent d'améliorer la qualité et l'actualité des données.
Coopération régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Observation des obligations de la CEMAC, notamment au regard du rapatriement des réserves et des exigences de mise en commun. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les autorités ont rapatrié une partie de leurs dépôts en Chine en 2014 et durant les premiers mois de 2015.

Annexe II. Évaluation du secteur extérieur

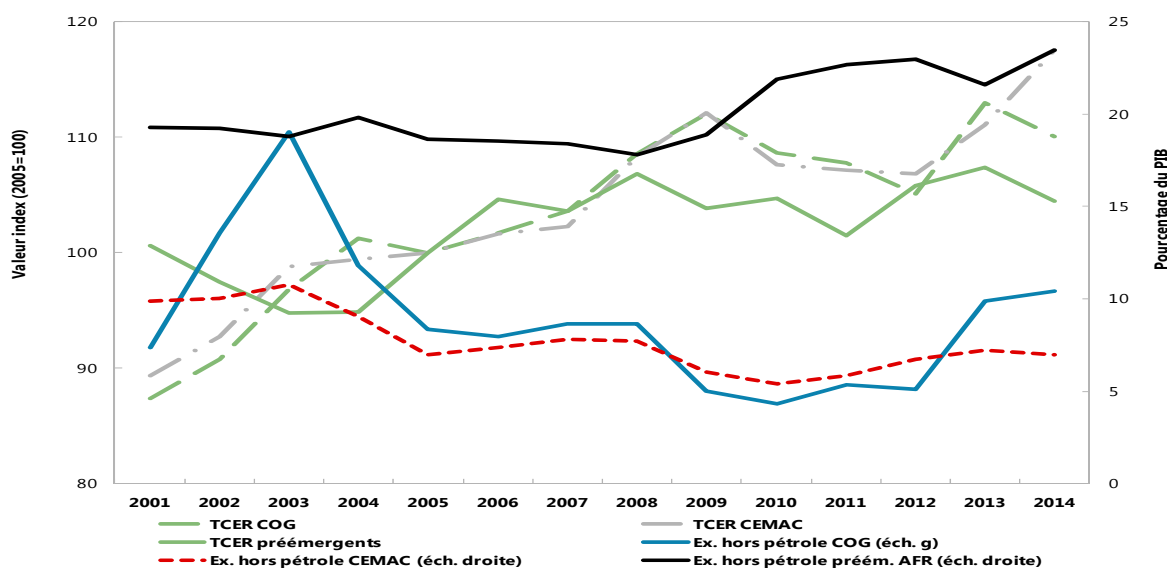
Le taux de change effectif réel de la République du Congo s'est légèrement déprécié en 2014. Il ressort de l'application des méthodes empiriques couramment utilisées pour évaluer le niveau du taux de change d'un pays exportateur de pétrole, en tenant compte par ailleurs du fait que les hydrocarbures représentent près de 80 % des recettes d'exportation du Congo et que le pays a de considérables besoins d'investissement, que le taux de change effectif réel (TCER) de la République du Congo est globalement aligné sur ses fondamentaux à moyen terme. Cependant, des inquiétudes subsistent à l'égard de la compétitivité car le climat des affaires du Congo reste l'un des plus difficiles au monde.

1. Le repli des cours du pétrole en 2014 est allé de pair avec une légère dépréciation du taux de change effectif réel du Congo. La détérioration des termes de l'échange liée au choc des prix pétroliers s'est accompagnée d'un tassement du taux de change effectif réel. Cela se distingue de l'appréciation du TCER observée dans d'autres pays exportateurs de pétrole de la CEMAC (graphique 1). Le TCER s'est déprécié de 2,6 % en 2014, le taux de change effectif nominal s'étant déprécié de 3,5 % durant la même période.

Graphique 1. Évolution des termes de l'échange et des taux de change dans la CEMAC, 2014
(pourcentage de variation)



Graphique 2. Taux de change effectif réel et exportations non pétrolières de la CEMAC et des pays préémergents d'AfSS
(indice, pourcentage du PIB)



Source : estimations des services du FMI.

2. Malgré le repli du taux de change effectif réel, les exportations non pétrolières du Congo continuent d'être faibles par rapport à celles des pays préémergents d'AfSS (graphique 2). Les exportations non pétrolières du Congo se sont légèrement redressées en 2014 et elles se situent au-dessus de la moyenne régionale. Cependant, elles restent inférieures à la moyenne des pays préémergents d'AfSS, pays qui, en moyenne, ont connu une dépréciation comparable en 2014.

3. Il ressort de l'application de la méthode d'Araujo *et al.* (2013) que le taux de change est globalement aligné sur les fondamentaux à moyen terme (tableau 1). Cette méthode fait appel à un modèle d'équilibre général dynamique pour calculer la norme de solde des transactions courantes à moyen terme. Elle s'appuie sur un problème d'optimisation inter-temporel qui tient compte, non seulement des motifs de lissage de la consommation, mais aussi des besoins d'investissement d'un pays en développement comme le Congo. La norme de compte courant estimée par le modèle tient compte des contraintes de capacité d'absorption liées à l'investissement, lesquelles traduisent le fait que les programmes d'investissement public et privé ambitieux des pays en développement souffrent souvent d'une mauvaise planification et coordination à laquelle s'ajoute une faible supervision et qui contribuent à de considérables dépassements de coûts. Les résultats de l'application de cette méthode font apparaître que le taux de change est globalement en équilibre en partant d'hypothèses de dépassement de coûts de 15 et 30 %. Des dépassements plus élevés aboutissent à des besoins d'investissement relativement

supérieurs pour tenir compte des inefficiences plus marquées, ce qui aboutit une norme de compte courant plus élevée.

Tableau 1 : Normes de compte courant et ajustement implicite du TCER ^{1/}

	Année : 2020 pourcentage du PIB	Ajustement taux de change réel implicite Élasticité CC : 0,92
Compte courant sous-jacent	-1.2	
Norme de CC (Araujo 2013, 15% dépassement coûts)	0.7	2
Norme de CC (Araujo 2013, 30% dépassement coûts)	1.2	3
Norme de CC (annuité constante réelle - Bems Carvalho Filo 2009)	3	5

Source : estimations des services du FMI.

^{1/} Le pourcentage de dépassement des coûts tient compte des contraintes de capacité d'absorption. Les élasticités des importations et exportations proviennent de Tokarick (2010).

4. La méthode de Bems et Carvalho (2009) ne tient pas compte des besoins d'investissement et signale une légère surévaluation du taux de change effectif réel de 5 % à moyen terme. Cette méthode fait abstraction des besoins d'investissement existants et calcule la trajectoire de la norme de compte courant à partir de règles d'affectation inter-temporelles des flux de recettes provenant du pétrole. Les trajectoires de compte courant implicites dépassent toujours les projections pour le Congo, car la méthode ne tient pas compte des effets de l'investissement public sur la croissance future de la productivité. Par conséquent, dans le contexte de l'ambitieux programme d'investissements publics du Congo, les résultats de la méthode d' Araujo *et al.* (2013) seraient plus appropriés pour évaluer les désalignements potentiels de taux de change réel à moyen terme.

5. L'analyse statistique ne fait pas apparaître de signes de surévaluation sensible, mais la persistance de la pauvreté et des faibles résultats d'exportations suscite de grandes inquiétudes au regard de la compétitivité. Le déficit courant hors pétrole du Congo se situait à 29,4 % du PIB en 2014, en partie à cause des considérables obstacles liés à un climat des affaires difficile, notamment par rapport aux autres pays comparables de la région et d'ailleurs (graphique 2, corps du texte). Le Congo occupe la 178^e position sur 189 au classement «Doing Business» de 2015 de la Banque mondiale. Le Congo a progressé d'un cran par rapport au classement de 2014, en grande partie grâce à la rationalisation des formalités nécessaires pour la création d'entreprises et à l'amélioration de la protection des investisseurs minoritaires.

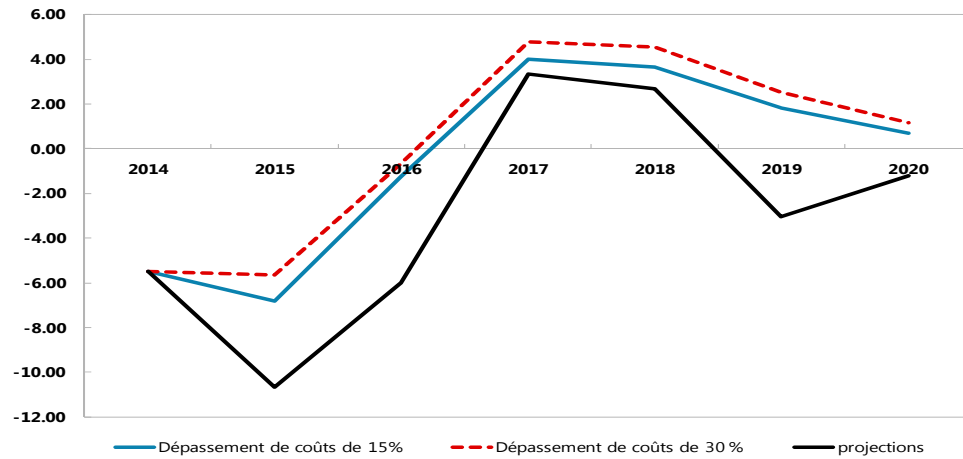
Bibliographie

Araujo, J., B Li, M. Poplawski-Ribeiro, and L.F. Zanna, 2013, "Current Account Norms in Natural Resource Rich and Capital Scarce Economies," IMF Working Paper 13/80 (Washington, DC : International Monetary Fund).

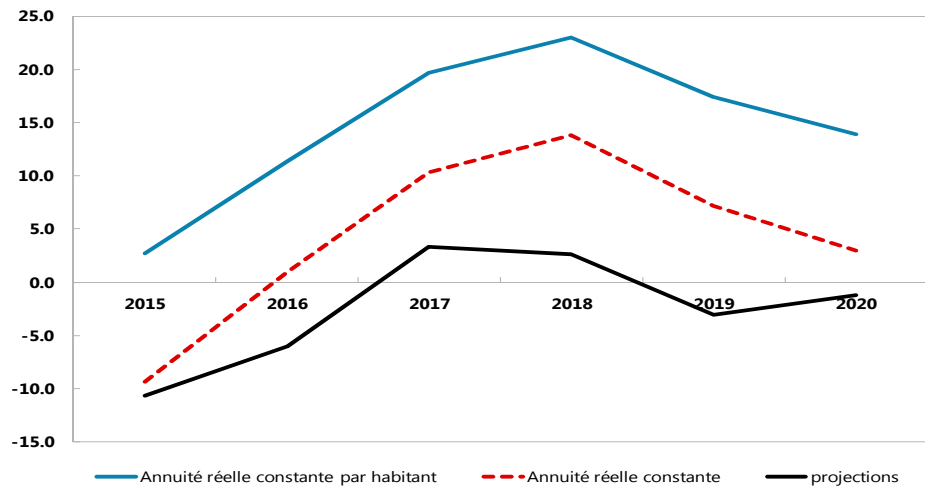
Bems, R. and I. Carvalho, 2009, "Exchange Rate Assessments : Methodologies for Oil Exporting Countries," IMF Working Paper 09/281 (Washington, DC : International Monetary Fund).

Graphique 3. Normes de compte courant et projections
(pourcentage du PIB)

Araujo et. al. (2013)



Bems et Carvalho Filo (2009)



Sources : estimations des services du FMI.

Annexe III. Matrice d'évaluation des risques⁹

Riposte recommandée	Riposte recommandée	Riposte recommandée	Riposte recommandée
Risques mondiaux			
Période prolongée de ralentissement de la croissance dans les principaux pays avancés et émergents.	Élevée pour les pays avancés et moyenne pour les pays émergents	Élevé Le ralentissement de la croissance pourrait maintenir durablement les cours du pétrole à un faible niveau et peser sur les exportations et les recettes publiques. Il s'en suivrait des contraintes de trésorerie plus rigoureuses et un risque accru pour la viabilité des finances publiques et de la dette.	Réduire les dépenses publiques tout en en améliorant la qualité et en protégeant les démunis ; améliorer la mobilisation de recettes fiscales non pétrolières.
Risques pesant sur les cours énergétiques : • Volatilité accrue en raison des incertitudes quant à la persistance du choc de l'offre pétrolière et aux causes sous-jacentes de la baisse des cours. Faiblesse persistante des prix en raison de facteurs liés à l'offre qui ne s'inverseront que progressivement et d'une demande en baisse	Élevée Moyenne	Élevé Voir ci-dessus. En outre, les nouveaux investissements dans le secteur pétrolier pourraient être davantage suspendus, ce qui risquerait de porter atteinte aux plans de production à long terme.	Voir ci-dessus.
Ralentissement marqué de la croissance et risques financiers en Chine : • Des progrès insuffisants en matière de réformes entraînent une accumulation de vulnérabilités provoquant à moyen terme un net ralentissement de la croissance. Net ralentissement en 2015–16. Chute marquée de la croissance en dessous de l'objectif visé, sans doute en raison d'une forte contraction immobilière ou d'un choc lié au secteur bancaire parallèle, et sans mesures de relance compensatoires.	Moyenne Basse	Élevé Voir ci-dessus. En effet un net ralentissement de la croissance et les risques financiers en Chine pourraient peser sur les cours internationaux du pétrole. L'IDE chinois dans les secteurs du pétrole et du minerai de fer et les prêts concessionnels de la Chine à l'appui des projets de développement diminueraient également, faisant obstacle au programme de diversification des autorités et aux perspectives de croissance.	Voir ci-dessus.
Risques propres au pays			
Ajustement non cohérent de l'ajustement de la politique budgétaire	Moyenne	Élevé Une hiérarchisation insuffisante des dépenses publiques, une accumulation d'arriérés et une augmentation de la dette publique entraînent un risque d'instabilité macroéconomique, sociale et politique.	Renforcer la qualité des dépenses publiques, y compris par un programme de transferts monétaires bien ciblé, en améliorant la transparence des finances publiques, en prévenant l'accumulation d'arriérés, et en améliorant le climat des affaires et l'accès à la finance.

⁹ La matrice d'évaluation des risques présente des éventualités qui pourraient modifier de manière sensible la trajectoire de référence, c'est-à-dire le scénario le plus probable de l'avis des services du FMI. La probabilité relative des risques correspond à l'évaluation subjective que font ces derniers des risques qui pèsent sur ce scénario de référence (« faible » désigne une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité entre 10 et 30 % et « élevée », une probabilité entre 30 et 50 %). La matrice d'évaluation des risques intègre les avis des services du FMI sur la source des risques et sur le niveau global de gravité au moment des entretiens avec les autorités. Les risques ne s'excluent pas nécessairement les uns les autres, peuvent interagir et se manifester conjointement.

Annexe IV. Viabilité des finances publiques — Impact de la baisse des cours du pétrole

Lors des consultations de 2014 au titre de l'article IV, les services du FMI ont recommandé d'adopter le solde primaire hors ressources naturelles (SPHR) comme ancrage d'une politique budgétaire viable en République du Congo. Une trajectoire de politique budgétaire viable supposerait une diminution du SPHR. Cela permettrait aux autorités d'entreprendre leur ambitieux programme d'investissement destiné à diversifier l'économie, tout en accumulant une richesse pour préparer le pays à l'échéance d'épuisement des réserves pétrolières à moyen terme. Le récent repli des cours du pétrole a profondément touché la valeur des réserves tirées des recettes pétrolières tandis que les dépenses publiques sont restées élevées. La présente annexe décrit un profil de dépenses conforme à la viabilité des finances publiques à partir des hypothèses de base des Perspectives de l'économie mondiale (PEM) relatives aux cours du pétrole. Pour autant que les dépenses publiques gagnent considérablement en efficacité, ce profil de dépenses pourrait toujours s'accompagner d'une accumulation du stock de capital conforme à celle des pays émergents. Cependant, les marges de manœuvre financières du Congo à long terme seraient négatives.

A. Contexte

1. Lors des consultations de 2014 au titre de l'article IV avec la République du Congo, les services du FMI ont recommandé d'adopter le solde primaire hors ressources naturelles (SPHR) comme ancrage principal de la politique budgétaire. Compte tenu de la durée de vie résiduelle relativement courte des réserves pétrolières du Congo, le ciblage d'une trajectoire descendante du SPHR dans la durée permettrait au pays de fixer un calendrier plus réaliste pour son ambitieux programme d'investissement public, tout en stabilisant ses actifs financiers nets pour se préparer à l'après-pétrole¹⁰.

2. Dans l'immédiat, les prix du pétrole ont fortement chuté et ils devraient vraisemblablement rester relativement faibles à court terme. La baisse de près de moitié des prix mondiaux depuis octobre 2014 a provoqué une chute des recettes budgétaires pétrolières, de 82,1 % du PIB non pétrolier en 2013 à un niveau estimé de 64,7 % en 2014. Ce repli des cours a également touché la valeur du fonds pétrolier du Congo au regard de son évolution future.

3. En dépit de la compression des recettes pétrolières, les dépenses publiques restent élevées. La République du Congo se heurte à des pressions constantes en matière de dépenses. Les considérables engagements de dépenses en capital, comme par exemple ceux liés à l'organisation des Jeux africains en septembre 2015, sont inélastiques. Les élections présidentielles de 2016 et les élections législatives de 2017 exercent également de fortes pressions sur les dépenses courantes.

¹⁰ D'après les projections des autorités, la production chutera d'un maximum d'environ 128 millions de barils en 2018 à environ 12 millions de barils en 2034. Selon la *BP Statistical Review of World Energy 2014*, le ratio réserves prouvées/production est de 15,6 ans.

4. La présente note examine les conséquences du récent repli des cours du pétrole pour la viabilité des finances publiques de la République du Congo. Les autorités doivent placer les dépenses publiques sur une trajectoire viable, tout en menant leur ambitieux programme d'infrastructure destiné à diversifier l'économie et à préparer le pays à l'après-pétrole. Il faut toutefois tenir compte de la valeur des ressources pétrolières du Congo et des actifs financiers qu'elles lui ont permis de constituer a été considérablement réduite par la récente chute des cours du pétrole (tableau 1).

Tableau 1. République du Congo : cadre budgétaire à moyen terme

(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2014	2015	2020	2025	2030	2034
Recettes et dons	42.8	40.2	37.9	35.0	32.2	30.3
dont:						
Recettes pétrolières	29.5	22.2	19.8	11.6	3.4	1.9
Recettes non pétrolières	12.8	17.3	17.7	23.0	28.4	28.2
Dépenses totales	50.5	50.2	37.2	34.2	30.6	28.7
Courantes	16.5	18.3	16.2	16.9	16.0	13.7
En capital	24.3	21.0	14.1	17.3	14.6	15.0
Financées sur ressources intérieures	19.0	13.7	11.0	14.1	11.8	12.3
Financées sur ressources extérieures	5.3	7.3	3.1	3.2	2.8	2.7
Hors budget	9.7	10.9	6.9	n.a	n.a	n.a
Financement	7.8	10.0	-0.7	-0.8	-1.6	-1.7
Dont : emprunts extérieurs	4.8	6.8	2.7	2.8	2.5	2.5
Pour mémoire :						
(pourcentage du PIB)						
Solde primaire hors ressources naturelles 1/	-37.0	-32.1	-18.9	-10.8	-1.9	-0.2
Actifs financiers nets 2/	-19.6	-30.5	-23.9	-17.8	-10.9	-3.0
Richesse 3/	176.1	194.1	74.1	26.4	-0.2	-1.8
Dépenses	50.5	50.2	37.2	34.2	30.6	28.7
Stock de capital public	130.2	153.5	191.6	214.6	209.6	194.0
Dettes brutes	41.8	54.4	39.8	37.0	34.3	29.6
Cours du pétrole (dollars/baril)	96.2	58.9	71.5	78.9	87.1	90.6
Production pétrolière (millions barils)	91.4	88.3	97.7	58.0	18.4	12.5
PIB non pétrolier (milliards FCFA)	3050	3098	4020	5745	8253	10815
PIB (milliards FCFA)	6689	5528	7265	7745	8986	11334

Source : calculs des services du FMI.

1/ Recettes et dons (revenu des investissements et du pétrole exclus) moins total dépenses (paiements des intérêts exclus).

2/ Différence entre i) dépôts de l'État à la BEAC et à l'étranger et ii) dette intérieure et extérieure.

3/ Total des actifs financiers nets et de la valeur actuelle des futures recettes pétrolières de l'État.

B. Impact du repli des cours du pétrole

5. Le repli récent des prix du pétrole a considérablement touché les recettes pétrolières à court terme (graphique 1). La chute des cours a provoqué une baisse des recettes publiques pétrolières projetées pour la période 2015–16. En pourcentage du PIB, les recettes pétrolières projetées à moyen terme sont actuellement inférieures à ce qu'elles étaient à l'occasion des consultations de 2014 au titre de l'article IV, à l'exception de la période 2018–20. Les prévisions de production pour cette période ont entre-temps été fortement révisées à la hausse en raison de l'entrée en production d'un nouveau gisement important.

6. La baisse des recettes pétrolières est un des principaux facteurs qui expliquent la diminution de la richesse totale et des actifs financiers nets sur la période de projection.

Principalement en raison du choc pétrolier, le Congo part d'un niveau de richesse plus faible. La diminution des recettes pétrolières et l'accumulation rapide de dette extérieure durant ces dernières années et les considérables déficits budgétaires de 2013 et 2014 contribuent en outre à placer le Congo, au départ, dans une situation d'engagements nets.

7. La richesse totale diminue rapidement dans la durée. La richesse financière totale est composée de la position nette d'actifs financiers¹¹ à laquelle s'ajoute chaque année la richesse tirée des ressources naturelles. Celle-ci est définie comme la somme actualisée des flux de recettes pétrolières futures¹². Autrement dit, la position de richesse du Congo est tributaire du choc sur les recettes pétrolières, mais en outre elle diminue rapidement en raison des tirages effectués pour financer un niveau élevé de dépenses.

8. De ce fait, le Congo n'est pas en mesure d'accumuler une marge de manœuvre financière à long terme. Le Congo démarre comme débiteur net (actifs financiers nets négatifs), car les niveaux élevés d'endettement dépassent la valeur des actifs. La richesse diminue dans le temps du fait des tirages effectués pour financer le maintien d'un niveau élevé de dépenses publiques et de la baisse des recettes pétrolières futures. Même avec une réduction du déficit primaire hors pétrole dans le temps, l'inertie du niveau élevé des dépenses devrait, selon les projections, faire du Congo un débiteur net à long terme, avec une position d'actifs financiers nets de l'ordre de -20,3 % du PIB en 2034. À mesure que les recettes pétrolières disparaîtront, la richesse totale à long terme sera négative.

9. En raison du niveau élevé des dépenses et de la compression de la richesse, le Congo devrait accumuler un stock de capital public nettement supérieur à la moyenne des pays à revenu intermédiaire¹³. À supposer que les dépenses publiques en capital dans les infrastructures

¹¹ La position initiale en actifs financiers nets à la fin 2014 est définie comme la différence entre les dépôts de l'État à la BEAC et à l'étranger et la dette extérieure et intérieure. Par la suite, la position en actifs financiers nets progresse à un facteur de $(1+r)/(1+g)$, où g est le taux de croissance nominal du PIB non pétrolier et r le taux d'intérêt. C'est ce qu'il convient d'appeler la «dynamique automatique» de la position en actifs financiers nets. Le taux d'intérêt est fixé à 6,5 % tandis que la croissance varie de manière endogène selon le cadre macroéconomique. À partir de 2015, les actifs financiers nets sont la somme de cette «dynamique automatique», des recettes pétrolières de l'année en cours et du solde primaire hors pétrole.

¹² Les recettes pétrolières futures sont actualisées à partir du facteur $(1+g)/r$. Par exemple, pour actualiser les recettes pétrolières de 2018 à fin 2014, il faut multiplier les recettes pétrolières de 2018 par $(1+g)/r$ pour 2015–18.

¹³ Le stock de capital public est calculé à partir de la méthodologie décrite par diverses études, par exemple, Gupta *et al.* (2014) et Kamps (2006), comme suit. Le stock de capital public est constitué à partir de l'équation d'inventaire perpétuel, $K_t = (1 - \delta_t) K_{t-1} + (1 - \delta_t/2) I_{t-1} * q$, où K_t est le stock de capital public au moment t ; δ_t est un taux de dépréciation variable dans la durée; I_{t-1} correspond au dépenses publiques en capital au moment $t-1$, en supposant que les nouveaux investissements sont opérationnels au milieu de la période; et q est un facteur de correction de l'efficacité qui ne varie pas dans la durée. Le calcul du stock de capital public non corrigé (ce qui correspond à une «efficacité élevée» de l'investissement public) suppose que cette composante est égale à 1. Le calcul du stock de capital public «corrigé de l'efficacité» suppose que cette composante est égale à 0,5 (ce qui correspond à une «efficacité faible» de l'investissement public). Le dernier calcul tient compte du fait qu'il est peu probable que l'investissement public se traduise entièrement par des actifs de capital productifs en présence de faibles dispositifs institutionnels. Les données sur l'investissement public et le PIB sont exprimées en prix constants de 2005 en utilisant des déflateurs d'investissement et de PIB, respectivement.

soient hautement efficaces, la trajectoire de rééquilibrage budgétaire permettrait d'accumuler un stock de capital non ajusté de l'ordre de 194 % du PIB en 2034. Ce niveau dépasse nettement la moyenne des pays à revenu intermédiaire¹⁴. Il est obtenu au prix de l'épuisement de la marge de manœuvre financière du Congo, qui laisse les générations futures sans réserves de richesse.

10. Les inefficiences éventuelles du processus d'investissement public et une faible gestion des finances publiques se traduiraient par un stock de capital public effectif plus faible. L'écart entre les deux estimations de stock de capital public selon les différentes hypothèses d'efficacité de l'investissement, montre que le Congo doit améliorer ses systèmes de GFP pour pouvoir relever la qualité des dépenses en capital, accroître dans toute la mesure du possible le rendement de l'investissement et le stock de capital public.

11. Vu la diminution de la richesse en ressources naturelles il est urgent de se pencher sur le niveau et la qualité des dépenses publiques. Pour prévenir la diminution rapide de la richesse financière totale et l'épuisement total de la richesse financière future, le Congo doit en priorité s'attaquer au niveau des dépenses publiques. Par exemple, les dépenses non prioritaires et les dépenses en faveur de projets présentant une valeur ajoutée limitée au regard du développement économique pourraient être annulées. En outre, le renforcement de la qualité des dépenses contribuerait à doper le stock de capital à long terme. Une mise en œuvre rapide des réformes de gestion des finances publiques et le renforcement des méthodes de sélection des projets d'investissement sont essentiels pour améliorer la qualité des dépenses publiques en capital et maximiser le stock de capital public à long terme.

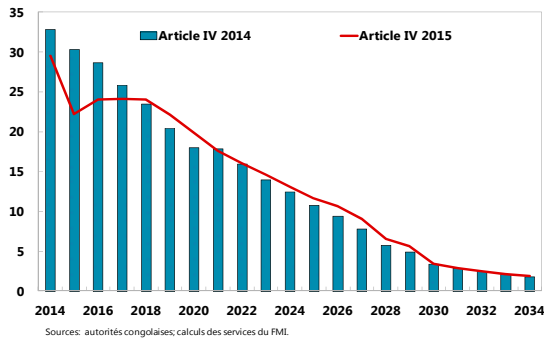
12. Une analyse préliminaire des actifs et passifs du secteur public fondée sur une méthode «bilantielle» fait apparaître combien il importe d'améliorer la qualité des dépenses publiques à moyen terme. Le gros du patrimoine net du Congo est composé des réserves pétrolières prouvées. Un niveau élevé de qualité des investissements publics serait important pour maximiser le stock de capital public et, partant, pour doper la croissance. Cela contribuerait à protéger le compte de patrimoine du secteur public contre les risques baissiers liés aux perspectives des cours du pétrole, et contre la diminution projetée de la valeur des réserves de pétrole prouvées compte tenu des taux actuels d'extraction¹⁵.

¹⁴ Cette projection élevée de stock de capital public relève d'une analyse préliminaire et devrait faire l'objet d'un travail plus approfondi.

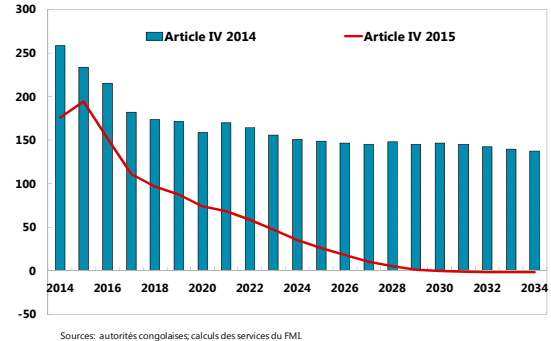
¹⁵ Les réserves pétrolières prouvées sont calculées comme la somme de la valeur des productions pétrolières futures à partir des projections de production des autorités. Pour calculer la valeur de la production pétrolière d'une année donnée, la production projetée est multipliée par le prix d'exportation du pétrole congolais et convertie en FCFA.

Graphique 1. République du Congo : viabilité des finances publiques

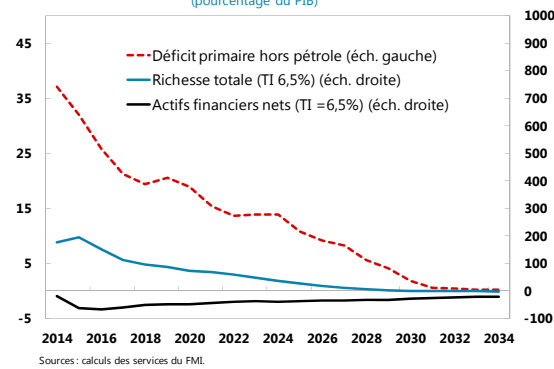
Graphique 1a. République du Congo - Recettes pétrolières de l'État
(pourcentage du PIB)



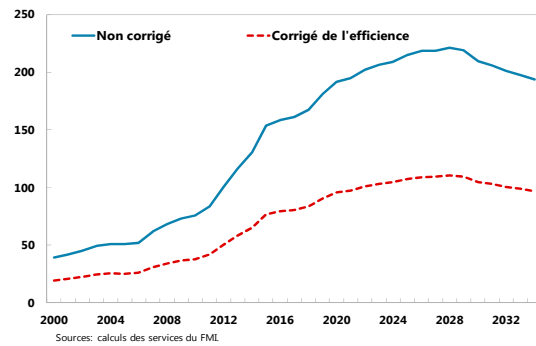
Graphique 1b. République du Congo - Richesse totale
(pourcentage du PIB)



Graphique 1c. République du Congo - SPHR, actifs financiers et richesse
(pourcentage du PIB)



Graphique 1d. République du Congo - Stock de capital à long terme
(pourcentage du PIB)



Source : estimations des services du FMI.

Tableau 2. République du Congo : compte de patrimoine préliminaire de l'État

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
			Projections					
	(milliards FCFA)							
Actifs	60,740	57,274	54,015	52,174	50,060	46,284	42,545	39,073
Dépôts intérieurs	1,324	981	621	582	851	1,123	1,141	1,145
Dépôts extérieurs	642	562	562	562	562	562	562	562
Réserves pétrolières	50,646	46,644	43,970	40,485	35,630	30,808	26,642	23,072
Stock de capital public	7,749	8,708	8,483	10,167	12,639	13,413	13,822	13,915
Prêts	379	379	379	379	379	379	379	379
Passifs	2,542	2,799	3,007	3,103	3,170	3,096	2,993	2,889
Dettes intérieure /1	411	364	326	257	189	154	120	86
Dettes extérieure	2,131	2,435	2,682	2,845	2,981	2,942	2,873	2,803
Valeur nette /2	58,199	54,475	51,007	49,072	46,890	43,188	39,552	36,184
Valeur nette hors réserves pétrolières	7,552	7,831	7,037	8,587	11,261	12,380	12,910	13,111
Richesse /3	n.a.	11,780	10,733	9,764	8,731	7,734	6,684	5,381
	(pourcentage du PIB)							
Actifs	912	856	977	813	638	578	557	538
Passifs	38	42	54	48	40	39	39	40
Valeur nette	874	814	923	764	597	539	518	498
Valeur nette hors réserves pétrolières	113	117	127	134	143	155	169	180
Richesse /3	n.a.	176	194	152	111	97	88	74
<i>Pour mémoire :</i>								
PIB	6,657	6,689	5,528	6,421	7,848	8,007	7,633	7,265

Sources : données fournies par les autorités; calculs des services du FMI.

/1 La dette intérieure comprend principalement le stock d'arriérés.

/2 La valeur nette est définie comme le total des actifs (somme des dépôts intérieurs et extérieurs, réserves pétrolières, stock de capital public et prêts bilatéraux) moins le total des passifs (somme de la dette intérieure et extérieure).

/3 La richesse est définie comme la somme des actifs financiers nets et de la valeur actualisée des recettes pétrolières futures. En 2014, les actifs financiers nets correspondent à la différence entre les dépôts de l'État à la BEAC et à l'étranger et la dette intérieure et extérieure. Voir notes de bas de page du texte pour le plus amples détails.

Bibliographie

Gupta, S., A. Kangur. C. Papageorgiou and A. Wane, 2011, "Efficiency Adjusted Capital and Growth," IMF Working Paper 11/217 (Washington, DC : International Monetary Fund).

Kamps, C., 2006, "New Estimates of Government Net Capital Stocks for 22 OECD countries, 1960–2001," *IMF Staff Papers*, Vol. 53 No. 1, pp. 120-150.



RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

1^{er} juillet 2015

Préparé par :

Le Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIERES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI	6
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	8

RELATIONS AVEC LE FMI

A. Relations financières

(Au 9 juin 2015)

Date d'admission : 10 juillet 1963;					<u>Article VIII.</u>
Compte des ressources générales :		Millions de DTS		% quote-part	
<u>Quote-part</u>		84,60			100,00
<u>Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)</u>		84,03			99,33
<u>Position dans la tranche de réserve</u>		0,58			0,68
Département des DTS :		Millions de DTS		% allocation	
<u>Allocation cumulative nette</u>		79,69			100,00
<u>Avoirs</u>		70,35			88,28
Encours des achats et prêts :		Millions de DTS		% quote-part	
Accords au titre de la FEC		11,24			13,29
Accords financiers les plus récents :					
	<u>Type</u>	<u>Date de l'accord</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé Millions de DTS</u>	<u>Montant tiré Millions de DTS</u>
	FEC 1/	08 déc. 2008	04 août 2011	8,46	8,46
	FEC 1/	06 déc. 2004	5 juin 2008	54,99	23,58
	FEC 1/	28 juin 1996	27 juin 1999	69,48	13,90

1/ Anciennement FRPC.

Projections des paiements au FMI 2/

(Millions de DTS; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS)

	<u>À échoir</u>				
	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Principal	2,30	2,66	1,69	1,69	1,33
Commissions/Intérêts	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01
Total	2,30	2,67	1,70	1,70	1,34

2/ Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

	Cadre
Engagement de l'aide au titre de l'Initiative PPTE	<u>renforcé</u>
Date d'arrivée au point de décision	Mars 2006
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU) 1/	1.574,60
Dont : assistance du FMI (millions de dollars EU)	7,73
(équivalent en millions de DTS)	5,40
Date du point d'achèvement	Jan. 2010
Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	
Aide décaissée au pays membre	5,40
Aide intérimaire : montant décaissé en faveur d'un pays entre le point de décision et le point d'achèvement.	0,90
Solde point d'achèvement	4,49
Décaissement additionnel de revenus d'intérêts 2/	0,86
Total décaissements	6,26

1/ L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

2/ Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement; il correspond aux intérêts courus sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé pendant la période intérimaire.

Mise en œuvre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) :

Dette admissible (millions de DTS) 1/	7,86
Financement par le compte de fiducie de l'IADM	4,79
Reliquat des ressources de l'initiative PPTE	3,07
Allégement de la dette par facilité (millions de DTS)	

Dette admissible
Date de décaissement

	<u>CRG</u>	<u>PRGT</u>	<u>Total</u>
Janvier 2010	Sans objet	7.86	7.86

1/ L'IADM fournit aux pays membres admis à en bénéficier un allégement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons provenant du compte de fiducie de l'IADM et les ressources de l'initiative PPTE assurent un allégement portant sur le stock intégral de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible à la date où le membre est admis à en bénéficier.

Allégement de la dette après une catastrophe (ADAC) : sans objet

Point de décision — point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'Initiative PPTE et décident du montant de l'aide à engager.

Aide intérimaire — montant décaissé à un pays entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 % par an et de 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement — point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire point d'achèvement flottant).

Évaluation des sauvegardes :

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Comme les autres banques centrales régionales, la BEAC fait l'objet d'une évaluation des sauvegardes à intervalle quadriennal. L'évaluation quadriennale de 2013 s'est déroulée tandis que la BEAC opérait de profonds changements pour remédier aux problèmes de gouvernance et de défaillances au niveau du contrôle qui étaient apparus en 2009 et qui ont donné lieu à un travail rapproché durant la période qui a suivi sous la forme d'une surveillance rapprochée, par le FMI, des «mesures reconductibles» de sauvegarde. En outre, la BEAC a engagé un plan de réforme et de modernisation (PRM) afin de renforcer les contrôles. L'évaluation de 2013 a conclu que, en dépit du renforcement de son dispositif de sauvegardes, la BEAC doit prendre des mesures supplémentaires pour rétablir pleinement une gouvernance et un contrôle de qualité, notamment en modifiant sa charte et en s'engageant à mettre en œuvre le plan de modernisation et de réforme. Il a été recommandé aussi dans l'évaluation de maintenir les visites de suivi annuel à la BEAC pour vérifier les progrès de la mise en œuvre des mesures reconductibles et de faire avancer les travaux sur le plan de réforme de la BEAC dans le contexte des demandes et des revues des programmes pour les pays membres de la CEMAC. C'est dans cette optique que les services du FMI ont procédé à une visite d'évaluation des sauvegardes en avril 2015. Les services du FMI ont conclu que, si la BEAC continue de mettre en œuvre son plan de réforme, des dérapages se sont produits et le calendrier du plan a été révisé. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures reconductibles sont mitigés, et les recommandations prioritaires concernant les amendements de la charte de la BEAC et l'adoption d'un dispositif d'information financière reconnu à l'échelle internationale (IFRS) sont retardés. La BEAC a sollicité une assistance technique du FMI pour faire avancer la mise en œuvre des recommandations susmentionnées, et des démarches ont été engagées en vue de la fourniture rapide de cette assistance. Dans la période à venir, il sera nécessaire de prendre des mesures vigoureuses et de coordonner l'action étroitement avec les pays membres pour dégager un consensus afin que la BEAC puisse achever ses réformes et mettre en œuvre les recommandations en suspens en ce qui concerne les sauvegardes. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces recommandations continueront d'être surveillés par le FMI : il s'agira d'une condition pour faire avancer les demandes et les revues de programmes pour les pays membres de CEMAC.

B. Relations non financières

Système de change :

Le régime de change de jure de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) est une parité fixe conventionnelle. Le Congo a accepté les obligations de l'article VIII, Sections 2, 3 et 4, et n'a pas de monnaie officielle distincte. La monnaie régionale, le franc CFA, est rattachée à l'euro au taux fixe de 655,95 francs CFA pour 1 euro. Le Congo n'impose aucune restriction aux paiements et transferts au titre des transactions internationales courantes.

Consultations au titre de l'article IV :

Les consultations au titre de l'article IV avec le Congo s'effectuent selon un cycle de 12 mois, suivant la décision du Conseil d'administration relative au cycle des consultations au titre de l'article IV. Les derniers entretiens dans le cadre des consultations au titre de l'article IV ont eu lieu à Brazzaville du 13 au 26 mai 2014. Le Conseil d'administration a achevé les consultations le 21 juillet 2014 lorsque le rapport des services du FMI (rapport n° 14/272 à l'adresse www.imf.org) a été examiné.

Assistance technique

Assistance technique reçue 2012–15			
Objet	Département	Membre des services du FMI	Date
Comptes nationaux	AFRITAC	Hubert Gbossa	Juin 2015
Gestion des engagements	AFRITAC	Helene le Manchec, Chaker Soltani	Mai 2015
Statistiques de finances publiques.	STA	Vincent Marie	Avril 2015
Budget programme	AFRITAC	Abdoulaye TOURE	Avril 2015
Comptes nationaux	AFRITAC	Francois Ramde	Mars 2015
Les statistiques de la balance des paiements	STA	Michel Dessart	Février 2015
Gestion de la dette	AFRITAC	Chaker Soltani	Décembre 2014
Budget programme	AFRITAC	Marie Christine Uguen, Abdoulaye Toure, Christophe Moret	Décembre 2014
Renforcer l'administration des services des gros contribuables et des contribuables moyens	AFRITAC	Anthony Ramarozatovo	Novembre 2014
Budget programme	AFRITAC	Abdoulahi Mfombout	Août 2014
Comptes nationaux	AFRITAC	Hubert Gbossa	Août 2014
Budget programme	AFRITAC	Christophe Moret	Juillet 2014 (à distance)
Budget programme	AFRITAC	Olivier Benon	Juin 2014
Gestion des engagements	MCM	Chaker Soltani	Février 2014
Comptes nationaux	AFRITAC	Hubert Gbossa et Francois Ramde	Février 2014
Statistiques de finances publiques.	STA	Ciaran Judge	Janvier 2014
Comptes nationaux	AFRITAC	Francois Ramde	Octobre 2013
Gestion de la dette	MCM	Oumar Dissou	Août 2013
Administration douanière	FAD	Yves Michel Soler	Juin 2013
Gestion des finances publiques	AFRITAC	Christophe Maurin	Juin 2013
Gestion des finances publiques	FAD	Maximilien Pierre Queyranne	Décembre 2012
Préparation du budget et SIIGF	FAD	Nicolas Marcel Botton	Décembre 2012
Gestion des finances publiques	AFRITAC	Blaise Yehouenou	Juin 2012
Administration de la TVA	AFRITAC	Louis René Ossa	Mai 2012
Administration douanière	AFRITAC	Ives Soler	Avril 2012
Opérations de trésorerie	AFRITAC	Jean Pierre le Boudier	Avril 2012
Administration douanière	FAD	Gilles Parent, Yves Soler et Christian Breemeersch	Janvier 2012
Comptes nationaux	AFRITAC	Maxime Bonkougou et Hubert Gbossa	Janvier 2012
Opérations de trésorerie	AFRITAC	Blaise Yèhouéno et Eric Brintet	Janvier 2012

PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI

Les équipes du FMI et de la Banque mondiale se tiennent mutuellement informés des questions macroéconomiques et structurelles importantes en République du Congo. La coopération durant l'année écoulée a notamment porté sur les entretiens relatifs à la situation macroéconomique de la République du Congo : la revue de gestion des dépenses publiques et de responsabilisation financière (PEMFAR) en cours; les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD); et le point sur l'état d'avancement des programmes pays de la Banque mondiale. Ces programmes visent à améliorer la compétitivité et le développement et prévoient des programmes de transferts monétaires conditionnels et des mesures destinées à améliorer la productivité agricole grâce au développement de l'infrastructure routière, à la distribution de semences et à la formation des agriculteurs. Une analyse complète de viabilité de la dette est établie conjointement par les deux équipes dans le cadre des consultations de 2015 au titre de l'article IV; une analyse complète ou une mise à jour sera effectuée aussi en 2016.

RÉPUBLIQUE DU CONGO : PLAN D'ACTION CONJOINT DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE (au 9 juin 2015)		
Titre	Produits	Date d'achèvement prévue
Programme de travail de la Banque mondiale pour les 12 prochains mois	2e édition Mise à jour économique	Septembre 2015
	Revue de gestion des dépenses publiques et de responsabilisation financière (PEMFAR)	Juin 2015
	Facilitation des échanges et intervention	Juin 2015
	Rapport d'avancement de la stratégie de programme pays (CPS)	Juin 2015
	Note d'orientation sur la diversification économique	Décembre 2016
	Diagnostic systématique du pays (CSD)	Juin 2016
	Projet renouvelé sur la transparence et la gouvernance	Juin 2015
	Prêt d'investissement spécifique eau, électricité et aménagement urbain	Décembre 2015
	Projet de développement agricole et de remise en état des pistes rurales	Octobre 2015
	Soutien au projet de diversification économique	Février 2016
	Projet de dispositif de protection sociale LISUNGI	Février 2018
	Projet de développement des aptitudes pour l'employabilité	Septembre 2018
	Projet de secteur santé	Juin 2019
Projet de renforcement des capacités statistiques	Juin 2019	
Programme de travail du FMI pour les 12 prochains mois	Consultations au titre de l'article IV Assistance technique : MCM (gestion passifs/dette) AFRITAC (comptabilité nationale) STA (balance des paiements, SGDD+)	2015–16
Demande de la Banque mondiale au FMI	Mises à jour des composantes macroéconomiques des documents-projet	2015–18
Produits conjoints pour les 12 prochains mois	Analyse de viabilité de la dette.	Juillet 2015
	Analyse de viabilité de la dette.	Juin 2016

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

(Au 9 juin 2015)

A. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Généralités : La fourniture de données est globalement adéquate aux fins de la surveillance, mais il existe certaines carences dans les statistiques de comptabilité nationale, monétaires, budgétaires et extérieures, en raison de contraintes de capacité.

Comptes nationaux : Les données de comptabilité nationale sont déficientes et présentent des discordances, à la fois internes et avec la balance des paiements. L'Institut national des statistiques (INS) du Ministère des finances remet aux missions du FMI une ventilation du PIB, en termes à la fois nominaux et réels, par dépenses et secteurs. Dans le dispositif de basculement vers le SCN93, l'INS a achevé les estimations de la comptabilité nationale pour 2005 (nouvelle année de base) et pour 2006–08 avec le concours de l'AFRITAC Centre. Les autorités révisent actuellement avec l'AFRITAC Centre les estimations des comptes nationaux jusqu'en 2012. Un système de comptes provisoires est aussi mis en place et fournira des estimations pour les années les plus récentes. Les données annuelles sur l'emploi dans l'administration centrale peuvent être obtenues auprès du Ministère des finances. À la faveur des réformes structurelles mises en œuvre dans le cadre du programme post-conflit, les autorités ont réalisé un audit des agents de la fonction publique. La Direction générale de l'économie et l'INS produisent des données sur les comptes nationaux pour toutes les années, et la coordination entre ces deux institutions est insuffisante. À terme, l'INS sera la seule source de données pour les comptes nationaux.

Statistiques des prix : Les variations des prix des produits de base consommés par les ménages sont relevées dans la capitale, Brazzaville, et à Pointe-Noire, le centre de l'activité économique. Pour certaines fonctions, les indices et l'évolution des prix sont sensiblement différents entre les deux villes. Les données sont établies chaque mois. Depuis août 2010, les autorités ont mis en place un nouvel IPC avec de nouvelles pondérations et une nouvelle composition du panier de biens et services. Ce nouvel IPC est harmonisé avec celui des autres États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Statistiques de finances publiques : Bien que le Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration produise des statistiques de finances publiques, les données sont soumises au Département des statistiques du FMI avec des retards considérables et sont limitées aux transactions de l'administration centrale budgétaire au-dessus et au-dessous de la ligne. Les données sur la dette sont disponibles auprès de la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), mais ne sont pas intégrées dans les statistiques de finances publiques qui sont déclarées, bien qu'elles soient fournies aux missions du FMI. Les données sur la dette contiennent des incohérences considérables entre l'encours de la dette et les paiements futurs au titre du service de la dette. Par ailleurs, les transactions de financement budgétaire sont incomplètes, d'où des écarts statistiques. Sur le terrain, le recueil de données liées aux unités des administrations locales est satisfaisant. Cependant il y a un manque de cohérence/transparence entre les transactions au dessus et en dessous de la ligne, notamment en ce qui a trait aux recettes pétrolières. Il y a également des incohérences et des décalages en ce qui a trait à la consolidation et aux transferts intra-administration. Un bilan financier plus complet pourrait être produit pour couvrir entièrement la position d'actifs et passifs du secteur public. Des problèmes subsistent en ce qui concerne le rapprochement des

statistiques budgétaires et monétaires. Il n'existe pas de base de données centralisée et complète des opérations des entreprises publiques. Des missions d'assistance technique ont été constituées récemment pour chercher à résoudre les problèmes de délai de production et d'exhaustivité des données. Les autorités ont fait part de leur intention d'élargir le champ des statistiques des finances publiques déclarées pour y inclure les unités extrabudgétaires, les caisses de sécurité sociale et les administrations locales, ainsi que d'en améliorer le délai de production. Cependant, un effort considérable est requis pour produire des statistiques de finances publiques exhaustives en temps opportun. L'établissement des statistiques de finances publiques à transmettre au FMI devrait s'effectuer en étroite collaboration avec les services chargés des statistiques sur les opérations financières de l'État. Cependant, il y a des incohérences considérables entre l'encours de la dette et les paiements futurs au titre du service de la dette. Par ailleurs, les données sur l'encours de la dette ne peuvent pas être rapprochées facilement des données de flux dans les comptes budgétaires. La CCA établit également des données sur la dette intérieure. Des problèmes subsistent en ce qui concerne le rapprochement des statistiques budgétaires et monétaires. Il n'existe pas de base de données centralisée et complète des opérations des entreprises publiques. La République du Congo a communiqué (en septembre 2008) des statistiques de finances publiques au Département des statistiques pour les exercices 2004 et 2005 en utilisant le modèle du MSFP 2001; les données de la période 2006–10 ont accusé du retard. Les données budgétaires à fréquence élevée n'ont pas encore été communiquées pour être publiées dans IFS. L'établissement des statistiques de finances publiques à transmettre au FMI devrait s'effectuer en étroite collaboration avec les services chargés des statistiques sur les opérations financières de l'État.

Statistiques monétaires : Les statistiques monétaires sont communiquées au FMI par la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) à intervalle mensuel à partir des formulaires de déclaration standard (SRF). La situation des institutions de dépôts ne comprend pas les institutions de microfinance qui acceptent des dépôts, lesquelles constituent un secteur en croissance dans le pays. Il y a cependant un décalage considérable dans la déclaration de ces statistiques aux missions du FMI. L'on espère qu'à l'avenir elle comprenne des données sur les taux d'intérêt offerts par le secteur des institutions financières aux entités non financières sur les dépôts et les crédits.

Surveillance du secteur financier : la République du Congo communique au Département des statistiques tous les indicateurs de solidité financière de base et certains indicateurs encouragés.

Balance des paiements : la BEAC produit des données de balance des paiements, mais il y a un retard considérable dans la communication de ces données au Département des statistiques. La mission de février 2015 sur la balance des paiements a cherché à résoudre ce problème pour les données postérieures à 2007 en aidant les autorités à remplir les formulaires de déclaration requis pour le FMI. La mission a aussi engagé la Commission nationale de la balance des paiements, chargée de la validation des données, à valider les données à compter de 2011. La mission a noté que, si les sources de données sont fiables, le manque de motivation des répondants nuit à la couverture des transactions financières transfrontières. Les données de balance des paiements jusqu'en 2007 paraissent dans IFS, et le Département des statistiques s'attend à ce que les autorités mettent à jour les séries de données cette année. Il n'y a pas de compilation de données sur la position extérieure globale.

B. Normes et qualité des données

La République du Congo participe au système général de diffusion des données (SGDD) depuis le 5 novembre 2003. Les métadonnées figurant au tableau d'affichage des normes de diffusion (TAND) du FMI n'ont toutefois pas été mises à jour depuis 2003. Aucun RONC données n'est disponible.

**RÉPUBLIQUE DU CONGO – TABLEAU DES INDICATEURS COMMUNÉMENT REQUIS AUX
FINS DE LA SURVEILLANCE**
(au 9 juin 2015)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données	Fréquence de la communication ⁷	Périodicité de publication ⁷
Taux de change	Courants	Courants	D	D	D
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires ¹	Mars 2015	Juin 2015	M	M	M
Monnaie centrale/base monétaire	Mars 2015	Juin 2015	M	M	M
Monnaie au sens large	Mars 2015	Juin 2015	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Mars 2015	Juin 2015	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Mars 2015	Juin 2015	M	M	M
Taux d'intérêt ²	Mai 2015	Mai 2015	M	M	M
Indice des prix à la consommation	Février 2015	Mai 2015	M	M	M
Recettes, dépenses, soldes et compositions du financement ³ – Administrations publiques ⁴	ND	ND	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale	Mars 2015	Mai 2015	M	M	M
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	Décembre 2014	Mai 2015		T	T
Solde du compte courant extérieur	Décembre 2014	Mai 2015	A	A	A
Exportations et importations de biens et de services	Décembre 2014	Mai 2015	A	A	A
PIB/PNB	Décembre 2014	Mai 2014	A	A	A
Dette extérieure brute	Décembre 2014	Mars 2015	T	T	T
Position extérieure globale ⁶	ND	ND	ND

¹ Les avoirs de réserve donnés en nantissement ou grevés de quelque autre manière doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent comprendre les engagements à court terme liés à une devise mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des dérivés financiers à payer et à recevoir en devises, y compris ceux liés à une devise mais réglés par d'autres moyens.

² Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux des bons, obligations et autres titres d'emprunt du Trésor.

³ L'ensemble des administrations publiques comprend l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale) et les administrations d'États fédérés ou locales.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales. Données non fournies par les autorités en raison de capacités techniques insuffisantes.

⁵ Y compris la composition par monnaies et par échéances.

⁶ Y compris les positions des actifs et passifs financiers extérieurs bruts à l'égard des non-résidents. Données non fournies par les autorités en raison de capacités techniques insuffisantes.

⁷ Q-quotidien, H-hebdomadaire, M-mensuel, T-trimestriel, A-annuel, I-irrégulier, ND- non disponible



RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE

1^{er} juillet 2015

Approuvé par
Anne-Marie Gulde-Wolf
et Bob Traa (FMI)
et John Panzer (IDA)

L'analyse de la viabilité de la dette (AVD) a été préparée conjointement par les services du FMI et de la Banque mondiale, en consultation avec les autorités, sur la base du Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu approuvé par les administrateurs des deux institutions.

Cette analyse de la viabilité de la dette (AVD) aboutit à la conclusion que la République du Congo court un risque modéré de surendettement. Le risque s'est donc accru par rapport à l'an dernier¹⁶. Cette AVD confirme la vulnérabilité de l'économie congolaise aux chocs extérieurs, en particulier à une baisse des cours du pétrole et de la demande extérieure, même avec un scénario de référence prévoyant un assainissement budgétaire durable. D'après le scénario de référence de l'AVD actuelle, la valeur du ratio dette/PIB dépasse temporairement le seuil indicatif dépendant de la qualité des politiques en 2015 et 2016. Les autres indicateurs du fardeau de la dette devraient demeurer au-dessous des seuils indicatifs. Avec les tests de résistance standards, les dépassements sont multiples. L'unique dépassement prévu dans le cadre du scénario de référence et les résultats des tests de résistance entraîneraient normalement le placement du Congo dans la catégorie de «risque élevé de surendettement». Toutefois, une analyse fondée sur la dette nette et prenant en compte le volume considérable des dépôts de l'État à la banque centrale régionale montre que seuls les tests de résistance produisent des dépassements de seuils durables. Sur la base de ces éléments, le Congo est placé dans la catégorie des pays courant un «risque modéré de surendettement». Pour accroître la résistance de l'économie congolaise, en plus du redressement budgétaire postulé dans le scénario de référence, les autorités devraient continuer de s'employer à diversifier les secteurs des biens échangeables. Elles pourraient aussi promouvoir la viabilité du budget et de la dette à moyen et à long terme en continuant d'appliquer des politiques d'emprunt prudentes et de constituer des marges de manœuvre budgétaires.

¹⁶ Cette AVD est basée sur les données relatives à la dette à la fin de 2014. L'AVD 2014 (voir le [Rapport du FMI n° 14/272](#)) était basée sur les données à la fin de 2013. L'exercice de la République du Congo va de janvier à décembre.

INFORMATIONS GENERALES

1. Le stock de la dette extérieure du Congo poursuit sa hausse tendancielle depuis l'allègement important obtenu dans le cadre des initiatives PPTE/IADM en 2010. Le Congo a atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE en janvier 2010. Cela lui a permis d'économiser un montant au titre du service de la dette représentant au total, selon les estimations, 1,9 milliard de dollars, et de ramener sa dette publique extérieure brute à un peu plus de 20 % du PIB à la fin de 2010 (contre environ 55 % du PIB en 2009) (voir le [Communiqué de presse n° 10/20 du 28 janvier 2010](#)). Le stock de la dette extérieure était cependant estimé à environ 4,9 milliards de dollars à la fin de 2014, contre 2,4 milliards de dollars en 2010¹. Le ratio dette/PIB n'a cessé d'augmenter au cours des trois dernières années, par suite des nouveaux emprunts, et notamment des importants décaissements effectués dans le cadre des accords de prêts bilatéraux avec la Chine, contractés entre 2006 et 2014². Les créanciers bilatéraux sont actuellement à l'origine de près des deux tiers du total de la dette (voir le tableau 1). La dette publique intérieure est relativement peu importante : représentant environ 5,4 % du PIB (fin 2014), elle consiste essentiellement en arriérés intérieurs. Les arriérés intérieurs sont surtout des arriérés au titre des retraites et des prestations sociales impayées qui ont commencé à s'accumuler au cours des années passées après la liquidation des entreprises publiques, dont les anciens employés n'ont peut-être pas été licenciés selon les procédures adéquates³.

Tableau 1. République du Congo : la dette extérieure brute par créancier et le service total de la dette

	2010		2011		2012		2013		2014	
	CFA billion	USD million	CFA billion	USD million	CFA billion	USD million	CFA billion	USD million	CFA billion	USD million
Stock de la dette	1,203	2,434	1,568	3,325	1,792	3,511	2,131	4,315	2,435	4,934
Créanciers multilatéraux	227	459	90	191	97	190	95	193	102	207
Créanciers bilatéraux	291	589	957	2,031	1,187	2,325	1,537	3,112	1,740	3,526
<i>dont Chine</i>	182	369	761	1,615	1,014	1,987	1,401	2,836	1,569	3,180
Créanciers privés	685	1,386	520	1,104	508	996	499	1,010	495	1,003
Total du service de la dette	72.6	146.8	65.7	139.3	69.9	137.1	151.9	307.6	176.0	356.7
Intérêts	15.7	31.8	13.4	28.5	11.9	23.3	18.1	36.7	16.2	32.9
Amortissement	56.9	115.0	52.2	110.8	58.1	113.8	133.8	270.9	159.8	323.8
Créanciers multilatéraux	8.2	16.5	7.4	15.6	7.0	13.8	10.4	21.0	6.0	12.1
Créanciers bilatéraux	23.6	47.7	37.5	79.5	47.2	92.5	114.8	232.4	143.2	290.2
Créanciers privés	25.1	50.8	7.4	15.6	3.8	7.5	8.7	17.6	10.6	21.5

Source: Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) et calculs des services du FMI

¹ Ce chiffre comprend également le stock d'arriérés extérieurs de 683,7 millions de dollars à la fin de 2014. Plus des 2/3 de ces arriérés ont été contractés envers des créanciers commerciaux et font actuellement l'objet de procédures judiciaires. Les autorités n'ont pas fixé de date butoir pour le règlement de ces dossiers. Les arriérés restants sont dus à des créanciers bilatéraux et les dispositions de l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE sont, dans leur cas, encore en cours d'examen.

² Les prêts chinois sont libellés en dollars et assortis de conditions concessionnelles (durée de 20 ans, différé de remboursement de 5 ans, taux d'intérêt de 0,25 %).

³ Les autorités procèdent actuellement à un audit des arriérés intérieurs. Pour préserver leurs marges de manœuvre, elles ont l'intention de mettre en place un plan de remboursement sur plusieurs années à l'issue de l'audit. En 2014 et 2015, on pourrait également observer une accumulation d'arriérés intérieurs en raison de la situation budgétaire tendue liée à la baisse des cours du pétrole.

2. La viabilité de la dette extérieure du Congo devrait être évaluée en tenant compte de l'ampleur des actifs financiers du pays (tableau 2). Le ratio dette publique brute/PIB a augmenté en 2014, sous l'effet de trois facteurs : poursuite des emprunts concessionnels; dégradation des termes de l'échange consécutive à la forte baisse des cours du pétrole au deuxième semestre, qui a limité la croissance du PIB nominal; et modification de la valorisation de la dette après la dépréciation du franc CFA par rapport au dollar. Bien que la marge de manœuvre ait été largement exploitée en 2014, les réserves brutes demeurent substantielles, avoisinant 45 % du PIB à la fin de 2014. En outre, les dépôts de l'État, tout en étant inférieurs à ceux de 2013, restent relativement importants, notamment du fait du recours aux avances statutaires, à hauteur de 5,5 % du PIB. Au final, le total des dépôts de l'État à la fin de 2014 équivaut à environ 89 % de la valeur actualisée (VA) nette de la dette publique extérieure brute.

Tableau 2. République du Congo : actif et passif

(Pourcentage du PIB)

	2013	2014
Stock de la dette externe brute 1/	32.0	36.4
VAN de la dette externe brute	26.6	26.8
Réserves brutes (dépôts al étranger inclus)	47.3	44.7
Dépôts du gouvernement (dépôts al étranger inclus)	29.5	19
Pour Memoire:		
Avances statutaires	0	5.4

Sources : Autorités congolaises et calculs des services FMI.

1/ Y compris les arriérés extérieurs voir la note 2.

3. Il faut renforcer la gestion de la dette et des actifs.⁴ En août 2013, la mission d'évaluation des besoins d'assistance technique du FMI dans le domaine de la gestion de la dette publique a fait ressortir la nécessité de : i) renforcer le cadre juridique et institutionnel pour l'étendre à l'intégralité du processus d'émission et de gestion de la dette; ii) formuler une stratégie de gestion de la dette à moyen terme et améliorer la transparence de la gestion de la dette; iii) mettre en place un cadre formel de gestion des flux de trésorerie de l'État; et iv) accroître les capacités d'analyse des agents dans le domaine de la gestion de la dette publique.

HYPOTHESES DE BASE

4. Le cadre macroéconomique à moyen et à long terme sur lequel repose l'AVD cadre avec le scénario de référence présenté dans le rapport des services du FMI sur les consultations de 2015 au titre de l'Article IV. Les principales hypothèses et projections relatives aux grandes variables macroéconomiques sont récapitulées dans l'encadré 1. L'activité économique à court et à moyen terme devrait refléter l'évolution de la production et des cours pétroliers. La production de pétrole devrait atteindre un pic d'environ 128 millions de barils en 2018, quand de nouveaux champs entreront en production, puis diminuer les années suivantes. Les cours ont chuté au deuxième

⁴ Le Congo bénéficie actuellement de l'assistance technique du Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI pour renforcer la gestion de sa dette.

semestre 2014 et le baril devrait se maintenir sous les 80 dollars à moyen terme. La baisse des cours du pétrole a fait reculer le PIB nominal global en 2015. La croissance hors pétrole devrait être d'en moyenne 3,2 % sur la période 2015-20, reflétant les évolutions en cours dans les secteurs de la sylviculture, de l'agriculture, du commerce et des transports/communications et le retard pris par les projets miniers. Les autorités devraient durcir la politique budgétaire à court et à moyen terme, réduisant les dépenses d'équipement et définissant les projets prioritaires, une fois que les dépenses considérables liées aux Jeux africains de l'automne 2015 auront été engagées. La trajectoire des dépenses publiques devrait permettre la constitution d'un parc d'équipements publics plus important que celui dont sont généralement dotés pays à revenu intermédiaire. Les investissements privés devraient augmenter, attirés par l'amélioration de la base d'infrastructure et du climat de l'activité économique.

5. Pour l'essentiel, les hypothèses relatives aux emprunts extérieurs sont les mêmes que celles du cadre macroéconomique sur lequel reposait l'AVD de l'an dernier (voir le tableau 3).

Cette fois encore, le profil de la dette reflète non seulement les prêts déjà engagés, mais également les prévisions d'emprunt à moyen terme établies par les autorités et intégrant leur engagement à assainir les finances publiques. Les nouveaux emprunts extérieurs bruts à moyen terme (2015–22) devraient se chiffrer, au total, à environ 3,3 milliards de dollars. L'hypothèse est que le Congo continuera d'obtenir des financements extérieurs assortis de conditions très concessionnelles, conformément à l'accord signé avec la Chine en 2012. Le degré de concessionnalité devrait diminuer après 2025. L'élément de don ne varie pas par rapport aux AVD précédentes, à environ 48 %, avec un différé de remboursement de 5 ans, une durée de 20 ans et des taux d'intérêt peu élevés.

6. Dans le scénario de référence, le solde du compte des transactions courantes devrait être négatif durant la période 2015–16, mais devenir positif par la suite. Ce tableau s'explique essentiellement par le déclin des cours mondiaux du pétrole, par les investissements réalisés dans le secteur pétrolier, à l'origine d'une tendance à la hausse des importations de biens et services, et par les évolutions de la production pétrolière. Le gisement en eau profonde de *Moho Nord*, qui est mis en valeur par Total ainsi que Chevron et SNPC, devrait attirer un montant total d'investissements directs étrangers de l'ordre de 10 milliards de dollars entre 2013 et 2016. En outre, quand la production congolaise devrait atteindre son pic, en 2017-18, les deux gisements en mer de Néné-Banga et Litchendjili découverts récemment produiront à plein régime et devraient doper la production congolaise de plus de 140 000 barils par jour. Étant donné le climat de grande incertitude qui caractérise actuellement le secteur des industries extractives, la production minière ne démarrera sans doute qu'après 2021. La mise en production des grands projets miniers est conditionnée à la suppression des goulets d'étranglement associés aux infrastructures de transport, dont le financement est bloqué en raison des perspectives incertaines du marché mondial du minerai de fer. À long terme, il deviendra nécessaire de mobiliser des financements supplémentaires, lorsque les exportations de pétrole diminueront et que les recettes des exportations non pétrolières ne permettront pas de compenser cette contraction. L'AVD de cette année postule que le déficit de financement après 2025 sera comblé par des emprunts concessionnels, comportant toutefois un élément de don moins important que les prêts chinois actuels⁵.

⁵ À long terme, l'élément de don des nouveaux emprunts est censé être de l'ordre de 28 %, essentiellement par suite du niveau plus élevé des taux d'intérêt.

Tableau 3. République du Congo : comparaison de la dette extérieure CGE, scénario de référence

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2015	2016	2017	2018	2019	2025	2034
Ratio VA de la dette au PIB							
AVD 2015	38.6	34.0	28.1	26.4	26.2	26.0	25.6
AVD 2014	25.4	24.3	21.2	20.6	20.6	18.3	13.7
Ratio VA de la dette aux exportations							
AVD 2015	56.7	43.1	35.8	34.1	35.2	42.0	51.7
AVD 2014	33.6	33.1	28.6	28.7	30.3	36.6	35.1
Ratio VA de la dette aux recettes publiques							
AVD 2015	97.5	84.7	73.7	68.4	68.4	75.1	85.0
AVD 2014	57.5	55.9	52.7	52.8	54.7	50.8	43.3
Ratio du service de la dette aux exportations							
AVD 2015	4.3	3.5	3.1	3.9	4.8	2.6	3.4
AVD 2014	3.9	3.7	3.3	3.4	3.5	2.5	2.7
<i>Pour mémoire:</i>							
Nouveaux décaissements de prêts (milliards de FCFA)							
AVD 2015	374	300	280	150	180	200	250
AVD 2014	300	280	260	240	220	108	141
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (points de pourcentage)							
AVD 2015	48.2	48.2	48.2	48.2	48.2	48.2	28.1
AVD 2014	48.7	48.7	48.7	48.7	48.7	48.7	28.1
Solde primaire de base hors pétrole (pourcentage du PIB hors pétrole)							
AVD 2015	-25.8	-26.0	-25.4	-24.5	-22.8	-10.8	2.3
AVD 2014	-44.8	-40.0	-35.3	-30.7	-26.5	-7.8	0.1
Taux de croissance du PIB réel (variation annuelle en pourcentage)							
AVD 2015	1.0	6.5	7.0	3.4	-1.6	2.4	4.3
AVD 2014	7.5	7.3	9.0	3.5	1.9	3.1	4.7
Solde du compte transactions courantes (pourcentage du PIB)							
AVD 2015	-10.4	-5.7	3.6	2.9	-2.8	2.8	7.2
AVD 2014	-3.5	-1.4	2.3	1.4	-1.6	-2.0	-1.8

Sources : Autorités Congolaises; Calculs et estimations des services du FMI et de la Banque Mondiale.

Encadré 1. République du Congo - Principales hypothèses macroéconomiques

- Croissance du PIB réel** : selon les projections, le secteur non pétrolier devrait afficher une croissance d'en moyenne 3,2 % par an durant la période 2015–20, entraînée par les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, du commerce et des transports/communications; le taux de croissance hors pétrole devrait se stabiliser aux alentours de 5 % par la suite. Selon les estimations, les sites miniers congolais peuvent produire plus de 50 millions de tonnes de fer par an. Pourtant, en raison des incertitudes concernant les projets dans les industries extractives (y compris l'atonie de la demande mondiale, la faiblesse des prix qui en résulte et la nécessité d'engager d'importantes dépenses d'infrastructure), les projections du scénario de référence pour la production minière sont prudentes. L'hypothèse est que les grands projets miniers ne démarreront pas avant 2021 et que la production sera modeste cette année-là.
- Production et prix pétroliers** : la production annuelle de pétrole devrait, selon les projections, s'établir aux environs de 92 millions de barils en 2015 et atteindre un maximum de 128 millions de barils en 2018. Selon les projections officielles, la production diminuerait progressivement durant la période 2019–34 pour s'établir à environ 13 millions de barils en 2034. Les cours mondiaux du pétrole ont singulièrement chuté au second semestre 2014 et devraient rester bas durant toute l'année 2015, pesant sur le PIB nominal global. D'après les projections des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, les cours devraient ensuite repartir à la hausse et progresser d'en moyenne 5 % jusqu'en 2020, avant de se stabiliser en termes réels.
- Inflation** : le taux d'inflation annuel moyen était descendu à 0,9 % en 2014, contre 4,6 % en 2015, surtout en raison de la baisse des prix alimentaires. À moyen terme, il est prévu que le taux d'inflation demeure à inférieur au critère de convergence de la CEMAC, qui est de 3 %.
- Solde des transactions courantes** : les fluctuations du compte des transactions courantes sont dues à la dynamique des exportations et des importations dans les secteurs pétrolier et public. Ce solde devrait tendre à être positif avec une production de pétrole orientée à la hausse jusqu'en 2018; la tendance haussière du solde courant devrait être renforcée par la baisse des importations publiques associée à l'assainissement budgétaire attendu. Une fois atteint le pic de production pétrolière en 2018, le compte courant redeviendra légèrement déficitaire en 2020.
- Solde budgétaire** : le gouvernement freine déjà les dépenses d'équipement au profit des projets prioritaires en 2015 et le scénario de référence table sur une poursuite du redressement budgétaire en 2016, puis à moyen et à long terme. Le déficit primaire de base hors pétrole calculé sur la base des décaissements diminuerait, passant de 46 % du PIB hors pétrole en 2015 à environ 18 % en 2020 et à presque zéro à long terme. D'après les projections des services, les résultats budgétaires effectifs indiquent une exécution insuffisante du budget 2015. La loi de finances rectificative approuvée par le gouvernement pour 2015 attend sa ratification formelle par le Parlement.
- Financement extérieur** : à moyen terme, les autorités sont supposées continuer d'emprunter à l'étranger à des conditions concessionnelles similaires à celles obtenues dernièrement. Un nouveau décaissement, de 313 millions de francs CFA (environ 630 millions de dollars), a été effectué en 2014 en vertu des accords bilatéraux avec la Chine : les financements mis à disposition au terme de ces accords ont été entièrement décaissés. Durant la période 2015–22, des emprunts supplémentaires devraient être contractés auprès de diverses sources, à hauteur d'environ 3,3 milliards de dollars, pour contribuer à remédier au déficit d'infrastructure du Congo. À long terme, les emprunts extérieurs rapportés au PIB devraient diminuer, le Congo se tournant essentiellement vers des sources intérieures pour financer le développement du parc d'équipements. Le degré de concessionnalité devrait diminuer après 2025.

ANALYSE DE LA VIABILITE DE LA DETTE

A. Analyse de la viabilité de la dette extérieure

7. Dans le scénario de référence, tous les indicateurs de la dette du Congo, sauf le ratio VA de la dette/PIB, sont inférieurs aux seuils du fardeau de la dette fixés pour ce pays (graphique 1). Le cadre de viabilité de la dette (CVD) établi conjointement par la Banque mondiale et le FMI pour les pays à faible revenu classe le Congo parmi les pays dont les politiques et les institutions sont «faibles», à partir d'une moyenne sur trois ans des notes attribuées dans le cadre de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) de la Banque mondiale. Les seuils de viabilité de la dette sont de ce fait plus bas que ceux d'autres pays dont le cadre de politique est jugé solide⁶. Pour 2015-16, le ratio VA de la dette/PIB dépasse le seuil indicatif dépendant de la qualité des politiques, ce qui s'explique principalement par l'incidence du recul des cours mondiaux du pétrole sur l'économie congolaise.

8. Trois des tests de résistance aboutissent à un dépassement non négligeable du seuil indicatif (graphique 1). Les tests paramétrés standards, qui permettent d'examiner les conséquences de différents chocs sur la trajectoire de la dette et du service de la dette, compte tenu de la volatilité observée dans le passé en République du Congo, font apparaître de fortes hausses des indicateurs du fardeau de la dette. Pour les ratios VA de la dette/exportations et service de la dette/exportations, le scénario le plus extrême est associé à un choc au niveau des exportations⁷. Une contraction des exportations qui les ramènerait d'un écart-type au-dessous de leur moyenne historique au cours des deux premières années de la période de projection se traduirait par une augmentation maximale du ratio VA de la dette/exportations d'environ 170 points de pourcentage. De même, en réponse à ce choc, la hausse du ratio VA du service de la dette/exportations pourrait atteindre 18 points. Pour les autres indicateurs, le choc le plus extrême est également un choc sur les exportations. En cas de choc sur les exportations équivalant à la moitié d'un écart-type, le ratio VA de la dette/PIB augmenterait d'environ 40 points et resterait supérieur au seuil critique pendant toute la période de prévision. Pour les autres indicateurs, le scénario le plus extrême est associé à un léger dépassement temporaire (ratio VA de la dette/recettes) ou à un dépassement persistant (ratio VA du service de la dette/recettes) du seuil concerné.

9. Le dépassement du ratio (dépendant de la qualité des politiques) VA de la dette/PIB en 2015 et 2016 observé avec le scénario de référence et les multiples dépassements des seuils dans les tests de résistance conduiraient à dégrader la note du Congo, qui serait alors classé parmi les pays courant un «risque élevé de surendettement». Dans le scénario historique, dans lequel les indicateurs relatifs à la dette sont construits en postulant que les variables clés sont à leur valeur moyenne historique sur 10 ans, les ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/recettes

⁶ Les seuils définissant les pays dont les politiques et les institutions sont faibles sont de 100 % pour le ratio VA de la dette/exportations, de 30 % pour le ratio VA de la dette/PIB et de 200 % pour le ratio VA de la dette/recettes publiques. Le seuil du ratio service de la dette/exportations est de 15 % et celui du ratio service de la dette/recettes, de 18 %.

⁷ Cette vulnérabilité résulte de la part très élevée du pétrole dans les exportations du Congo (environ 80 %) et de la forte volatilité des cours et de la production. Le choc est d'amplitude comparable à celui utilisé dans l'AVD de l'année dernière (-11,5 %, contre -10 % en 2014).

baissent très rapidement. Néanmoins, comme l'indiquaient les AVD passées, ce scénario est moins pertinent pour ce qui concerne les pays riches en ressources naturelles, car les tendances passées ne sont pas forcément indicatives des tendances futures.

10. Une analyse de la viabilité de la dette prenant en compte les dépôts importants de l'État congolais à la banque centrale régionale inciterait à placer le Congo dans la catégorie du «risque modéré de surendettement» (graphique 3). Les dépôts substantiels cumulés de l'État congolais à la banque centrale atténuent son degré de surendettement⁸. Ils permettent de réduire la valeur actualisée des obligations contractées par le pays en tant qu'emprunteur, de sorte que les ratios VA du stock de la dette nette et du service de la dette nette restent largement inférieurs aux seuils du fardeau de la dette dans les tests de résistance. Mais, même dans le cadre d'une telle analyse, les tests de résistance produisent des dépassements de seuils. Une AVD tenant compte des dépôts du Congo auprès de banques étrangères plaiderait aussi en faveur de son placement dans la catégorie des pays courant un «risque modéré de surendettement»

B. Analyse de la viabilité de la dette publique

11. Considérer conjointement la dette publique intérieure et la dette extérieure ne modifie pas les résultats de l'analyse (voir les graphiques 2 et 4). La dette intérieure contractée ou garantie par l'État congolais (CGE) comprend les arriérés intérieurs⁹. Avec le scénario de référence, les indicateurs de la dette publique totale tendent à diminuer progressivement. Néanmoins, l'évolution potentielle des ratios de la dette publique doit inciter à la vigilance quant au caractère actuellement expansionniste de la politique monétaire. Dans le scénario alternatif, où le solde primaire n'évolue plus à compter de 2015 («solde primaire fixe»), tous les ratios de la dette publique augmentent de manière significative par la suite. En ce qui concerne les tests de résistance, le choc le plus extrême (en l'occurrence, fixation du taux de croissance du PIB réel, en 2016-17, à un écart-type au-dessous de sa moyenne historique) élève le ratio VA de la dette/ PIB dans les dernières années (2019 et après) de la période couverte par les projections, après quoi le ratio se stabilise. Un taux de croissance du PIB systématiquement plus faible aurait un effet similaire, bien que relativement moindre, sur le ratio VA de la dette/recettes. On peut considérer que les réserves de change officielles accumulées par le Congo, qui sont importantes du fait de l'ampleur des excédents primaires des années précédentes, offrent une marge de manœuvre en cas de choc.

⁸ On postule que le Congo peut se servir de ses dépôts à la banque centrale (2,46 milliards de dollars à fin 2014) pour compenser les futurs intérêts d'emprunt liés aux prêts bilatéraux signés avec la Chine.

⁹ Certaines données donnent à penser que les arriérés intérieurs pourraient être bien plus importants, mais il ne s'agit pas de créances juridiquement vérifiées. Il n'est donc pas possible d'en tenir compte dans l'AVD. Le test de résistance standard de l'AVD, où le ratio d'endettement est relevé de 10 % du PIB, peut être considéré comme une illustration de l'effet qu'aurait l'ajout des arriérés intérieurs au stock de la dette intérieure s'ils étaient vérifiés.

AVIS DES AUTORITES

12. Globalement, les autorités de la République du Congo sont d'accord avec l'évaluation générale de risque modéré de surendettement. Elles ont réaffirmé leur engagement à conduire une politique budgétaire prudente, qui devrait contribuer à réduire les besoins de financement et préserver les dépôts de l'État à la banque centrale, ménageant ainsi une marge de manœuvre en cas de choc défavorable. Elles ont également répété que la situation observée au début des années 2000, quand la dette dépassait largement les critères de convergence de la CEMAC, ne devait pas se reproduire. Elles ont assuré aux membres des services des deux institutions qu'elles avaient l'intention de continuer de n'emprunter qu'à des conditions très concessionnelles. Enfin, compte tenu de la série actuelle de baisses des cours mondiaux du pétrole, la stratégie gouvernementale reste axée sur la diversification de l'économie.

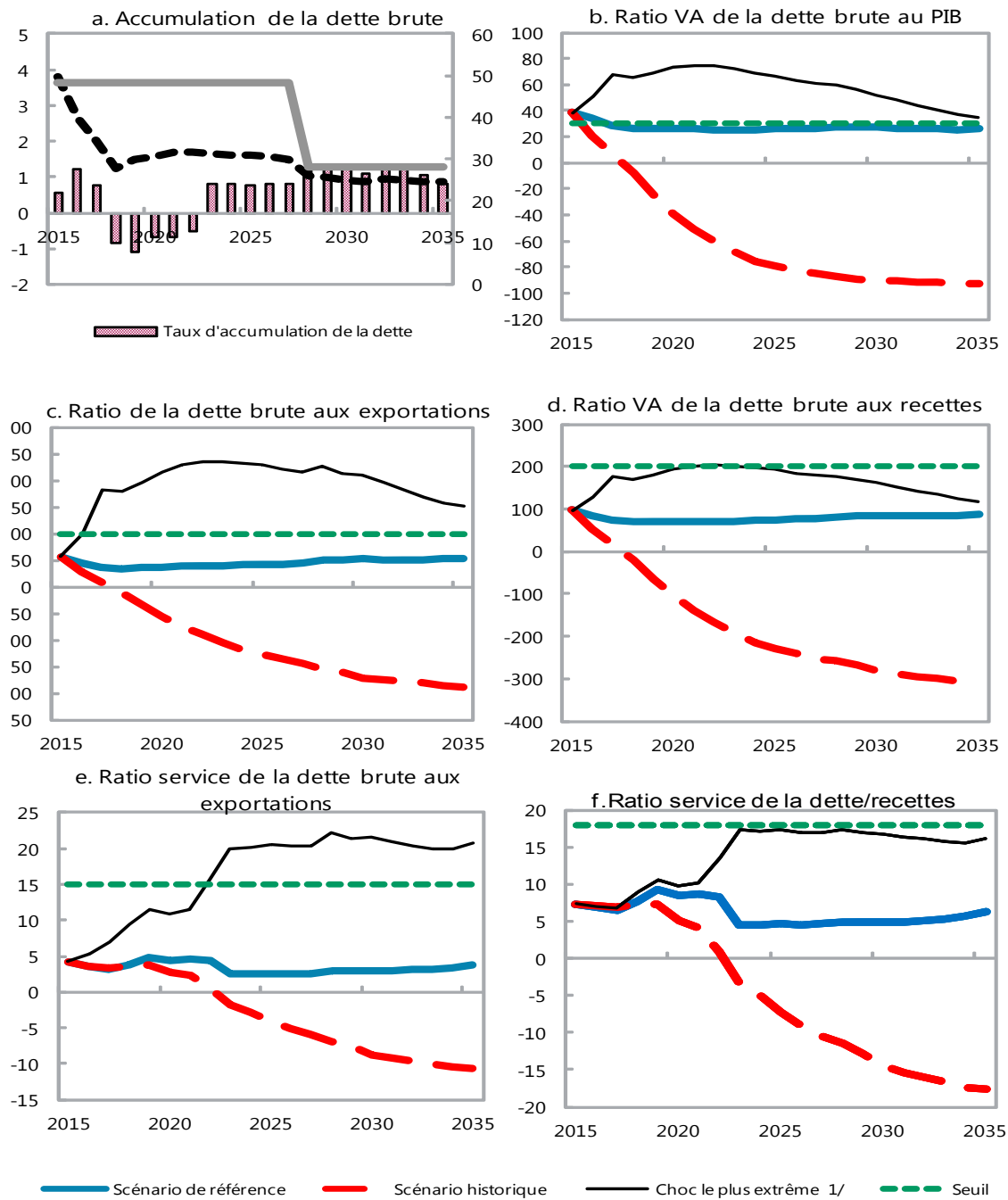
CONCLUSION

13. Les membres des services des deux institutions estiment que la République du Congo court un risque modéré de surendettement à moyen terme. Une analyse de la dette nette intégrant les dépôts substantiels de l'État à la banque centrale régionale conclut que tous les indicateurs de la dette extérieure sont très en-deçà des seuils indicatifs établis pour le Congo dans le cadre du scénario de référence, mais trois de ces seuils sont dépassés durablement dans le cadre des différents tests de résistance standards. Comme les prix du pétrole restent bas et que les marges de manœuvre budgétaire et extérieure se contractent, le Congo pourrait se financer à l'étranger dans un avenir proche. Il est donc important que les autorités nationales ancrent les politiques macroéconomiques dans un cadre budgétaire à moyen terme axé sur la stabilité, qui vise à réduire le déficit budgétaire primaire hors pétrole, et qu'elles veillent à ce que les réserves officielles brutes équivalent à 5 mois d'importations de biens et services afin de soutenir l'ancrage du taux de change et se préparer à l'ère de l'après-pétrole. L'évolution observée dans le domaine des emprunts extérieurs au cours des trois dernières années fait ressortir la capacité limitée de financement de grands projets d'infrastructures. Parce que cette tendance se poursuivra vraisemblablement, les nouveaux contrats d'emprunt devraient être assortis de conditions concessionnelles similaires à celles des emprunts récemment contractés de manière à maintenir la viabilité de la dette

14. Il sera essentiel d'améliorer la compétitivité et de promouvoir la diversification des activités économiques pour accroître la résistance à des chocs exogènes. Comme l'indique l'AVD, les ratios de la dette du Congo semblent particulièrement sensibles aux fluctuations des exportations. Étant donné la forte concentration de ces dernières et la vulnérabilité de l'économie à des mouvements à la baisse des cours du pétrole, l'élargissement de la base des activités économiques par le biais du renforcement du développement des secteurs hors pétrole contribuerait à réduire la volatilité des exportations et à accroître la capacité de l'économie congolaise d'assurer le service de la dette. À cet égard, les efforts déployés pour améliorer le climat de l'activité économique avec l'appui de la Banque mondiale devraient contribuer à renforcer la compétitivité et à promouvoir la croissance. De même, la priorité devrait être donnée, dans le cadre des efforts visant à remédier aux insuffisances du capital physique et humain du Congo, à accroître la fiabilité et la compétitivité de l'approvisionnement en électricité, et à améliorer la qualité des services de transport et de la main-d'œuvre.

15. Mettre l'accent sur des mesures visant à renforcer les institutions et la gestion de la dette et des actifs publics pourrait accroître la capacité des autorités congolaises à gérer la dette et les politiques de finances publiques. Dans le contexte de l'AVD, cela permettrait d'accroître la capacité d'endettement de l'économie congolaise en relevant sa note CPIA. Le développement et l'intégration des marchés des emprunts régionaux dans la région de la CEMAC auraient, de surcroît, pour effet d'élargir la gamme des options pouvant être retenues pour gérer les besoins de financement de la République du Congo. L'émission de titres souverains constituerait aussi une autre source de financement possible mais nécessiterait de renforcer les institutions et les capacités d'analyse.

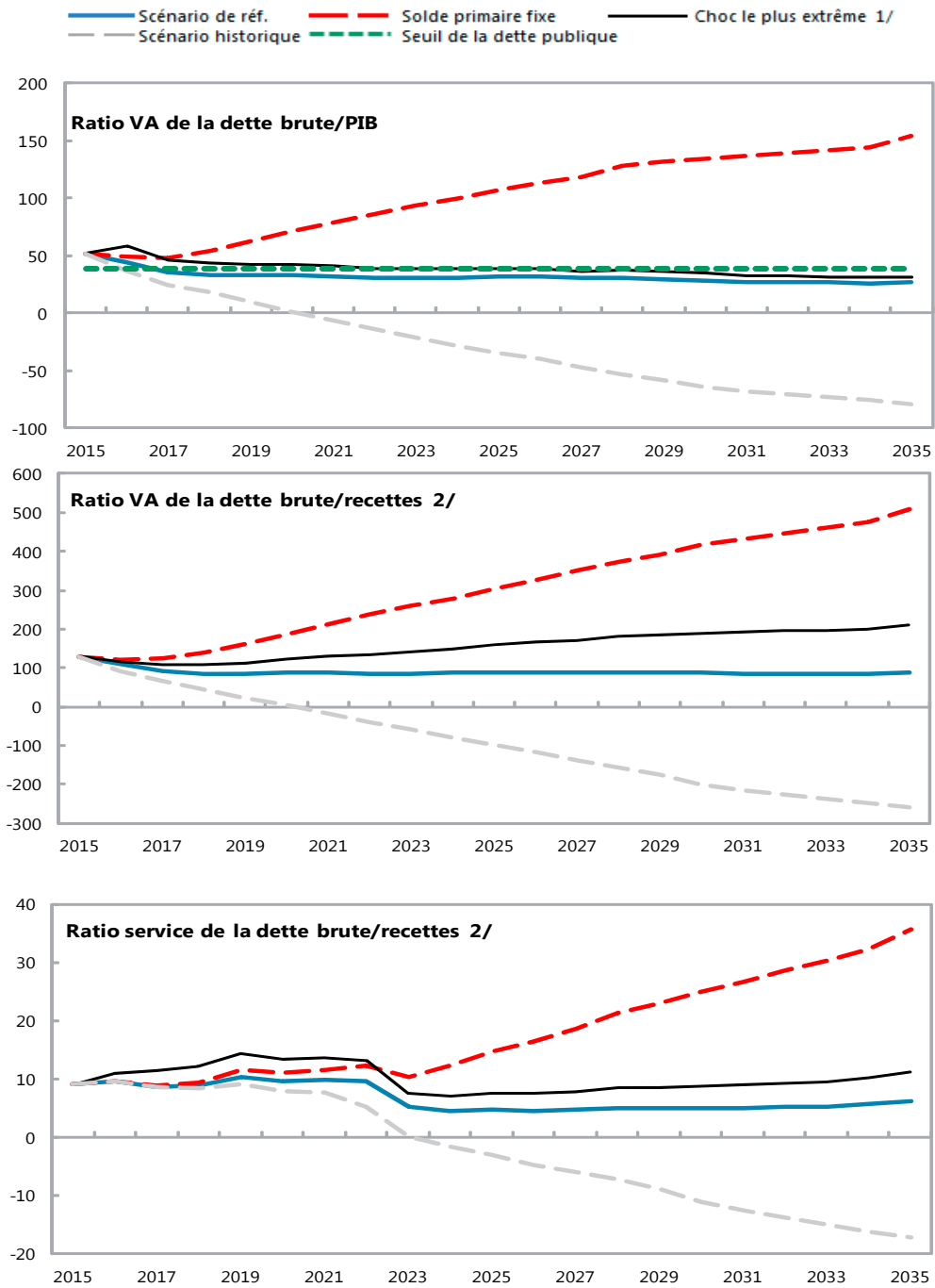
Graphique 1. République du Congo : Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios - dette brute, 2015-2035 1/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2025 ou avant. Au graphique b. cela correspond à un choc de type Exportations; au c. à un choc de type Exportations; au d. à un choc de type Exportations; au e. à un choc de type Exportations; et au f. à un choc de type Exportations.

Graphique 2. République du Congo : Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios - dette brute, 2013-2035 1/

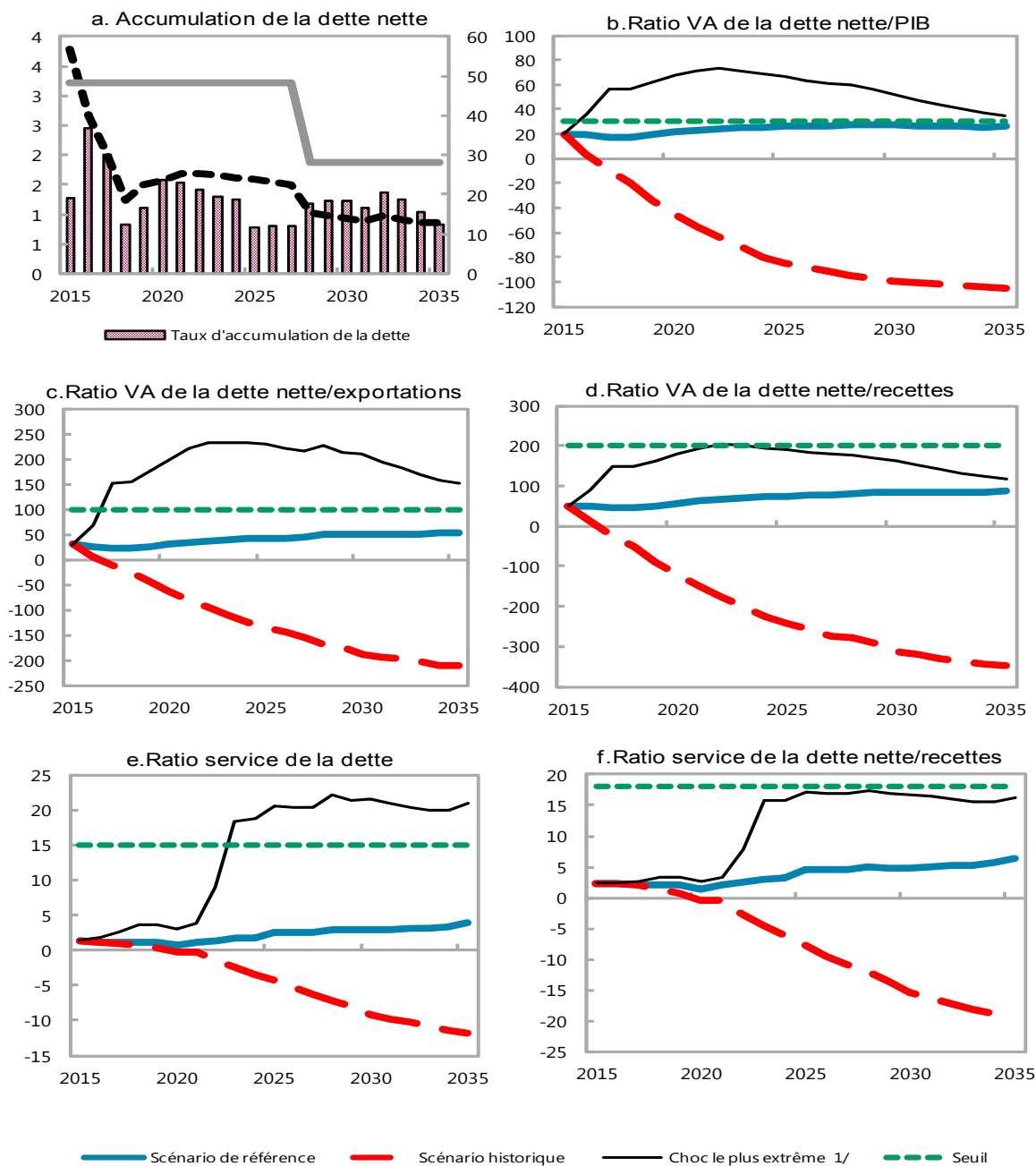


Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2023 ou avant.

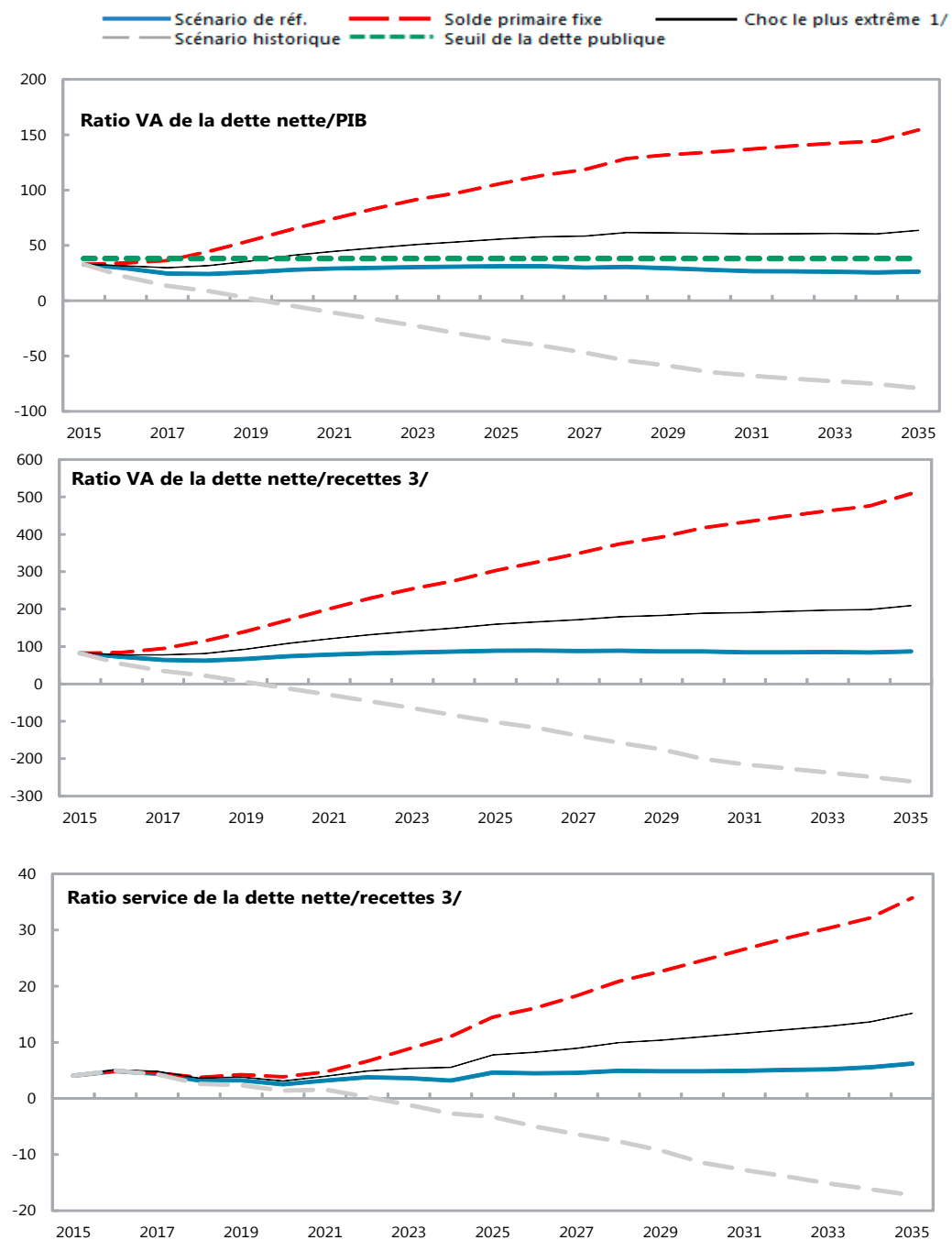
2/ Les recettes incluent les dons.

Graphique 3. République du Congo : Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios - dette nette, 2015-2035 1/ 2/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.
 1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2025 ou avant.
 Au graphique b. cela correspond à un choc de type Exportations; au c. à un choc de type Exportations; au d. à un choc de type Exportations; au e. à un choc de type Exportations; et au f. à un choc de type Exportations.
 2/ La dette nette est calculée en soustrayant 2,46 milliards de dollars de dépôts de l'État détenus à la banque centrale régionale des futurs paiements en service de la dette.

Graphique 4. République du Congo : Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios - dette nette, 2013-2035 1/ 2/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2023 ou avant.

2/ Net debt is calculated by subtracting USD 2.46 billion of government deposits held at the regional central bank from future debt service payments.

3/ Les recettes incluent les dons.

Tableau 5. République du Congo : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs extérieure contractée ou garantie par l'État, scénario de référence - dette brute, 2012–35
(en pourcentage)

	Projections							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2035
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	39	34	28	26	26	26	26	26
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	39	21	7	-8	-25	-39	-79	-93
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	39	35	30	29	29	30	33	38
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	39	36	31	29	29	29	29	29
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	39	51	67	66	69	73	67	35
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	39	42	45	42	42	42	41	42
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	39	24	8	6	4	2	5	22
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	39	42	52	50	51	52	50	40
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	39	47	39	37	36	37	36	37
Ratio VA de la dette/exportations								
Scénario de référence	57	43	36	34	35	37	42	53
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	57	27	9	-10	-34	-54	-128	-188
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	57	45	38	37	39	42	53	76
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	57	43	36	34	35	37	42	54
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	57	98	181	181	197	215	228	152
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	57	43	36	34	35	37	42	54
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	57	31	10	7	5	3	8	44
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	57	62	77	75	79	85	94	94
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	57	43	36	34	35	37	42	54
Ratio VA de la dette/recettes								
Scénario de référence	98	85	74	68	68	70	75	88
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	98	52	18	-21	-66	-104	-229	-309
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	98	88	78	74	76	80	95	125
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	98	89	81	75	75	78	83	97
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	98	126	176	171	180	194	192	117
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	98	104	117	109	109	112	120	140
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	98	61	20	14	9	5	14	73
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	98	104	136	129	132	139	144	133
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	98	117	102	95	95	98	104	122

Tableau 5. République du Congo : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs extérieure contractée ou garantie par l'État, scénario de référence - dette brute, 2012-35 (suite)
(en pourcentage)

Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	4	4	3	4	5	4	3	4
A. Scénarios de rechange								
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	4	4	3	4	4	3	-4	-11
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	4	4	3	4	5	5	3	6
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	4	4	3	4	5	4	3	4
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	4	5	7	9	12	11	20	21
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	4	4	3	4	5	4	3	4
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	4	4	3	4	4	4	-1	1
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	4	5	5	7	8	7	7	9
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	4	4	3	4	5	4	3	4
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	7	7	6	8	9	8	5	6
A. Scénarios de rechange								
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	7	7	7	7	7	5	-7	-18
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	7	7	7	8	10	9	6	9
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	7	7	7	8	10	9	5	7
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	7	7	7	9	11	10	17	16
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	7	8	10	12	15	13	7	10
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	7	7	6	7	9	8	-2	1
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	7	8	9	11	13	12	11	12
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	7	10	9	11	13	12	6	9
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément don supposé du financement résiduel (c-à-d en sus du scénario de référence) 6/	40	40	40	40	40	40	40	40

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que le différé d'amortissement et les échéances sont les mêmes que dans ce scénario.

3/Par hypothèse, la valeur des exportations reste en permanence au niveau plus faible, mais le solde extérieur courant, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui laisse implicitement supposer un ajustement compensatoire du niveau des importations).

4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

5/ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), où les conditions de tous les nouveaux financements sont celles qui sont précisées à la note 2.

Tableau 6. République du Congo : Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence – dette brute, 2012-2035

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			5/		Estimation						Projections			2021-35
	2012	2013	2014	Moyenne	Écart type	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015-20		Moyenne	
												2025	2035	Moyenne	
Dette du secteur public 1/	34.1	38.2	47.1			64.5	56.2	46.1	43.6	43.9	44.7	44.3	34.1		
<i>dont : libellée en devises</i>	25.7	32.0	36.4			51.5	46.1	38.7	36.7	37.2	38.1	39.2	34.1		
Variation de la dette du secteur public	1.1	4.0	8.9			17.4	-8.2	-10.1	-2.6	0.3	0.8	0.5	0.6		
Flux générateurs d'endettement identifiés	-6.0	4.8	12.1			24.4	-7.4	-13.4	-5.8	0.2	0.9	-1.4	-1.7		
Déficit primaire	-6.6	1.5	7.5	-11.6	10.6	9.7	1.7	-3.0	-4.7	-1.7	-1.0	0.2	-1.0	-1.9	
Recettes et dons	42.6	46.9	42.8			40.2	40.6	38.5	39.0	38.7	37.9	35.0	30.3		
<i>dont : dons</i>	0.1	0.4	0.5			0.5	0.4	0.3	0.3	0.4	0.4	0.3	0.2		
Dépenses primaires (hors intérêts)	36.0	48.4	50.3			49.9	42.3	35.5	34.2	37.0	36.9	34.0	28.4		
Dynamique automatique de la dette	-0.5	0.8	3.6			14.7	-9.1	-10.4	-1.1	1.9	1.9	-0.4	0.3		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-1.3	-0.5	-2.3			1.8	-5.4	-5.4	-2.0	0.5	-0.2	-1.5	0.3		
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-0.1	0.6	0.1			2.3	-1.4	-1.8	-0.4	-0.2	-0.1	-0.5	0.3		
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-1.2	-1.1	-2.4			-0.5	-3.9	-3.7	-1.5	0.7	-0.1	-1.0	0.0		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0.8	1.3	5.9			12.9	-3.7	-5.0	0.9	1.4	2.1		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	1.1	2.5	1.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Produit des privatisations (négatif)	1.1	2.5	1.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Résiduel, y compris variations des actifs	7.1	-0.8	-3.2			-7.1	-0.8	3.3	3.3	0.1	-0.1	1.9	2.2		
Autres indicateurs de viabilité															
VA de la dette du secteur public	39.0			51.7	44.2	35.5	33.3	33.0	33.1	31.1	26.4		
<i>dont : libellée en devises</i>	28.3			38.6	34.0	28.1	26.4	26.2	26.5	26.0	26.4		
<i>dont : extérieure</i>	28.3			38.6	34.0	28.1	26.4	26.2	26.5	26.0	26.4		
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)		
Besoin de financement brut 2/	-5.5	4.5	8.5			19.7	11.7	5.3	3.6	7.5	8.1	5.7	0.0		
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	91.2			128.6	108.8	92.4	85.4	85.2	87.1	88.9	87.1		
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	92.2			130.4	109.9	93.2	86.2	86.0	88.0	89.8	87.8		
<i>dont : extérieure 3/</i>	66.9			97.5	84.7	73.7	68.4	68.4	70.4	75.1	87.8		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 4/	2.6	6.4	2.2			9.0	9.5	8.6	8.8	10.4	9.6	4.6	6.2		
Ratio service de la dette/recettes (en %) 4/	2.6	6.4	2.2			9.1	9.6	8.7	8.9	10.5	9.7	4.6	6.3		
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	-7.7	-2.5	-1.4			-7.7	9.9	7.1	-2.2	-2.0	-1.8	-1.5	-2.5		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.8	3.3	6.8	5.2	3.0	1.0	6.5	7.0	3.4	-1.6	0.3	2.8	2.4	0.0	3.2
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	0.8	0.9	0.7	2.3	1.5	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.5	0.8	0.5
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	...	8.8	...	-2.3	11.7
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	3.5	5.2	20.0	-1.4	13.3	36.0
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	-1.2	-7.7	-6.0	6.2	15.3	-18.2	9.0	14.2	-1.4	-3.1	-5.1	-0.7	-1.0	0.0	-0.2
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	44.2	39.0	11.0	9.5	17.3	0.2	-9.8	-10.2	-0.2	6.5	0.0	-2.3	-3.8	-0.1	1.4
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	48.2	48.2	48.2	48.2	48.2	48.2	48.2	48.2	28.1	...

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ [Indiquer la couverture du secteur public, par ex., administration générale ou secteur public non financier. Préciser en outre si la dette est brute ou nette.]

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Les recettes excluent les dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Tableau 7. République du Congo : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement public– dette brute, 2012–35

	Projections							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2035
Ratio VA de la dette brute/PIB								
Scénario de référence	52	44	36	33	33	33	31	26
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	52	37	25	18	9	1	-35	-79
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	52	49	47	54	62	71	107	154
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	52	45	36	35	35	37	42	58
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	52	47	42	42	44	47	56	64
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	52	43	35	33	33	33	31	26
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	52	41	32	31	31	32	37	43
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	52	58	46	43	42	42	38	32
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	52	50	41	38	38	39	37	31
Ratio VA de la dette brute/recettes 2/								
Scénario de référence	129	109	92	85	85	87	89	87
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	129	91	64	46	24	2	-100	-261
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	129	121	123	138	160	186	305	508
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	129	110	95	89	91	96	120	190
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	129	116	109	107	113	123	159	210
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	129	105	92	85	85	86	88	87
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	129	100	82	78	81	85	107	143
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	129	142	119	110	109	111	109	104
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	129	124	106	98	99	103	106	102
Ratio service de la dette brute/recettes 2/								
Scénario de référence	9	9	9	9	10	10	5	6
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	9	10	9	8	9	8	-3	-17
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	9	9	9	9	11	11	15	36
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	9	10	9	9	11	10	6	12
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	9	10	9	10	12	11	8	15
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	9	9	9	9	10	10	5	6
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	9	10	9	9	11	10	4	9
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	9	11	11	12	14	13	7	11
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	9	9	9	9	11	10	6	8

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart type, divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.

2/ Les recettes incluent les dons.